

Projet de Fin d'Etudes (PFE) 2021-2022

Analyse d'une démarche de développement territorial durable : Biovallée

Sous la direction de Christophe DEMAZIERE

Léa KNAUREK et Rita LOUKILI

Analyse d'une démarche de développement territorial durable : Biovallée

Christophe DEMAZIERE

Léa KNAUREK et Rita LOUKILI

2022

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

Les auteurs de cette recherche ont signé une attestation sur l'honneur de non-plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce Projet de Fin d'Etudes et qui l'ont rendu possible.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement notre tuteur de stage, M. Christophe Demazière, pour son accompagnement, ses conseils et sa disponibilité.

Nous remercions également l'ensemble des personnes qui ont participé à la phase d'enquête pour leur temps et leur bienveillance.

TABLE DES MATIERES

1. Synthèse de notre travail.....	10
1.1 Contexte et méthodologie	10
1.2. Biovallée : du projet à l'association	11
1.2.1. Ancrage territorial.....	11
1.2.2. Evolution de Biovallée.....	11
1.3. Réponses aux hypothèses.....	13
1.3.1. Hypothèse n°1 : Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie (confirmée).....	13
1.3.2. Hypothèse n°2 : Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à son rapport avec les entreprises (confirmée).....	13
Introduction à la phase d'enquête.....	14
1.4. Interactions entre les acteurs et implication au sein de la Biovallée	14
1.5. Le projet Biovallée aujourd'hui et demain.....	16
2.1.1. Définition des termes du sujet.....	18
2.1.2. Méthodologie et Etat de l'art	20
2.2. Biovallée : du projet à l'association	23
2.2.1. Un territoire aux origines déterminantes.....	24
2.2.2. Biovallée : un projet ambitieux regroupant des acteurs aux intérêts communs	26
2.2.2.1. La construction du projet	26
2.2.2.2. Le territoire et sa gouvernance	27
2.2.2.3. Les objectifs, actions et transitions	28
2.2.3. L'après Grand Projet Rhône Alpes	30
2.2.3.1. L'Association Biovallée et sa gouvernance	30
2.2.3.2. Les objectifs de l'Association	31
2.2.3.3. Un nouveau financement	32
2.2.4. Conclusion de la partie	33
2.3. Réponse aux premières hypothèses	34
2.3.1. Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie	34

2.3.2. Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à l'implication et la collaboration des acteurs du territoire.	38
2.4. Conclusion et suite du PFE (S9).....	41
3. Livrable Semestre 9.....	42
3.1. Retour sur le semestre 8.....	42
3.1.1. Recontextualisation du PFE	42
3.2. La phase d'enquête.....	43
3.2.1. Objectifs.....	43
3.2.2. Recherches préliminaires.....	43
3.2.2.1. « Recycler l'imaginaire de la transition dans les politiques publiques locales. L'exemple de la Biovallée dans la Drôme » - Adrien Mollaret	43
3.2.2.2. Rencontre-conférence du hub créatif de Verviers – Olivier Massicot	44
3.2.3. Méthodologie	45
3.3. Contenu et analyse de la phase d'enquête.....	46
3.3.1. Rappel : projet Biovallée, Territoires d'Innovation de Grande Ambition, marque Biovallée	46
3.3.2. Interactions entre les acteurs et implication au sein de la Biovallée	47
3.3.2.1. Le rôle des acteurs interrogés au sein de la Biovallée	47
3.2.2. Les interactions entre les acteurs de la Biovallée	49
3.2.3. Réponse à l'hypothèse n°3	52
3.2.4 Conclusion de la partie	55
3.3. Le projet Biovallée aujourd'hui et demain.....	55
3.3.1. La perception actuelle de Biovallée par ses différents acteurs.....	56
3.3.2. La perception future de Biovallée par ses différents acteurs	60
3.3.3. Conclusion de la partie	62
4. Conclusion sur notre travail et ouverture.....	63
6. Annexes	69
6.1. Entretien avec Nicolas Molinier – Agribiodrome	69
6.2. Entretien de Nicolas – Les Amanins.....	76
6.3. Entretien de Sandie Laurent – Association Biovallée.....	77
6.4. Entretien de Jean Serret – CC du Val de Drôme	87
6.5. Entretien d'Olivier Fortin – CC du Diois	93
6.6. Entretien d'Isabelle Lardon – Dorémi	99
6.7. Rétroplanning du semestre 8.....	105
6.8. Rétroplanning du semestre 9.....	105

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organisation et méthodologie de notre travail de recherche. Auteur : Rita LOUKILI, 2021	22
Figure 2 : Carte du relief et des voies de communication de la vallée de la Drôme ; Source : (Bui, 2015)...	23
Figure 3 : La vallée de la Drôme : ses politiques de gestion de l'eau dans son organisation territoriale antérieure à 2007. Auteur : (Girard, 2014). Sources : IGN Geofla, arrêtés préfectoraux.....	25
Figure 4 : Logo de Biovallée® (https://biovallee.net/).....	26
Figure 5 : Carte du territoire Biovallée (https://biovallee.net/projet-biovallee/)	28
Figure 6 : Logo de « Territoires d'Innovation » (https://www.inrae.fr/actualites/pia-inrae-porteur-ou-partenaire-sept-projets-laureats-territoires-dinnovation).....	32
Figure 7 : Répartition des thèmes des initiatives comptabilisées dans notre tableau ; Source des données : d'après le tableau des initiatives (figure 5) ; Auteur : Léa KNAUREK, 2021	37
Figure 8 : Graphique du nombre de rénovations énergétiques par an en Biovallée ; Source des données : (Baillet, 2020) ; Auteur : Léa KNAUREK	37
Figure 9 : Synthèse du rôle de chaque acteur sur le territoire de la Biovallée (Auteur : Rita Loukili).....	49
Figure 10 : Schéma des acteurs interrogés et évoqués dans les entretiens (Auteur : Rita Loukili).....	50
Figure 11 : Graphique des points forts évoqués interacteurs (Auteur : Léa Knaurek ; Source : Tableau 3) .	57
Figure 12 : Graphique des points faibles évoqués interacteurs (Auteur : Léa Knaurek ; Source : Tableau 3)	57
Figure 13 : Les deux visions prospectives du projet Biovallée selon les acteurs interrogés (Auteur : Léa Knaurek).....	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Classement des articles sélectionnés pour élaborer notre Etat de l’art. Auteur : Rita LOUKILI, 2021	21
Tableau 2 : Liste non exhaustive des initiatives recensées d’après nos recherches bibliographiques ; Auteur : Léa KNAUREK, 2021.....	35
Tableau 4 : Description des acteurs interrogés lors de notre enquête (Auteur : Léa Knaurek)	46
Tableau 5 : Listes des acteurs interrogés durant notre enquête (Auteur : Rita Loukili).....	47
Tableau 6 : Synthèse des forces et faiblesses du projet Biovallée citées par les différentes typologies d'acteurs (Auteur : Léa Knaurek)	56
Tableau 7 : Citations d'acteurs contradictoires à propos de divers sujets abordés lors de nos entretiens (Auteur : Léa Knaurek).....	58

1. Synthèse de notre travail

1.1 Contexte et méthodologie

Dans le cadre de notre Projet de Fin d'Etudes (PFE) au sein du Département Aménagement et Environnement de Polytech Tours, nous nous sommes intéressées au projet Biovallée et plus précisément à la démarche de développement territorial durable sur le territoire. Nous avons mené une étude des dynamiques et des enjeux du projet en termes de spatialité, de temporalité mais également par rapport à l'évolution et l'implication des acteurs du territoire.

Notre travail s'est décomposé en deux phases : une phase de recherches bibliographiques et une phase d'enquête. La première étape a consisté à enrichir nos connaissances sur le sujet à travers des recherches bibliographiques sur le projet Biovallée, son évolution temporelle et spatiale, sa gouvernance ainsi que le rôle des collectivités et des entreprises. Nous avons sélectionné une dizaine d'articles scientifiques à l'aide d'une liste de mots clés nous permettant de préciser nos recherches. Après avoir enrichi notre état de l'art en accumulant des articles scientifiques sur le sujet, nous avons pu poser une problématique et trois hypothèses :

Problématique

Autrefois porteuse d'une dynamique entretenue, le projet Biovallée peut-il encore se revendiquer comme étant une référence en matière de développement territorial durable ?



Hypothèse n°1

Le projet Biovallée a permis une transition écologique et sociale efficace en faveur d'un développement territorial durable notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie.



Hypothèse n°2

Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à son rapport avec les entreprises.



Hypothèse n°3

La disparité d'actions entre les communautés de communes provient du fait que certaines privilégient l'aspect économique sur l'aspect écologique (initialement porteur du projet).

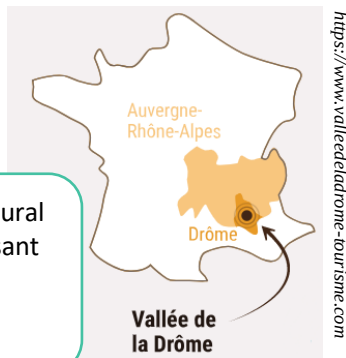
Notre première phase de recherches bibliographiques nous a permis de répondre à nos deux premières hypothèses. Cependant, nous avons remarqué un manque d'aspect critique dans nos résultats : il était difficile de faire la part des choses entre ce qui est réel et ce qui est « revendiqué » à travers ce que l'on appelle le *greenwashing*. Une phase d'enquête nous a permis de confronter nos recherches bibliographiques à des paroles et réactions d'acteurs du territoire. Pour ce faire, nous avons sélectionné des acteurs en fonction de leur typologie afin d'avoir des points de vue divers sur le projet (associations, acteurs publics et privés). Les éléments collectés lors de nos entretiens ont été retranscrits et analysés pour répondre à notre troisième hypothèse qui porte sur la disparité d'actions entre les communautés de communes.

1.2. Biovallée : du projet à l'association

1.2.1. Ancrage territorial

Vallée de la Drôme

- Territoire rural
- Bassin versant de la rivière Drôme

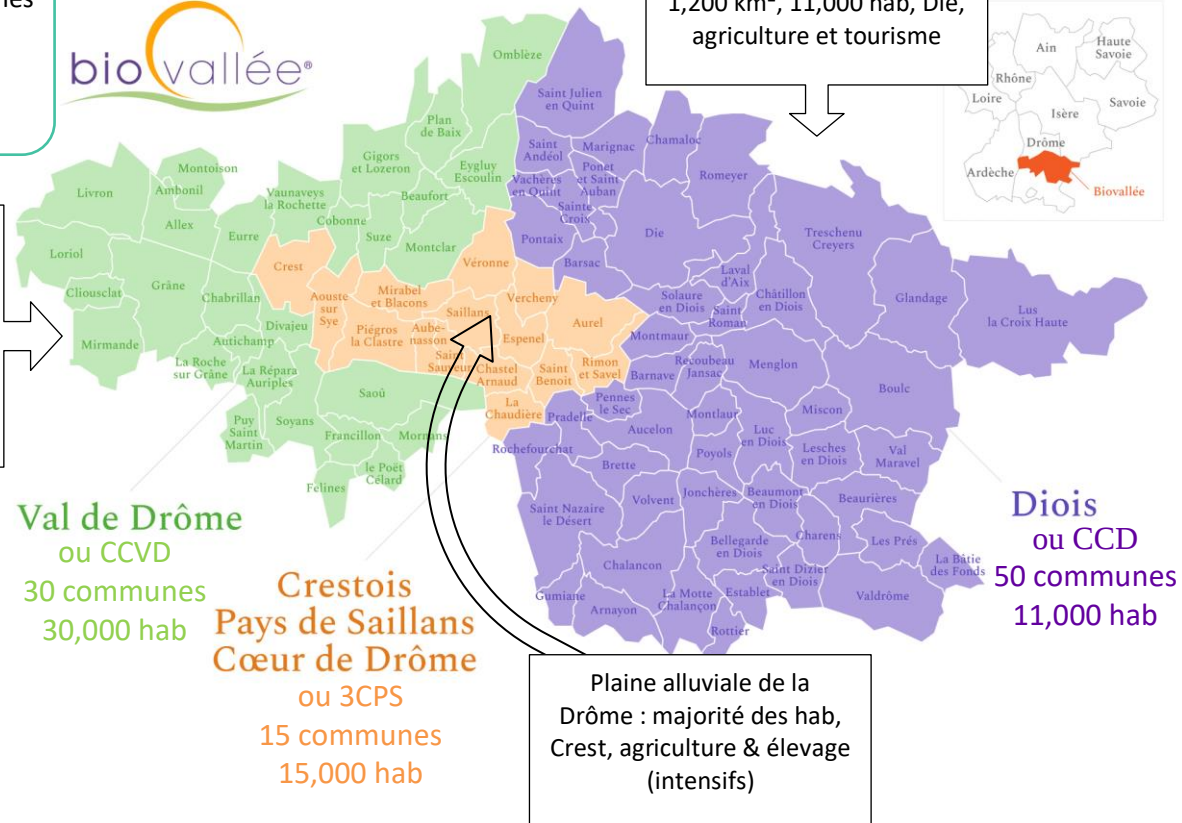


La vallée de la Drôme représente une multitude de pratiques agricoles, de reliefs, d'activités économiques et de types de communes : des opportunités pour ses acteurs mais aussi un challenge de mise en place d'un projet de développement territorial durable à cette échelle.

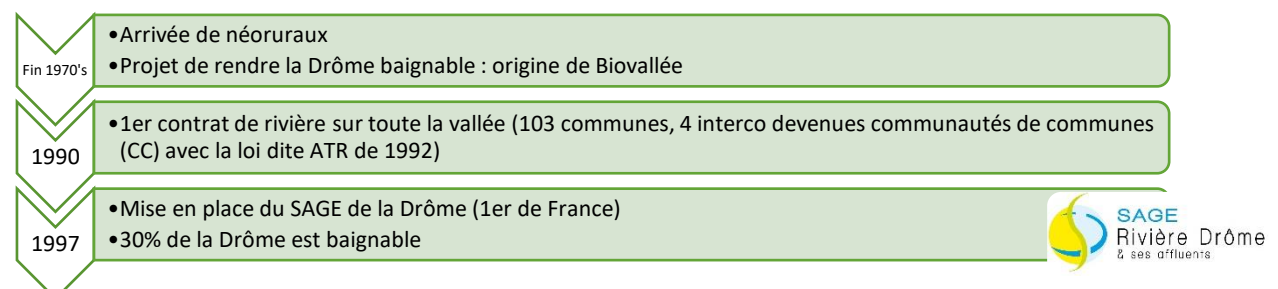
➔ Complémentarité territoriale pour le projet Biovallée

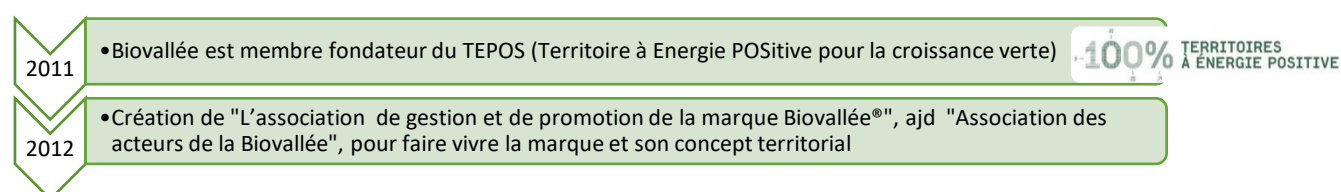
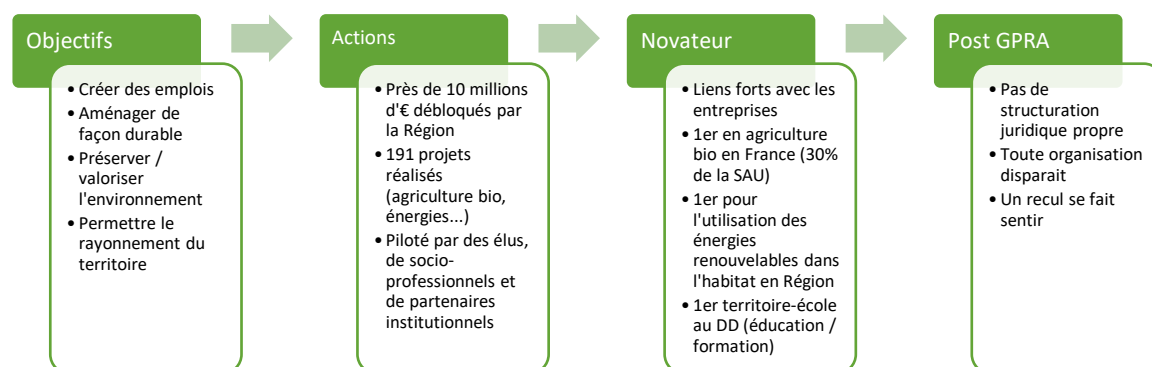
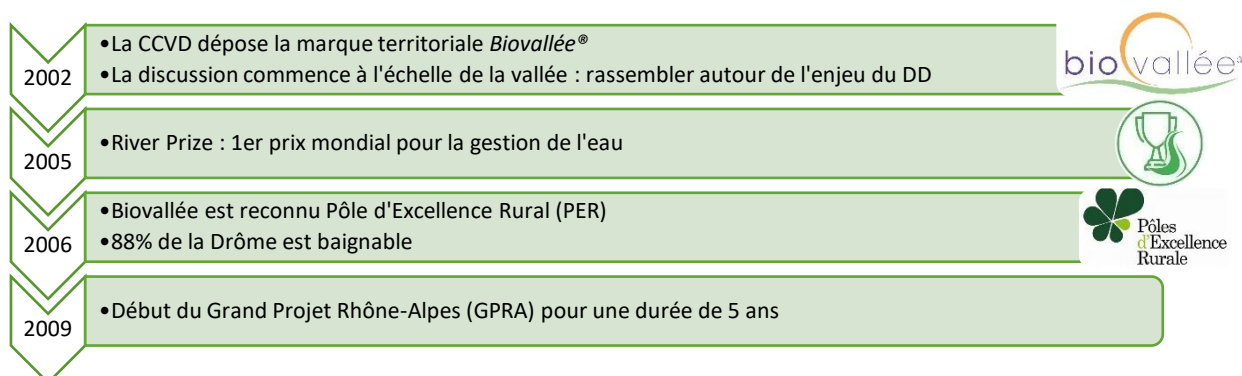
Biovallée

- 95 communes
- 3 interco
- 56,000 hab
- 2,200 km²



1.2.2. Evolution de Biovallée

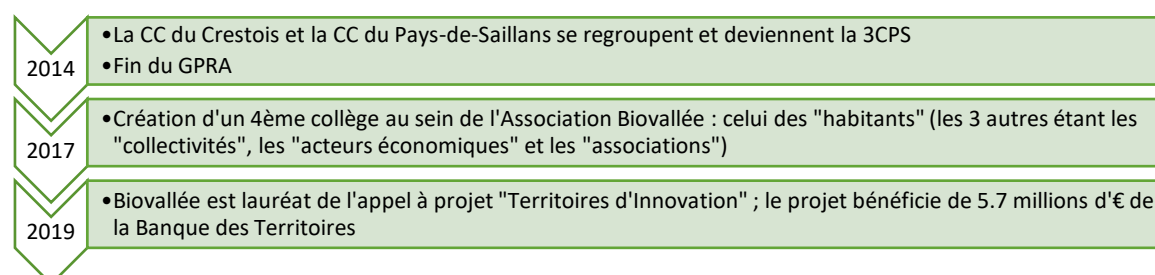






Association Biovallée

- Créée par des élus et acteurs locaux, des entreprises et des associations.
- D'abord pilotée par des professionnels et des élus des collectivités de la vallée de la Drôme ; depuis 2015, pilotée par des socio-professionnels.
- Elle compte aujourd'hui plus de 450 adhérents et donateurs.
- Elle a un rôle important à jouer dans la mise en relation et la coopération de tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, population).



- Il prend appui sur 30 structures partenaires du territoire, un consortium, un comité de pilotage et une équipe technique mixte.
- 4 objectifs principaux à l'horizon 2030 : une mobilité connectée et décarbonée, un pôle d'innovation rurale et de formation, une autonomie énergétique durable locale & une agroécologie et une bioéconomie.

1.3. Réponses aux hypothèses

1.3.1. Hypothèse n°1 : Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie (confirmée)

Grâce à nos recherches bibliographiques, nous avons référencées huit initiatives mises en œuvre en faveur d'un DTD sur les thèmes de l'agriculture (majorité), des énergies et de l'alimentation. En voici trois exemples :

- 1987, Agribiodrôme : Centre qui accompagne le changement des pratiques agricoles et alimentaires : meilleure préservation de la biodiversité dans les champs des agriculteurs
- 2011, Dorémi : Collaboration qui vise à réunir les artisans du bâtiment locaux en groupes pour de meilleurs prix, une meilleure organisation et un meilleur accès aux aides publiques : amélioration énergétique des habitations de la population
- 2014, Ça bouge dans ma cantine : Programme pour informer et encourager à une consommation plus saine, bio et locale : La part des produits bio et locaux en restauration collective est passée de 17% à 40% en 2018



Nous avons pu faire plusieurs observations :

- Biovallée est un territoire leader dans le domaine de l'agriculture biologique avec 30,6% de sa SAU certifiée bio ou en conversion en 2012, contre 6% en Rhône-Alpes ou encore 3,5% à l'échelle nationale.
- Le nombre de rénovations énergétiques par an en Biovallée a été multiplié par 12 en 4 ans (moins d'une cinquantaine en 2016 et 600 en 2020).
- Les initiatives continuent après la fin du GPRA.

1.3.2. Hypothèse n°2 : Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à son rapport avec les entreprises (confirmée)

Afin de répondre à cette hypothèse nous avons fait plusieurs constats issus de nos recherches bibliographiques :

- La constitution de réseau entre acteurs économiques, et plus précisément la collaboration entre les entreprises, contribue au développement de l'économie locale.
 - Les acteurs économiques partagent un ensemble de valeurs, liées à la fois à l'identité du territoire et à la vision de la Biovallée, qui favorisent l'instauration de rapports fondés sur la confiance et l'entraide mutuelle.
 - L'image de la Biovallée constitue une opportunité pour les entreprises implantées sur le territoire. En termes de réputation, cette vision collective est bénéfique pour ces entreprises qui s'inscrivent dans le modèle durable de la Biovallée.
 - Un ancrage local fort des entreprises ayant pour ambition de redonner vie au territoire et de créer des emplois durables.
- ⇒ Le projet a entretenu une ambition commune autour des valeurs du développement durable en intégrant les acteurs économiques du territoire.
- ⇒ Nous pouvons ainsi percevoir que le développement territorial durable est possible en mettant en place une logique d'acteurs publics et privés qui travaillent ensemble pour assurer le développement économique du territoire, lui permettant de prospérer tout en gardant à l'esprit les préoccupations environnementales et sociales.

Introduction à la phase d'enquête

Pourquoi ?	Méthodologie	Typologies
• Avoir la vision des différents protagonistes du projet Biovallée, leur implication et les perspectives du territoire. • Répondre à l'hypothèse 3 et approfondir notre analyse de Biovallée.	• Choix des typologies d'acteurs • Elaboration de la grille d'entretien (10 questions) • Prise de contacts • Réalisation des entretiens avec enregistrement • Retranscription • Fiche récapitulative	• Association Biovallée • Communautés de communes : CCVD et CCD • Associations agricoles : Les Amanins et Agribiodrome • Entreprises : Dorémi • Total : 6 entretiens (du 12/11/21 au 30/11/21)

1.4. Interactions entre les acteurs et implication au sein de la Biovallée

1.4.1. Le rôle des acteurs interrogés au sein de la Biovallée

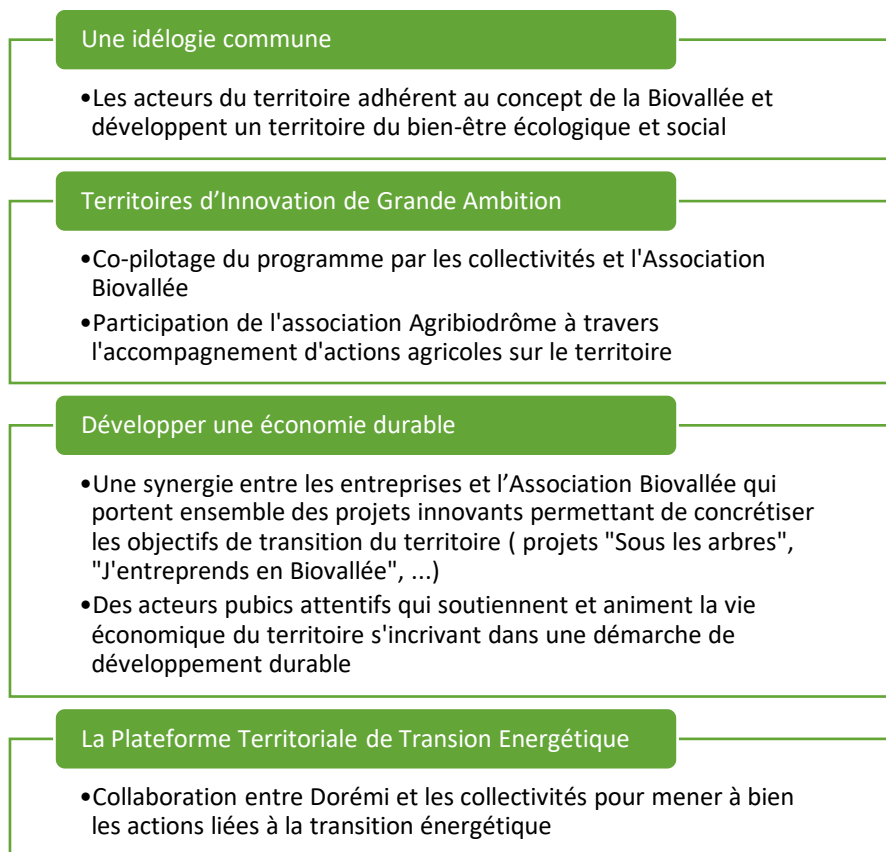
Cette phase d'enquête nous a permis de mieux appréhender les relations et les interactions entre les acteurs du territoire de la Biovallée. Nous avons pour ambition de se libérer de cette image préconçue de la Biovallée et d'évaluer les réalités sur le terrain directement auprès des acteurs du territoire. En effet, nous avons pu, dans un premier temps, resituer le rôle de chaque acteur au sein de la Biovallée :



Synthèse du rôle de chaque acteur sur le territoire de la Biovallée

1.4.2. Les interactions entre les acteurs de la Biovallée

Une idéologie et des projets communs au cœur des interactions



Des interactions peu significatives ou complexes

Si certains acteurs sont au cœur des interactions, comme les acteurs publics, d'autres en revanche sont très peu évoqués dans les discours de nos entretiens et ne semblent pas être autant intégrés aux dynamiques du projet, comme les habitants et les autres associations. De plus, nous avons pu mettre en évidence que les perceptions et les intérêts divergents de certains acteurs peuvent freiner la dynamique de collaboration.

1.4.3. Hypothèse n°3 : La disparité d'actions entre les communautés de communes provient du fait que certaines privilégient l'aspect économique sur l'aspect écologique (réfutée)

A partir de nos entretiens, nous avons déterminé que l'implication différenciée entre les intercommunalités du territoire ne réside pas dans l'opposition des thématiques économiques et écologiques du territoire, nous nous sommes alors intéressées aux raisons qui pourraient expliquer ces disparités.

Des disparités entre les thématiques économiques et écologiques ?

- La force du projet Biovallée réside dans le fait que les développements économique et écologique sont complémentaires et évoluent dans la même direction
- Les développements économique et écologique ne sont pas des notions antagonistes en Biovallée
- Des acteurs économiques et politiques qui partagent des valeurs et des objectifs de transition
- Collaboration entre acteurs publics, privés et associations autour de projets durables

Les raisons de l'implication différenciée en fonction des territoires

- Des intérêts politiques divergents
- Implication dans la mesure de ses moyens (disponibilité des financements)
- L'ambition de mettre la Biovallée au cœur de son projet de territoire

1.5. Le projet Biovallée aujourd'hui et demain

1.5.1. La perception actuelle de Biovallée par ses différents acteurs

Principaux points forts et points faibles cités

Les caractéristiques et promesses avancées par le projet Biovallée depuis sa création :

- Impulsion d'une dynamique commune
- Diversité des acteurs
- Envie d'agir concrètement et ensemble

Une diversité synonyme d'hétérogénéité :

- Différences entre les attentes des acteurs
- Diversité des acteurs
- Faiblesse dans le traitement de certains sujets

Deux grands types de discours :

- Le projet Biovallée est efficace, porteur d'une dynamique mêlant de nombreux acteurs ambitieux, bien que cela provoque des désaccords dans leurs attentes → **Association Biovallée et acteurs publics.**
- Le projet Biovallée est porteur d'une dynamique commune, permettant aux structures locales d'obtenir de la visibilité et des financements, mais il manque d'actions concrètes, d'égalité et de légitimité entre les acteurs, de lisibilité et d'organisation interne → **associations agricoles et entreprises.**

Un essoufflement de Biovallée ?

Le terme « essoufflement » a été trouvé trop fort dans sa signification par les acteurs mais ils s'accordent sur le fait que Biovallée est dans une période de ralentissement, notamment à cause d'une raison : le GPRA s'est fini et avec lui des moyens, des ressources, des techniques, une organisation efficace qui liaient et dynamisaient les acteurs.

1.5.2. La perception future de Biovallée par ses différents acteurs

A plus ou moins long terme

La continuité d'un rêve

- **Associations agricoles** : Un projet qui se poursuit et qui s'améliore sur certains sujets comme l'agriculture biologique et la prise en compte de tous les acteurs équitablement (paysans).
- **Association Biovallée** : Un rêve collectif encore porté par tous.
- **Entreprises** : Une dynamique qui se poursuit, portée par de nombreuses initiatives de transition sur le territoire.

La rupture du concept originel

- **Acteurs publics** : Quand le TIGA sera terminé, il n'y aura plus vraiment un projet commun, seulement de la collaboration et des liens naturels induit par la géographie du territoire.

Nous pouvons penser cet imaginaire futur de Biovallée comme un reflet de la vision actuelle des acteurs du projet vis-à-vis de leur engagement :

- Associations agricoles, Association Biovallée et entreprises : aller plus loin dans le projet et rebondir face à l'essoufflement actuel
- Acteurs publics : sans contractualisation commune, le désir d'agir ensemble s'est estompé, conserver un véritable lien commun est difficile ; les motivations diffèrent

Biovallée : un modèle de développement territorial durable transposable à d'autres territoires ?

Tout d'abord, une pensée est commune à l'ensemble des typologies d'acteurs : Biovallée ne peut pas être transposée à l'identique sur un autre territoire parce que c'est son territoire initial qui l'a rendu possible. Sans sa géographie, sa culture de l'accueil des populations et ses dynamiques locales déjà existantes, Biovallée n'existerait pas. Ce sont ces caractéristiques qui font que Biovallée peut être considéré comme un territoire de référence selon son association et ses acteurs publics.

Dans un second temps, les acteurs publics ont, non seulement, des difficultés à concevoir Biovallée dans le futur mais aussi à le percevoir au sein d'un autre territoire : nous pouvons à nouveau penser à une certaine volonté de se détacher du projet ou à vouloir conserver son exclusivité. Paradoxalement, l'Association Biovallée et les entreprises prônent la transposabilité du projet en invoquant, notamment, l'appui des collectivités comme condition nécessaire.

2. Livrable Semestre 8

2.1. Introduction

Au cœur de la vallée de Drôme, un territoire regroupant 56.000 habitants s'est uni autour d'un projet ambitieux s'appuyant sur un programme de politiques publiques visant à faire de leur vallée « un territoire européen de référence en matière de développement durable ». En 2012, l'association Biovallée est créée pour fédérer les acteurs du territoire et mettre en œuvre les objectifs et les ambitions de la Biovallée. La gouvernance du projet inclut les EPCI¹, des acteurs du monde agricole, la population ainsi que des associations et des entreprises. Ses stratégies sont orientées vers **l'agriculture biologique, l'innovation** et assurent un **développement économique du territoire** tout en répondant aux **préoccupations environnementales et sociales actuelles**.

Dans ce rapport, nous allons détailler notre travail effectué dans le cadre d'un projet de fin d'études dont le sujet a été proposé par Monsieur Christophe DEMAZIERE. Dans un premier temps, nous allons développer notre méthodologie et montrer comment nous nous sommes approprié le sujet.

2.1.1. Définition des termes du sujet

Après avoir pris connaissance du sujet, nous avons commencé par **définir ses termes** dans le but de se réapproprier et préciser notre travail de recherche. Pour cela, nous nous sommes attardées sur l'étymologie, la dimension géographique et territoriale des mots. Ce premier travail nous a permis de **passer de notre sujet de recherche à notre objet de recherche**. Cette étape était très importante car nous avons pu mieux comprendre le sujet et nous interroger sur les différents termes et leurs significations.

Sujet : Analyse d'une démarche de développement territorial durable : Biovallée

Le mot « analyse » vient du grec « analisis » qui signifie décomposition (Etymologie du mot « analyse », s. d.). Nous pouvons donc définir **l'analyse** comme la décomposition d'un objet en conservant ses éléments essentiels dans le but d'en saisir les rapports. Ainsi, nous comprenons qu'il s'agit ici d'éclaircir notre sujet et de mener une étude minutieuse pour dégager les éléments qui constituent un ensemble. Les analyses peuvent être menées dans différents domaines comme la littérature, la philosophie, les mathématiques ou encore l'économie et la politique (Larousse, s. d.). Cependant, nous allons nous intéresser à l'analyse spatiale visant à étudier les interactions et les formes d'organisation sur un territoire. On considère l'espace comme un élément décisif dans une organisation sociale (Defodon, s. d.).

Une **démarche** consiste à dresser un raisonnement dans le but d'atteindre des objectifs à travers le cheminement de la pensée (CNRTL, s. d.) Il s'agit de mettre en place une méthode, un plan d'action ou une manière d'agir permettant d'atteindre des résultats (Larousse, s. d.-b). Le terme « démarche » est un mot dérivé de « marche » avec le préfixe « dé- ». Il vient du verbe « marcher » qui vient du francique « markon » qui signifie « imprimer la marque du pied » (CNRTL, s. d.). Une démarche urbaine est directement associée à un projet urbain qui correspond à la fois à un processus concerté et un projet territorial. En effet, cela comprend la définition et la mise en œuvre de mesures de développement sur un territoire urbain donné, l'intégration de différents territoires à long terme pour parvenir à un développement urbain durable (Ville durable, 2012).

Le **développement territorial** implique un processus volontariste initié par les collectivités locales en matière de politiques d'aménagement, économique et environnementale. L'objectif est de coordonner des actions et des projets nécessitant un consensus entre les différents acteurs du territoire (Baudelle, Guy, Mérenne-Schoumaker, 2011). En effet, il s'agit de la capacité des acteurs situés sur un territoire à en

¹ Établissement public de coopération intercommunale

maîtriser les évolutions à venir (Deffontaines et al., 2001). La notion de territoire se rapporte à un espace géographique approprié par des individus soumis à des réalités politiques, économiques, sociales et culturelles (Définition : Territoire, s. d.). Pendant longtemps, ce développement était basé sur la compétitivité des firmes, la production et les performances économiques. Cependant, aujourd'hui, la dimension durable du développement territorial est mise en évidence par les préoccupations environnementales et sociales de plus en plus fortes (Torre, 2015). La notion de développement territorial renvoie également à une évolution du territoire qui implique la validation d'objectifs à moyen et long terme. On peut également évaluer la dynamique d'un territoire par rapport aux autres à travers des indicateurs de développement (Ginet, 2012).

La notion de durabilité fait référence à un état qui a une nature à durer dans le temps. Il est associé au terme de soutenabilité (CERTU, 2006). Dans les années 80, le terme **durable** émerge afin de désigner la prise en compte de l'interface entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement. L'adjectif "durable" est développé notamment dans le rapport Brundtland (Rochman, 2008). Plus précisément, d'après le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU de 1987, le développement durable a pour objectif de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les 3 dimensions fondamentales sont interdépendantes : environnementales, sociales et économiques (Nicol, 2015). En urbanisme, l'approche durable converge vers la production d'un cadre de vie plus sain. L'urbanisme durable passe par une recherche de baisse des pollutions (air, eau, sol, bruit) lors des phases de chantier, mais également via les choix de matériaux, l'augmentation des espaces verts, et l'encouragement des déplacements actifs et doux (Barberi et al, 2019).

A présent, nous avons trouvé pertinent de nous intéresser plus particulièrement au **développement territorial durable** qui est selon nous, un élément important à comprendre pour traiter notre sujet.

Compte tenu du caractère limité des ressources et des écosystèmes naturels, la finalité du développement territorial durable est d'améliorer la richesse et le bien-être en cherchant à réduire l'empreinte environnementale des activités humaines et assurer un équilibre social à travers des processus innovants de production, de consommation et d'usage des sols. (Dermine-Brullot, Torre, 2020). En d'autres termes, l'objectif de cette planification territoriale est de **consolider et d'améliorer le fonctionnement socio-économique et socio-écologique des territoires en tenant compte des principes du développement durable** (Dasí, 2009). Les acteurs locaux jouent un rôle essentiel dans la gouvernance² des territoires car ils ont pour objectif de construire et d'articuler les normes économiques, écologiques et éthiques. Ils expriment la volonté de prendre en compte les besoins des populations locales et de répondre à leurs aspirations. Les intérêts des communautés locales sont formulés à travers la mise en place d'un projet territorial qui prend forme au sein d'une architecture institutionnelle particulière. (Angeon, Caron, et Lardon 2006). La planification du développement territorial durable possède 3 fonctions : **l'aménagement** (en matière d'occupation de l'espace), **le développement** (recherche de potentiel) et la **gouvernance territoriale**. La gouvernance territoriale, pour certains auteurs, garantit un développement territorial plus équilibré et permet d'atteindre une cohésion solide par le biais de la participation des différents acteurs (le public, le privé, le tiers secteur, etc.), chacun avec son rayon d'action. (Dasí, 2009).

Après avoir défini les différents termes et en particulier le développement territorial durable, nous avons pu mieux cerner notre sujet, en comprendre l'essence et donc déterminer notre objet de recherche qui est le suivant : l'étude des dynamiques et des enjeux d'un développement territorial rural et durable pour le cas de Biovallée. Il s'agit **d'étudier le projet d'aménagement territorial "Biovallée" en termes de spatialité, de temporalité mais également par rapport à l'évolution et l'implication du jeu d'acteur. Plus particulièrement, notre étude doit être centrée sur l'aspect de durabilité du projet. En effet, nous devons**

². En géographie le terme a d'abord une dimension territoriale (la gouvernance regroupe alors les modalités d'administration d'un territoire par un pouvoir politique), et il est multiscalaire, de la gouvernance mondiale qui est celle des institutions internationales à la gouvernance locale qui relève des collectivités, en passant par la gouvernance des États (Lévy, Lussault, 2013).

déterminer si le projet Biovallée apporte des réponses aux préoccupations environnementales et sociales permettant de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Nous devons également comprendre quels sont les leviers et stratégies mis en place pour assurer le développement économique du territoire.

Nous allons à présent expliquer notre démarche nous permettant de mettre en œuvre notre objet de recherche qui s'appuie sur la constitution d'un Etat de l'art et plus particulièrement des recherches bibliographiques.

2.1.2. Méthodologie et Etat de l'art

Ayant défini notre objet de recherche, nous avons commencé nos premières recherches bibliographiques. L'objectif était de comprendre les enjeux et dynamiques du projet Biovallée. Ainsi, nous avons constitué une première bibliographie avec 3 articles fournies par notre tuteur :

- Grimault, Vincent. « Biovallée, laboratoire du développement durable », Alternatives Économiques, vol. 344, no. 3, 2015, pp. 24-24.
- Cités Territoires Gouvernance. Entretiens Cécile DE BLIC et Jean-Yves PINEAU. « Biovallée - Vallée de la Drôme : un laboratoire rural du développement durable »
- Lamine Claire et Yuna Chiffolleau. « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », Pour, vol. 232, no. 4, 2016, pp. 225-232.

Nous nous sommes également renseignées sur l'association Biovallée et les intercommunalités de la vallée de la Drôme à travers leurs sites internet. Ces premières informations nous ont été utiles pour situer le projet Biovallée dans le temps et l'espace. En effet, nous avons pu ainsi relever les différentes actions mises en place et les acteurs concernés ainsi que son évolution dans le temps. Afin de mieux cibler nos recherches bibliographiques, nous avons fixé une liste de mots clés ci-dessous.

Liste de mots clés : Biovallée, Développement territorial durable, Gouvernance, Transition, Organisation territoriale, Entreprises, Innovation, Initiatives, Social, Acteurs, Economie

Pour préciser nos recherches, nous avons croisé les mots clés de notre liste et nous avons sélectionner 10 articles pour former notre corpus. Notre sélection s'est portée sur les articles en rapport avec le développement territorial durable ou la Biovallée. Pour cela, nous avons mobilisé des sources tel que cairn.info, HAL archives-ouvertes et OpenEditions Journals. Certains de ces articles portent en particulier sur le développement territorial durable et d'autres mobilisent la Biovallée comme étude de cas pour un sujet précis. Après validation, nous avons pu commencer à lire, analyser et élaborer des fiches de lectures pour chaque article. Notre objectif était de comprendre ce qui fait de la Biovallée un « territoire de référence » en termes de développement territorial durable. Ces fiches nous ont permis d'enrichir nos deux premières parties et nous seront utiles pour répondre à nos hypothèses. Nous avons classé et hiérarchisé ces articles des plus utiles au moins pertinents pour répondre à notre sujet (**Tableau 1**).

Tableau 1 : Classement des articles sélectionnés pour élaborer notre Etat de l'art. Auteur : Rita LOUKILI,

Classement	Auteur.e.s	Intitulé de l'article	Date	Informations supplémentaires
1	Claire Lamine, Piere-Antoine Landel et Marie-Laure Duffaud-Prévost	Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique	2011	A l'occasion du colloque "Les transversalités de l'agriculture biologique", Strasbourg
2	Olivier De Schutter Sibylle Bui, Isabelle Cassiers, Tom Dedeurwaerdere, Benoît Galand, Hervé Jeanmart, Marthe Nyssens, Etienne Verhaegen	Construire la transition par l'innovation locale : Le cas de la Vallée de la Drôme.	2016	UCL-Université Catholique de Louvain
3	Sibylle Bui	Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)	2015	Agriculture, économie et politique. AgroParisTech.
4	Marie-Laure Duffaud-Prévost	Espace rural et mondialisation : Entre ancrage et mobilité, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme.	2018	Geographie, economie, societe, Vol. 20(4), 449-471.
5	Olivier Labussière	Enquête sur l'émergence d'un espace de coordination marchande : L'offre de rénovation globale de la maison individuelle dans la Biovallée (Drôme, France)	2017	Geographie, economie, societe, Vol. 20(2), 221-241.
6	Antoine Bailly	Développement Territorial Durable en Milieu Exurbain et Rurbain	2006	Centre des études géographiques de l'université de Lisbonne.
7	Joaquín Farinós Dasí	Le défi, le besoin et le mythe de la participation à la planification du développement territorial durable : À la recherche d'une gouvernance territoriale efficace.	2009	L'Information géographique, Vol. 73(2), 89-111.
8	Sabrina Dermine-Brullot et André Torre	Quelle durabilité pour le développement territorial ? Réflexions sur les composantes spatiales de l'économie circulaire.	2020	Natures Sciences Societes, Vol. 28(2), 108-117
9	Constanza Parra et Frank Moulaert	La nature de la durabilité sociale : Vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable. Développement durable et territoires.	2011	Développement durable et territoires Vol. 2, n° 2, Article Vol. 2, n° 2.
10	Sybill Bui et Claire Lamine	Rapport d'étude de cas complet : Biovallée - France	2015	INRA Ecodéveloppement Réalisé dans le cadre du projet européen HealthyGrowth

2021

Après avoir enrichi notre Etat de l'art en accumulant des articles scientifiques sur le sujet, nous avons pu poser la problématique suivante : **Autrefois porteuse d'une dynamique entretenue, le projet Biovallée peut-il encore se revendiquer comme étant une référence en matière de développement territorial durable ?**

En lien avec cette problématique, nous formulons plusieurs questions qui nous ont permis d'élaborer par la suite un plan et des hypothèses.

- Comment est né le projet Biovallée ? Quel est le rôle des acteurs et leurs liens ? Comment est-on passé d'une volonté d'acteurs à un développement territorial durable ?
- De quelle façon les entreprises sont-elles impliquées dans le projet Biovallée ? Comment cette implication contribue au développement territorial durable ?
- Quels sont les éléments qui ont permis une dynamique de transition écologique et sociale ?

Nous pouvons alors poser 3 hypothèses :

1. Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un DTD notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie.
2. Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à l'implication et la collaboration des acteurs du territoire.
3. La disparité d'actions entre les communautés de communes provient du fait que certaines privilégient l'aspect économique sur l'aspect écologique (initialement porteur du projet)

Nous tenterons, dans ce rapport, d'apporter de première pistes de réponse aux deux premières hypothèses. La troisième pourra être abordée à travers une enquête de terrain approfondie que nous n'avons pas réalisé pour ce rendu.

Dans un premier temps, nous détaillerons le projet Biovallée, son évolution temporelle et spatiale, sa gouvernance ainsi que le rôle des collectivités et des entreprises. Puis, dans un second temps, nous proposerons des pistes de réflexion sur notre problématique en apportant des éléments de réponses pour nos deux premières hypothèses enrichies par nos recherches bibliographiques.

La méthode de choix de collecte de données se base sur nos recherches bibliographiques (théorique) avec la constitution de notre Etat de l'art. Notre travail pour la fin de ce semestre comporte seulement une partie de la réponse à nos hypothèses et ne comprend pas d'enquête de terrain. La **figure 1** illustre l'ensemble de notre méthodologie. Elle a débuté par l'élaboration d'un rétroplanning (**Annexe 1**).

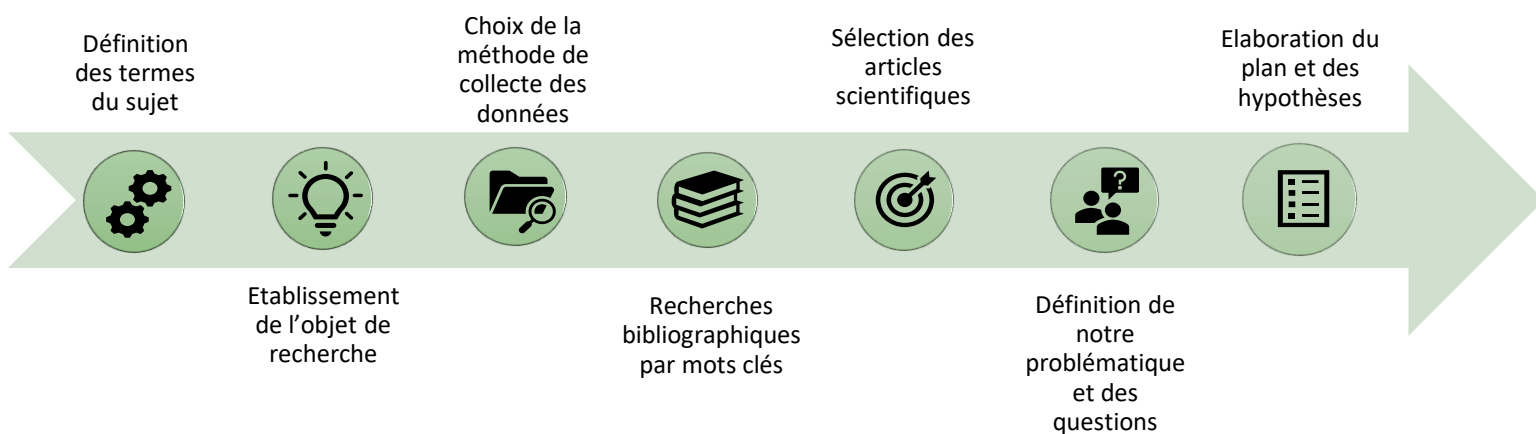


Figure 1 : Organisation et méthodologie de notre travail de recherche. Auteur : Rita LOUKILI, 2021

2.2. Biovallée : du projet à l'association

Territoire rural de 2,200 km², la vallée de la Drôme correspond au bassin versant de la rivière éponyme. Elle se situe dans le département de la Drôme, au Sud de la région Rhône-Alpes (Bui, 2015). La rivière Drôme prend sa source à l'Est du territoire, dans les contreforts du Vercors, massif montagneux dont le point culminant atteint 2,341 mètres d'altitude (« Massif du Vercors », 2021). Elle se jette à l'Ouest du territoire, dans le Rhône. La vallée de la Drôme se caractérise donc par une topographie hétérogène (**Figure 2**), associée à une diversité climatique, permettant une diversification de l'agriculture. Le territoire est d'ailleurs souvent décrit par sa forte représentation de l'agriculture biologique (Bui, 2015).

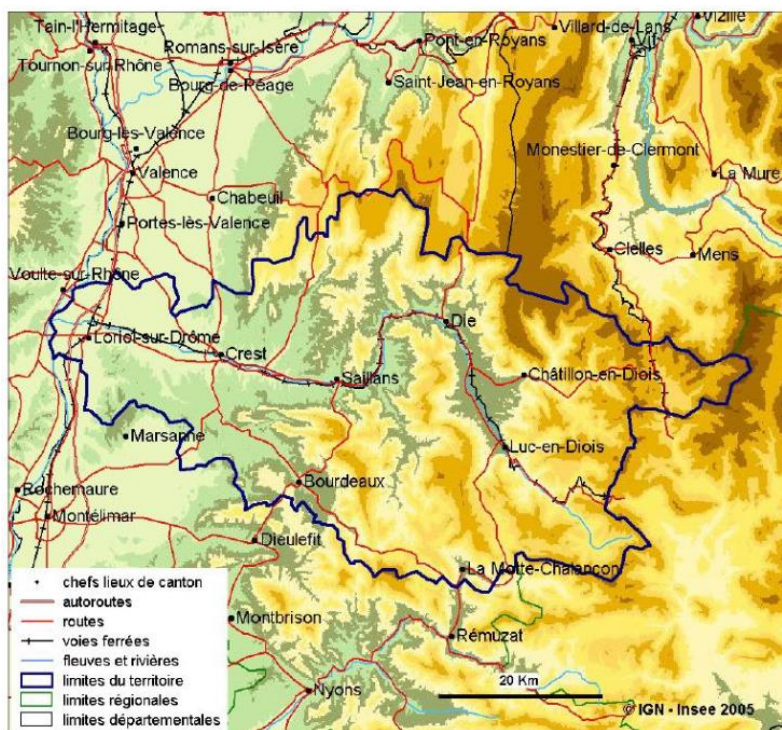


Figure 2 : Carte du relief et des voies de communication de la vallée de la Drôme ; *Source : (Bui, 2015)*

On peut distinguer trois zones géographiques au sein de la vallée de la Drôme. La première est la haute vallée du Diois, à l'Est du territoire. Elle représente 1,200 km², soit plus de la moitié de la vallée, pour 11,000 habitants. La ville principale est Die (environ 4,600 habitants) et les activités économiques majeures sont l'agriculture et le tourisme. La deuxième zone géographique à définir est celle du milieu de la vallée de la Drôme : la plaine alluviale de la rivière Drôme. Elle catalyse la majorité de la population de la vallée et s'organise autour de la commune de Crest (environ 8,100 habitants). Les activités principales sont l'agriculture et l'élevage, plus intensifs. La troisième et dernière zone est celle de la confluence entre la Drôme et le Rhône, à l'Ouest. Elle se constitue de quatre communes, pour 13,400 habitants. C'est une zone spécialisée en arboriculture (Bui, 2015).

La vallée de la Drôme se présente comme un territoire privilégié pour un développement territorial durable. Elle représente à elle-seule une multitude de pratiques agricoles, de reliefs, d'activités économiques et de types de communes. Cette diversité est synonyme d'opportunités pour les acteurs mais illustre également le challenge d'un projet de grande ampleur à l'échelle de la vallée : l'enjeu de la durabilité prend alors tout son sens.

La vallée de la Drôme est aujourd'hui assimilée au projet Biovallée, se définissant par son association comme une « référence en matière de développement territorial durable » (Association Biovallée, 2021).

Cette première partie nous permet d'introduire le projet Biovallée, de l'origine du mot à son évolution de signification

2.2.1. Un territoire aux origine déterminantes

Dès le début du XVI^{ème} siècle, la vallée de la Drôme était une terre d'accueil pour les protestants : ils fuyaient les persécutions (De Blic & Pineau, 2016; « Protestantisme en France », 2021). La région s'est construite dans des traditions de mobilisation et d'auto-organisation face à l'Etat central (Grimault, 2015), ce qui en faisait d'ores et déjà un territoire enclin aux innovations (Baillet, 2020).

A partir de la fin des années 1970, de nombreux néoruraux viennent s'installer dans la vallée de la Drôme : ils amènent avec eux des idées nouvelles, une volonté de changement et de développement de l'espace rural. La vision du territoire s'ouvre sur l'extérieur (Baillet, 2020). Cela a engendré, par la suite, la mobilisation des élus pour un projet considéré comme l'origine du projet Biovallée : rendre « baignable » la Drôme, rivière emblématique de la vallée éponyme (Grimault, 2015). Cette mobilisation passe par la naissance de syndicats intercommunaux de développement dans le Diois et dans le Val de Drôme (De Blic & Pineau, 2016). En effet, dans les années 1990, le Diois fait partie des tous premiers territoires à expérimenter les dynamiques intercommunales, se transformant même en territoire pilote pour la loi LOADDT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire) (**Encadré 1**). La gouvernance des prémices du projet Biovallée était donc déjà novatrice (Baillet, 2020).

Encadré 1 : La loi LOADDT

C'est une loi française promulguée le 25 juin 1999. Elle a été présentée par Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

L'objectif de la loi LOADDT est d'instaurer une démocratie plus participative et un développement plus durable en France.

Cette loi crée les conseils de développement sur les territoires intercommunaux : ce sont des assemblées de bénévoles permettant de sensibiliser les citoyens aux enjeux du territoire. Ces conseils habilitent la population à participer à l'élaboration des projets et des politiques publiques du territoire de façon novatrice (« Conseil de développement », 2021; « Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire », 2020).

Au fil des années, la Drôme, sans encadrement réglementaire, était devenue de plus en plus polluée. Un premier contrat de rivière sur toute la vallée de la Drôme voit le jour en 1990 : il concerne 103 communes (De Blic & Pineau, 2016). Ces communes étaient toutes celles du bassin versant, regroupées selon (à l'époque) 4 intercommunalités (**Figure 3**) (Girard, 2014) :

- Le District Rural d'Aménagement du Val de Drôme (créé en 1987)
- L'intercommunalité du Crestois
- L'intercommunalité du Pays de Saillans
- Le Syndicat d'aménagement du Diois (créé en 1974)

Pour mener à bien leur objectif, les communes du territoire ont travaillé de concert afin de mettre en place, en 1997, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Drôme, premier SAGE en France (**Encadré 2**) (Grimault, 2015).

Encadré 2 : Le SAGE de la Drôme (1997)

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été instauré par la Loi sur l'Eau en 1992. Il vise une gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Dans la vallée de la Drôme, le SAGE constitue une véritable innovation locale mais aussi nationale en étant le premier instauré sur le territoire français en 1997.

Après avoir fixé un périmètre en 1993, la Commission locale de l'eau commence l'élaboration du Schéma afin d'intégrer de façon durable la rivière de la Drôme au sein du territoire. Les axes principaux retenus seront :

- Permettre la restauration d'un fonctionnement naturel de la rivière
- Continuer l'amélioration de la qualité des eaux (afin de rendre potable et baignable la rivière)
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques remarquables
- Œuvrer pour une prévention efficace des risques
- Penser la gestion de l'eau en termes d'aménagement du territoire
- Renforcer la gestion totale et concertée de l'eau à l'échelle du bassin versant

(Syndicat Mixte Rivière Drôme & ses affluents, s. d.)

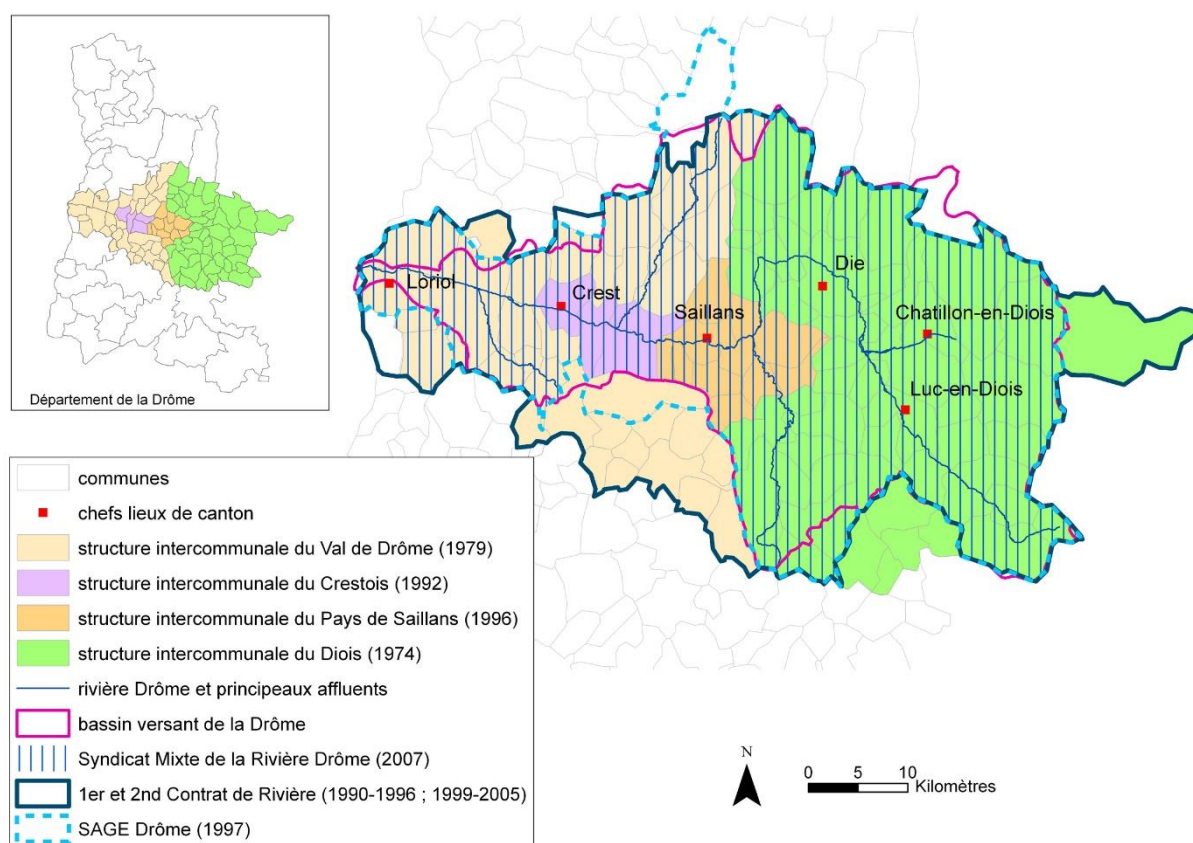


Figure 3 : La vallée de la Drôme : ses politiques de gestion de l'eau dans son organisation territoriale antérieure à 2007. Auteur : (Girard, 2014). Sources : IGN Geofla, arrêtés préfectoraux.

Progressivement, des portions de la rivière acquièrent la qualité baignade, ce qui apporte fierté et reconnaissance aux élus locaux (Grimault, 2015). En 2006, 88% des cours d'eau étaient ouverts à la baignade contre 30% en 1997 (Girard, 2014). Elle est aujourd'hui baignable à plus de 90%. Cet accomplissement permettra au territoire Biovallée de remporter le *River Prize* en 2005, 1^{er} prix mondial pour la gestion de l'eau (De Blic & Pineau, 2016). Ce concours rassemblait 450 candidats de 35 pays différents (Association Biovallée, 2021).

Les communes profitent alors de l'exploit pour promouvoir la vallée et attirer les touristes. De surcroît, cela les a poussé à renouveler leur collaboration pour mener à bien d'autres projets (Grimault, 2015).

En 1992, la loi dite « ATR » (Administration Territoriale de la République) crée les communautés de communes et les communautés de villes (Dallier, 2006). Les quatre intercommunalités de la vallée de la Drôme vont alors évoluer :

- Le District Rural d'Aménagement du Val de Drôme devient une communauté de communes en 2002 (« Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée », 2021).
- L'intercommunalité du Crestois devient une communauté de communes en 1992 (« Communauté de communes du Crestois », 2020).
- L'intercommunalité du Pays de Saillans devient une communauté de communes en 2001 (« Communauté de communes du pays de Saillans », 2020).
- Le Syndicat d'aménagement du Diois devient un district en 1995 puis une communauté de communes en 2001 (« Communauté de communes du Diois », 2020).

En 2014, la communauté de communes du Crestois et celle du Pays-de-Saillans se regroupent et forment dorénavant la communauté de communes du Crestois et de Pays de Saillans (« Communauté de communes du Crestois », 2020).

2.2.2. Biovallée : un projet ambitieux regroupant des acteurs aux intérêts communs

2.2.2.1. La construction du projet

En 2002, la Communauté de communes du Val de Drôme se forme et dépose la marque territoriale *Biovallée*[®] (**Figure 4**). La discussion commence à l'échelle de la vallée (De Blic & Pineau, 2016).



Figure 4 : Logo de Biovallée[®] (<https://biovallee.net/>)

Le terme « Biovallée » signifie « vallée de la vie » : il a été choisi pour symboliser la notion d'utopie, d'un horizon autour d'un projet territorial (De Blic & Pineau, 2016). L'objectif est, en effet, de rassembler les acteurs du territoire autour du même enjeu : le développement durable. Il y a une réelle volonté de prendre conscience (et de faire prendre conscience) de l'importance des ressources naturelles de la vallée et de leurs liens aux besoins premiers de la population (Biovallée, 2018). Ces transitions sont aussi le reflet d'une véritable nécessité d'appuyer les dynamiques solidaires du territoire. En effet, l'économie sociale et solidaire représente alors 17% des emplois salariés. Cet esprit est avantageux pour la vallée qui souhaite le développer (De Schutter et al., 2016).

Cette dynamique territoriale progressera avec succès et sera même reconnue Pôle d'Excellence Rurale (PER) (**Encadré 3**) en 2006 (Jirglova & Kirchner, 2019).

Encadré 3 : Les PER (Pôles d'Excellence Ruraux)

Les PER ont été lancés par l'Etat le 13 décembre 2005, par le biais d'un appel à projet. Leur création s'est faite dans le but de conforter la dynamique de développement des territoires ruraux engagée par la loi du 23 février 2005.

En 2006, 376 PER ont été labellisés. Pour ce faire, un territoire rural candidat doit avoir développé un projet de développement économique fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et

des entreprises privées. Ce projet doit représenter un investissement minimal de 300,000€. Il doit également promouvoir le patrimoine du territoire, être vecteur de développement durable ou encore mettre en valeur les productions industrielles et artisanales locales.

(Maillet, 2006; « Pôle d'excellence rurale », 2021)



Logo du label PER (<https://www.vacances-vertes.net/articles/decouvrir/labels/pole-d-excellence-rurale-un-label-de-developpement-des-territoires-ruraux-53.html>)

En 2009, le projet *Biovallée* prend de l'ampleur : la région Rhône-Alpes en fait un GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes) (De Blic & Pineau, 2016). En effet, depuis 2005, la région a débuté une politique de développement durable qui passe par la mise en œuvre de Grands Projets (Labussière, 2017). C'est une politique novatrice qui donne lieu à une contractualisation avec des porteurs de projet et maîtres d'ouvrage publics locaux. Avec ces projets en 5 ans, les objectifs de la Région sont donc de générer des emplois, aménager de façon durable et équilibrée, préserver et valoriser l'environnement, et permettre le rayonnement du territoire (Région Auvergne Rhône-Alpes, 2013). Ainsi, entre 2009-2014, près de 10 millions d'euros ont été débloqués pour le projet Biovallée par la région Rhône-Alpes. Cette somme atteint même les 15 millions d'euros en comptant les aides financières du département de la Drôme et de l'Etat (Grimault, 2015).

2.2.2.2. Le territoire et sa gouvernance

Biovallée représente un territoire de 95 communes rassemblées autour de 3 intercommunalités rurales sur une superficie de 2,200 km² (**Figure 5**) :

- La Communauté de communes du Diois (CCD) : 50 communes pour un peu plus de 11,000 habitants
- La Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) : 30 communes pour un peu plus de 30,000 habitants
- La Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans (3CPS) : 15 communes pour un peu plus de 15,000 habitants

L'ensemble représente une superficie de 2,200 km² pour plus de 56,000 habitants (Baillet, 2020; De Blic & Pineau, 2016).

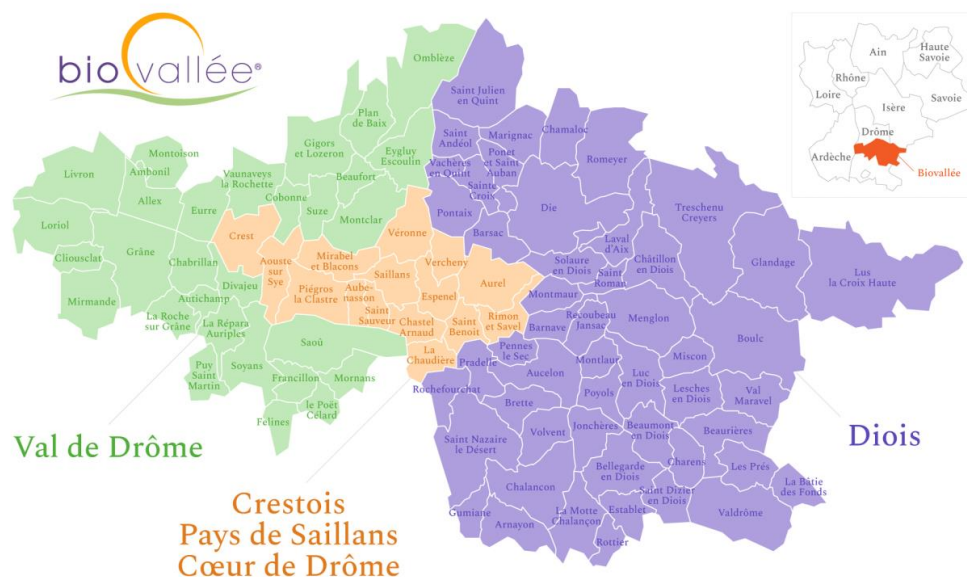


Figure 5 : Carte du territoire Biovallée (<https://biovallee.net/projet-biovallee/>)

Le projet Biovallée jouit d'une complémentarité territoriale. En effet, en aval, le territoire se caractérise par une vallée industrielle avec de nombreuses entreprises et une large offre d'emplois. En revanche, en amont, comme dit précédemment, c'est une montagne riche en biodiversité avec une forte présence de l'agriculture biologique et une qualité paysagère (De Blic & Pineau, 2016). De surcroît, la qualité environnementale en Biovallée est remarquable : une biodiversité riche (avec, notamment, plus de 5,000 espèces végétales), des records de densité pour certaines espèces animales ou végétales (comme les orchidées ou les cerfs), une rivière (la Drôme) de 100 km étant la dernière au cours libre en Europe... (Biovallée, 2018).

Nous pouvons noter que le territoire joue encore aujourd'hui sur sa qualité de vie et son patrimoine naturel fluvial pour attirer touristes et population. Cela a notamment permis une stagnation démographique sur le territoire (Grimault, 2015).

Le projet Biovallée est piloté par un comité composé d'élus, de socio-professionnels et de partenaires institutionnels. Son président est Jean Serret (maire d'Eure et président de la CCVD). Jusqu'en 2018, il pilotait le projet avec Didier Jouve (ancien conseiller régional, conseiller municipal d'opposition à Die et directeur général adjoint de la CCVD). Un Conseil Scientifique est aussi créé (avec l'Université de Grenoble pour associé) (De Blic & Pineau, 2016).

2.2.2.3. Les objectifs, actions et transitions

Les objectifs du projet Biovallée se précisent avec le GPRA (De Schutter et al., 2016) :

- « Atteindre 50% d'agriculture biologique en 2015 »
- « Couvrir 100% de la consommation locale d'énergie par la production d'énergies renouvelables en 2020 »
- « Construire un « éco-territoire école » en proposant et en accueillant des formations à d'autres manières d'assurer les besoins humains et à d'autres modes de vie »

Le projet Biovallée vise donc des transitions écologique et sociale, au cœur desquelles l'action publique est essentielle (De Schutter et al., 2016).

Le projet se démarque, notamment par l'engagement de sa population active. En effet, 27% de la surface agricole du territoire est cultivée selon l'agriculture biologique (la moyenne est de 4% en France) et 20% des travailleurs appartiennent à une structure de l'économie sociale et solidaire (Grimault, 2015).

Outre son caractère pionnier dans l'innovation dès les années 1970 (comme nous l'avons vu précédemment), Biovallée a également été acteur dans la fondation du réseau TEPOS (Territoire à Energie POSitive) (**Encadré 4**) (De Schutter et al., 2016).

Encadré 4 : Les TEPOS (Territoires à Energie Positive)

Le réseau TEPOS a été créé en 2011 par le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il souhaite rassembler des territoires dont l'objectif est de limiter leurs besoins énergétiques et de les couvrir grâce aux énergies renouvelables.

Ce réseau permet ainsi de lier tous les acteurs du territoire impliqués afin qu'ils capitalisent et échangent sur leurs expériences, développent des approches et des outils, et promeuvent leurs retours d'expérience auprès des pouvoirs publics.

Le réseau TEPOS dispose de plusieurs outils de communication et d'interaction comme des rencontres annuelles, des téléconférences, des formations ou une lettre d'informations mensuelle. (CLER - Réseau pour la transition énergétique, s. d.)



Logo du réseau TEPOS (<https://cler.org/association/nos-actions/tepos/>)

Avec le projet Biovallée, il y avait aussi la volonté d'instaurer une « identité normative » au territoire. Les normes sociales d'un territoire regroupent la population autour de valeurs et d'intérêts communs : l'action publique doit nécessairement prendre en considération ces normes communautaires pour assurer le bon déroulement du projet. En effet, c'est le point de départ de l'action collective, le centre gravitationnel des stratégies d'acteurs qui seront mises en place (De Schutter et al., 2016).

L'argent mobilisé par la région a permis, au cours du GPRA Biovallée, le financement et la réalisation de 191 projets : 115 projets portés par les collectivités et 76 projets de 47 porteurs de projets privés. L'ensemble de ces projets portaient sur des sujets divers et variés : les énergies renouvelables, l'agriculture et les circuits courts, le tri des déchets, la formation des artisans à l'écoconstruction... (De Blic & Pineau, 2016). De nombreuses initiatives locales ont pu donc être soutenues par la vallée comme (Grimault, 2015) :

- Une ancienne base de travaux de la SNCF reconvertie en éco-parc d'activités avec une dizaine de structures de la culture, de l'agroalimentaire durable et une pépinière pour jeunes entrepreneurs
- Installation de panneaux solaires sur le toit de la coopérative Clairette de Die

Tijlbert Vink directeur de L'Herbier du Diois (fournisseur de plantes aromatiques biologiques depuis les années 1980 sur le territoire) souligne : « Nous étions présents avant que le nom Biovallée apparaisse. L'intelligence des élus a été de prendre le relais de toutes les initiatives privées » (De Blic & Pineau, 2016).

En ce sens, le projet *Biovallée* se veut également novateur dans les liens tissés avec les entreprises du territoire. L'enjeu était de créer un espace de coordination marchande : développer économiquement le territoire, en mutualisant les enjeux des acteurs et en harmonisant les prix. La politique est plus axée sur l'offre que la demande. Cela a notamment été le cas concernant la rénovation des maisons individuelles : en collaboration avec l'Institut négaWatt, Biovallée expérimente (dès 2010) la structuration du marché de la rénovation de ces maisons à l'échelle de son territoire. L'aspect novateur est d'autant plus grand que les entreprises concernées sont celles locales, de petites tailles (Labussière, 2017). Cet aspect sera abordé plus en détails dans la partie 3.

Dans la démarche Biovallée, il a toujours été important de soutenir les entreprises (et donc la création d'emplois) afin d'engager une dynamique territoriale et économique. Elles étaient donc des parties prenantes à part entière (De Schutter et al., 2016).

Nous pouvons également souligner que la concurrence était aussi présente sur le territoire : cela a permis le développement de l'innovation mais aussi de maintenir la qualité des produits sans pour autant augmenter leur prix. Les acteurs économiques de Biovallée sont donc liés par la coopération, l'entraide et les valeurs du projet : un véritable réseau porteur d'un développement économique local (De Schutter et al., 2016).

2.2.3. L'après Grand Projet Rhône Alpes

Au cours des 5 années du GPRA, la Biovallée rayonne aux échelles française et européenne. Le GPRA a permis au territoire d'obtenir le premier rang national en agriculture biologique. Il est également devenu le premier territoire de la région Rhône-Alpes pour l'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat (selon une étude faite en 2013 par la Mission Ingénierie et Prospective Rhône-Alpes) et le premier territoire-école en matière d'éducation et de formation au développement durable (De Blic & Pineau, 2016).

Cependant, la gouvernance du GPRA était légère. La coopération entre les trois communautés de communes et la société civile n'a pas donné naissance à une structuration juridique propre. Ainsi, à la fin du GPRA en 2014, toute l'organisation disparaît (comité de pilotage et chef de projet) : les acteurs ressentent un recul, voire un « gâchis » de leur implication (De Blic & Pineau, 2016).

2.2.3.1. L'Association Biovallée et sa gouvernance

Avant la fin du GPRA, « L'association de gestion et de promotion de la marque Biovallée® » est créée en 2012 par des élus et acteurs locaux, des entreprises et des associations. Elle est pilotée par des professionnels et des élus des collectivités de la vallée de la Drôme. Son objectif principal est de faire vivre et développer la marque Biovallée ainsi que sa culture territoriale. Ainsi, même après la fin du GPRA, l'Association est toujours sollicitée et le territoire fait encore parler de lui. En février 2015, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, elle change de gouvernance : elle sera dorénavant pilotée par des socio-professionnels. Cette décision est approuvée par les Communautés de communes, symbole d'une volonté de donner plus de pouvoir aux autres acteurs de la vallée ou bien de se désengager progressivement de l'Association ? De plus, l'association se renomme simplement « Biovallée ». Elle compte 100 adhérents en 2015 (De Blic & Pineau, 2016).

La gouvernance de l'association Biovallée s'est renouvelée : en 2017, Jean Pierre Brun (expert en énergie et en agriculture durable, co-dirigeant de Domélio (**Encadré 5**)) est élu nouveau secrétaire général (seul salarié de l'association depuis) après une vacance de poste de près de 6 mois. Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire la même année, un 4^{ème} collège voit le jour : celui des « habitants ». Il s'ajoute aux trois autres datant de 2012 : les collèges « collectivités », « acteurs économiques » et « associations ». Selon Jean Pierre Brun, « L'enjeu est autant d'élargir la base d'adhésion et de soutien que l'audience de l'association et de son message en faveur du développement durable auprès du grand public » (De Blic, 2018).

Encadré 5 : Domélio

Domélio est un bureau d'études, d'expertise, de conseil et de formation centré autour du développement durable. Il a été créé en 2007 et est co-dirigé par Jean-Pierre BRUN (expert en énergie et en agriculture durable) et Denis GROSSO (expert en prévention des risques professionnels). Le bureau est présent sur l'écosite du Val de Drôme.

Les grands domaines de Domélio sont :

- L'énergie : limiter la consommation, encourager les énergies renouvelables, se fournir de façon plus efficace.
- L'agriculture : expertise de durabilité.
- La prévention des risques professionnels : permettre efficacité, santé et sécurité pour les salariés, notamment à l'aide de formations ou de méthodes.

Les clients peuvent donc être des particuliers, des collectivités ou des professionnels.

Domélio est un adhérent de l'association Biovallée depuis 2012, convaincu par les valeurs qu'elle défend et l'opportunité qu'elle représente pour le territoire. Il utilise notamment la charte Biovallée pour orienter ses services.

(Association Biovallée, 2016)



Logo de Domélio (<https://www.bleu-roi.com/portfolio/domelio/>)

2.2.3.2. Les objectifs de l'Association

Les actions de l'Association Biovallée sont (Association Biovallée, 2021) :

- « Le co-pilotage de programmes territoriaux aux côtés des intercommunalités et en partenariat avec les structures locales »
- « La co-organisation de colloques fédérateurs sur le territoire, porteurs de solution d'avenir et d'inspirations pour le monde »
- « La co-animation de rencontres et de groupes de travail passerelles entre les collectivités, entreprises, associations et les habitants de la vallée »

L'Association a donc un rôle important à jouer dans la mise en relation et la coopération de tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, population) (Association Biovallée, 2021). Son ambition première est de « promouvoir du développement durable et humain par l'exemple ». Pour ce faire, l'Association fait appel à divers outils (*L'association des acteurs de Biovallée (plaquette)*, s. d.) :

- Une charte : elle permet le partage des avancées à l'échelle du territoire.
- La marque Biovallée® : l'Association assure sa pérennité en la promouvant afin de conserver son image forte d'engagement et d'ambition.
- Un site internet
- Une grille d'auto-évaluation du développement durable
- Un réseau d'adhérents avec des interactions régulières comme des rendez-vous thématiques ou des entretiens
- La possibilité de faire des appels à projet
- Des programmes de financement

Aujourd'hui, l'association compte 453 adhérents et donateurs (Association Biovallée, 2021). Elle est confrontée à trois enjeux majeurs (De Blic, 2018) :

- Maintenir la collaboration des trois Communautés de communes
- Impliquer la population dans le projet grâce à l'adhésion à l'Association
- Faire vivre la marque *Biovallée*[®], notamment en continuant à soutenir les acteurs socio-économiques du territoire et leurs actions

Comme dit précédemment, l'Association Biovallée permet de rassembler un maximum d'acteurs autour d'un objectif commun. En effet, tout le monde peut adhérer à l'association s'il le désire et devenir acteur en Biovallée pour une transition territoriale durable : entreprises, collectivités publiques, habitants... L'Association cherche ainsi à inculquer et promouvoir le respect pour l'environnement, les paysages et le territoire tout en partageant des valeurs de solidarité, de respect et d'entraide (*L'association des acteurs de Biovallée (plaquette)*, s. d.).

L'Association Biovallée agit également dans le but (*L'association des acteurs de Biovallée (plaquette)*, s. d.) :

- De « développer des formations de haut niveau dans le domaine du développement durable »
- D'« obtenir que tous les documents d'urbanisme intègrent de ne plus détruire de sols agricoles pour l'urbanisation »
- De « développer la recherche et la formation en lien avec le développement durable » : atteindre le nombre de 25 partenariats en 2025 (il y en avait 10 en 2012)
- De générer de nouveaux emplois dans des éco-filières (2,500 de plus d'ici 2025)
- Réduire de moitié les déchets destinés aux centres de traitement (d'ici 2025)

2.2.3.3. Un nouveau financement

Le financement apporté par les communautés de communes est de plus en plus incertain. En 2015, les intercommunalités décident de multiplier la cotisation donnée à l'association par 5 comme témoignage de leur soutien : elle passe ainsi de 22 centimes par habitant à 1 euros par habitant. Cependant, ce soutien est fragile. D'une part, les communautés de communes n'ont pas proposé de convention pluriannuelle à l'Association (De Blic & Pineau, 2016). De plus, la cotisation annuelle n'est pas respectée par toutes les communautés de communes : la 3CPS ne paye plus rien et la CDS ne paye que 40% de la cotisation en 2017. L'Association peut néanmoins toujours compter sur le soutien financier des grosses entreprises de la vallée (comme L'Herbier du Diois, Charles et Alice ou Géant Pièces Automobile) (De Blic, 2018).

En 2018, l'Etat français lance l'appel à projet « Territoires d'Innovation » (**Figure 6**). L'objectif est d'appuyer des projets locaux innovants grâce à une aide financière de l'Etat et de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) de 450 millions d'euros. Les projets candidats doivent s'inscrire dans une transition territoriale durable impulsée par les acteurs locaux et réunissant les collectivités territoriales (Auvergne Rhône-Alpes, 2019). *Biovallée* fait partie des 24 lauréats de cet appel à projet par décision ministérielle du 30 septembre 2019. Le projet bénéficie alors de 5.7 millions d'euros de la Caisse des Dépôts pour mener à bien son ambition de transition écologique durable. Il prend appui sur 30 structures partenaires du territoire, un consortium, un comité de pilotage et une équipe technique mixte (Biovallée, 2020).



Figure 6 : Logo de « Territoires d'Innovation » (<https://www.inrae.fr/actualites/pia-inrae-porteur-ou-partenaire-sept-projets-laureats-territoires-dinnovation>)

Territoires d'Innovation – Biovallée est centré autour de 4 objectifs généraux à l'horizon 2030 (Biovallée, 2019) :

- Une mobilité connectée et décarbonée, avec une réduction des flux (de personnes, de marchandises et de déchets)
- Un pôle d'innovation rurale et de formation, afin d'appuyer la place de Biovallée comme territoire de référence en matière de transition territoriale durable
- Une autonomie énergétique durable locale
- Une agroécologie et une bioéconomie, afin de préserver les ressources naturelles et les valoriser économiquement

2.2.4. Conclusion de la partie

Le projet Biovallée est né de l'association d'acteurs territoriaux dans un but environnemental commun. L'arrivée de néoruraux sur le territoire a apporté l'impulsion nécessaire à la mise en place d'un projet intercommunal : restaurer la rivière Drôme. Dans sa gouvernance comme dans les reconnaissances officielles qu'il va obtenir, le projet Biovallée se caractérise par l'innovation, dès ses origines.

Les premiers résultats de la collaboration entre communes encouragent alors les acteurs à voir plus grand et donc à un développement territorial durable pour la vallée. Biovallée devient en 2009 un Grand Projet Rhône Alpes dont les piliers sont les trois communautés communes du territoire. Jusqu'en 2014, ils agissent de concert pour le développement de la vallée et un usage raisonné de ses ressources. Entre transition écologique et croissance économique, les élus s'entourent de socio-professionnels et de partenaires institutionnels. Les agriculteurs et les entreprises deviennent des acteurs clés, au centre des initiatives. La population est mise à l'écart lors des délibérations bien qu'un objectif du projet soit d'instaurer des valeurs et une identité au territoire.

En 2015, le GPRA prend fin, tout comme la gouvernance du projet. C'est l'Association Biovallée (née en 2012) qui devient la seule entité porteuse de la marque Biovallée. Elle continue de porter les initiatives et les valeurs du projet même si l'implication des communautés de communes n'est plus constante. Cependant, l'Association continue de se renouveler et crée, en 2017, un collège « habitants » pour permettre une meilleure implication de la population dans le développement territorial durable de la vallée. Aussi, elle permet d'envisager Biovallée dans le futur avec des objectifs prospectifs et une nouvelle impulsion de financement avec Territoires d'Innovation.

2.3. Réponse aux premières hypothèses

2.3.1. Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie

Depuis l'origine de sa création aux objectifs prospectifs de l'Association, le projet Biovallée se veut inscrit dans une démarche de transition écologique. Vanté par l'Association comme un territoire référence en matière de développement durable, nous souhaitons explorer les initiatives s'inscrivant dans cette transition afin de juger de leur abondance et de leurs impacts.

Ainsi, nos lectures nous ont amené à penser que le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons référencer les initiatives mises en œuvre dans ce domaine en précisant leurs caractéristiques. De plus, nous souhaitons comparer le positionnement de Biovallée dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergétique avec d'autres territoires. Cela nous permettra d'analyser nos résultats et de conclure quant à la véracité de notre hypothèse.

Commençons par créer un tableau des initiatives de transition écologique menées par le territoire Biovallée (**Tableau 2**). Elles proviennent de l'ensemble de nos lectures bibliographiques, appuyées si besoin à d'autre documentation recherchée sur Internet par mots-clés. Les initiatives sont rangées par ordre chronologique.

Tableau 2 : Liste non exhaustive des initiatives recensées d'après nos recherches bibliographiques ; Auteur : Léa KNAUREK, 2021

Date	Nom	Thème	Description	Acteurs	Résultats	Source(s)
1987	Agribiodrôme	Agriculture, alimentation	Centre qui accompagne le changement des pratiques agricoles et alimentaires	Ingénieurs agronomes	Meilleure préservation de la biodiversité dans les champs des agriculteurs	(La Biovallée, lauréat de « Territoires d'Innovation 2019 », 2019; Réseau GAB - FRAB AuRA, s. d.)
2003	Terre de Liens	Agriculture	Association visant à développer l'agriculture biologique et paysanne et à préserver les terres.	Bénévoles	Facilitation de l'installation maraîchère, mouvement devenu national.	(Baillet, 2020; Raux, 2018)
2006	Les Compagnons de la terre	Agriculture	Pépinière d'installations fermières.	Equipe de 5 anciens formateurs et directeurs de CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole), réseau RENETA, structures publiques locales	Facilitation des installations agricoles durables	(Baillet, 2020; Symbiosis, 2021)
2011	Agri Court	Alimentation, agriculture	Association qui propose une plateforme de mise en réseaux des acteurs de la chaîne alimentaire pour faciliter la mise en œuvre du bio et du local dans la restauration collective.	Equipe de 5 personnes et des bénévoles, les producteurs locaux (80-100), les professionnels de la restauration collective, de nombreux partenaires (Agribiodrôme, Région...)	Facilitation des échanges entre les acteurs, développement de l'agriculture biologique	(Agri Court, 2021; La Biovallée, lauréat de « Territoires d'Innovation 2019 », 2019)

2011	Dorémi	Energies	Collaboration qui vise à réunir les artisans du bâtiments locaux en groupes pour de meilleurs prix, une meilleure organisation et un meilleur accès aux aides publiques.	Institut négaWatt, Enertech	Amélioration énergétique des habitations de la population	(Grimault, 2015)
2014	Ça bouge dans ma cantine	Alimentation, Agriculture	Programme pour informer et encourager à une consommation plus saine, bio et locale : Créations de jardins partagés, interventions d'agriculteurs ou de diététiciens, organisation de visites de fermes	Agriculteurs, acteurs de la restauration collective, population	La part des produits bio et locaux en restauration collective est passée de 17% à 40% en 2018.	(Baillet, 2020; Carasso, s. d.)
2015	Biovallée Energie	Energies	Programme d'accompagnements et d'aides pour produire de l'énergie renouvelable, rénover des habitations et réduire les consommations.	CCVD, 3CPS, entreprises locales, habitants	Amélioration énergétique des habitations de la population et des entreprises	(Biovallée, 2020; De Blic & Pineau, 2016)
2018	La Fabrique Paysanne	Agriculture	Association qui permet aux futurs agriculteurs de tester la faisabilité de leur projet en fournissant des terres, du matériel, des formations...	10 structures locales, le réseau nationale RENETA, autres partenaires experts	Facilitation des installations agricoles durables	(La Biovallée, lauréat de « Territoires d'Innovation 2019 », 2019; Reneta, 2020)

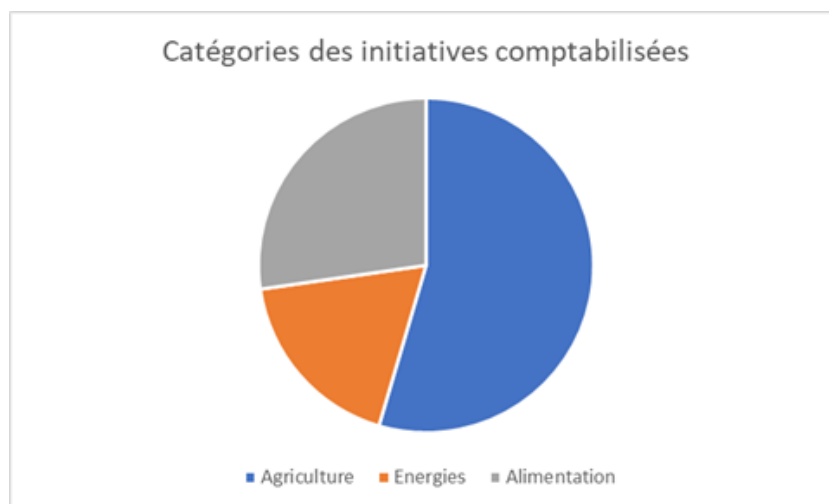


Figure 7 : Répartition des thèmes des initiatives comptabilisées dans notre tableau ; *Source des données : d'après le tableau des initiatives (figure 5) ; Auteur : Léa KNAUREK, 2021*

Nous avons donc comptabilisé 8 initiatives sur les thèmes de l'agriculture, des énergies et de l'alimentation. D'après le graphique circulaire (**Figure 7**), le thème le plus dominant est celui de l'agriculture.

En 2010³, Biovallée comptabilise une superficie de Surfaces Agricoles Utiles (SAU) de 46,790 hectares, soit 22% du territoire. Si nous nous intéressons à l'évolution de ce chiffre, nous pouvons noter qu'entre les années 2000 et 2010, de nombreuses SAU ont été perdues, que ce soit à l'échelle nationale (-6%) mais plus encore pour la vallée de la Drôme (-15%) (Thomé, 2020). Cela pourrait expliquer la multiplication des initiatives après 2010.

Afin de développer la transition écologique du territoire, nous pouvons remarquer que les initiatives agricoles concernent à de nombreuses reprises l'agriculture biologique. Biovallée est un territoire leader dans ce domaine avec 30,6% de sa SAU certifiée bio ou en conversion en 2012, contre 6% en Rhône-Alpes ou encore 3,5% à l'échelle nationale (Baillet, 2020).

Bien que le nombre d'initiatives concernant les énergies soit faible en comparaison aux autres, elles ont eu un impact sur la rénovation énergétique du territoire (**Figure 8**), notamment grâce à l'initiative Dorémi (Baillet, 2020).

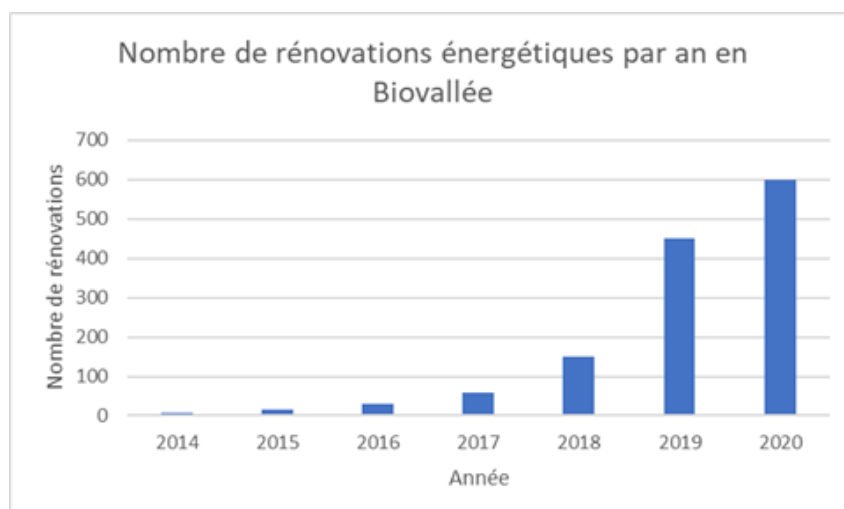


Figure 8 : Graphique du nombre de rénovations énergétiques par an en Biovallée ; *Source des données : (Baillet, 2020) ; Auteur : Léa KNAUREK*

³ Le prochain recensement agricole doit se faire entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 avril 2021. Il n'est pas encore réalisé au moment où nous écrivons ce texte.

Nous pouvons également noter que, bien que le GPRA soit terminé, d'autres initiatives sont mises en place à l'échelle de la vallée. L'Association Biovallée est donc actrice de la transition écologique en permettant un accompagnement et une mise en réseau des acteurs (De Blic, 2018).

Cette analyse nous permet de confirmer notre hypothèse, en y ajoutant une information : au vu de notre référencement d'initiatives, Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de l'énergie.

D'une part, le territoire soutient l'agriculture biologique, surtout en facilitant son approvisionnement auprès de la restauration collective. Cette dynamique d'alimentation durable est le résultat d'une longue trajectoire du système agroalimentaire territorial qui implique fortement les acteurs publics et privés du bio en collaboration avec ceux de l'agriculture conventionnelle. En effet, la reconnexion des enjeux agricoles et alimentaires se joue dans l'interaction entre les acteurs économiques, la société civile et les politiques publiques à travers la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire locale (Lamine & Chiffolleau, 2012).

D'autre part, les initiatives concernant le domaine énergétique permettent à la vallée de limiter ses « lacunes », notamment en matière d'énergies renouvelables. En 2015, le territoire dépensait 170 millions d'euros par an dans le domaine de l'énergie, ce que Jean Serret critique : c'est « autant d'argent qui quitte le territoire sans avoir créé d'emploi » (Grimault, 2015).

2.3.2. Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à l'implication et la collaboration des acteurs du territoire.

Notre deuxième hypothèse concerne l'aspect économique du projet Biovallée. En effet, un développement territorial durable a pour objectif de consolider et d'améliorer le fonctionnement socio-économique des territoires en tenant compte des principes du développement durable (Dasí, 2009). La Biovallée réunit des acteurs économiques de divers secteurs et les habitants autour d'une ambition commune : maintenir et développer l'activité économique tout en veillant à préserver les ressources naturelles, garantir une qualité de vie et produire du savoir autour de l'écologie (Remongin, 2019). Nous allons donc nous intéresser aux stratégies économiques mises en place en Biovallée et notamment aux relations avec et entre les entreprises du territoire.

Le soutien du monde de l'entreprise est essentiel pour une transition écologique et sociale réussie au sein de la Vallée de la Drôme notamment à travers la création d'emplois (De Schutter, 2016). Ainsi, la constitution de réseau entre acteurs économiques et plus précisément la collaboration entre les entreprises contribuent au développement de l'économie locale. Les acteurs économiques partagent un ensemble de valeurs, liées à la fois à l'identité du territoire et à la vision de la Biovallée, qui favorisent l'instauration de rapports fondés sur la confiance et l'entraide mutuelle (De Schutter, 2016). On remarque ainsi que le rapport avec le monde des entreprises et de la sphère économique répondent à des préoccupations sociales et instaure une logique d'entraide à l'instar d'une logique de profit ; la coopération l'emporte sur la concurrence. De plus, un des atouts de l'association Biovallée est assurément la fidélité du monde économique, y compris des entreprises de taille importante du territoire comme L'herbier du Diois, Charles et Alice, Géant Pièces Automobile. (De Blic, 2018). Ainsi, le modèle de planification en Biovallée installe un climat de confiance entre les entreprises et encourage les réseaux d'acteurs économiques.

On constate dans la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), la construction d'un système local d'entreprises similaire à un district, par les relations que préservent les entreprises entre elles, et qui se transforment dans le temps. (Duffaud- Prévost, 2018). De plus, le projet Biovallée met en avant l'histoire de la filière des PPAM comme emblème d'un territoire pionnier en agriculture biologique

et encourage les démarches de durabilité des entreprises avec notamment le choix des matériaux de construction et la production d'énergie. Certaines entreprises proposent des avantages pour les salariés qui utilisent le vélo comme moyen de locomotion. Finalement, il s'agit d'accroître la conception de la qualité des produits qui sont non seulement d'origine biologique, mais travaillés par des entreprises qui partagent des valeurs liées au développement durable dans toutes ses dimensions et également avec une forte implication locale (Duffaud- Prévost, 2016). De plus l'image de la Biovallée constitue une opportunité pour les entreprises implantées sur le territoire. En effet, de l'extérieur, même si aucun lien formel ne les lie, les entreprises de la vallée de la filière PPAM sont identifiées collectivement et sont perçues dans leur complémentarité. En termes de réputation, cette vision collective est bénéfique pour ces entreprises qui s'inscrivent dans le modèle durable de la Biovallée. Nous avons donc ici une relation forte entre la réputation de la vallée de la Drôme et la réputation des entreprises qui y sont installées (Duffaud- Prévost, 2016).

Le filière agricole, énergétique et alimentaires sont les secteurs qui comprennent le plus d'initiatives au sein de la Biovallée comme nous l'avons vu dans la première hypothèse. En effet, le programme des politiques publiques du territoire se concentre sur la stimulation de la demande de produits bio et locaux ainsi que sur les stratégies d'approvisionnement biologique de tous les acteurs économiques du secteur (agriculteurs, transformateurs, coopératives, cantines publiques, restaurants...). Des actions soutiennent l'implantation de jeunes agriculteurs bio grâce à un « Incubateur agricole » et un accompagnement pour l'acquisition d'équipements agricoles alternatifs pour les agriculteurs conventionnels. On constate également l'ambition de promouvoir et encourager une alimentation locale avec des plateformes d'achat de produits bio et/ou locaux, la formation du personnel de restauration collective et l'expérimentation de nouvelles pratiques responsables (Bui, Lamine, 2015).

Nous pouvons tout de même nous demander comment un « territoire rural » a su attirer et retenir les entreprises dans une économie marquée par la mondialisation et la métropolisation ? L'une des clés de ce succès réside dans l'ancrage local des entreprises. En effet, l'idée initiale de la création de certaines entreprises provient du désir des néo-ruraux⁴ de vivre dans un espace de faible densité où les emplois sont rares mais la qualité de vie est meilleure. Il s'accompagne également d'une motivation idéologique : redonner vie au territoire en créant des emplois locaux (Duffaud- Prévost, 2016).

D'après ces premiers résultats issus de nos recherches bibliographiques, nous pouvons commencer à affirmer que le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à l'implication des acteurs économiques mais en apportant quelques précisions. En effet, nous avons montré que le projet a entretenu une ambition commune autour des valeurs du développement durable en intégrant les acteurs économiques du territoire. Cependant, il faut avoir à l'esprit que la réussite de ce développement économique est également liée à un sentiment d'appartenance au territoire fort que possèdent les entreprises locales. Ce qui les pousse à s'investir davantage dans le projet Biovallée et ainsi, développer la compétitivité du territoire. De plus, la coopération et l'entraide mutuelle entre les entreprises sont des éléments clés puisque, comme nous l'avons vu précédemment, la constitution de réseaux entre acteurs économiques contribue au développement de l'économie locale (De Schutter, 2016).

Nous pouvons également ajouter que nos 2 hypothèses sont complémentaires. En effet, Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable notamment en encourageant des initiatives dans le domaine de l'agriculture, des énergies et l'alimentaire. Cependant, cette transition a été possible seulement grâce à la coopération et la collaboration des acteurs économiques du territoire qui partagent les valeurs de la Biovallée. On peut ainsi percevoir que le

⁴ Les néoruraux désignent les nouveaux habitants des communes rurales, originaires de communes urbaines, s'installant dans un espace où ils n'ont pas d'attaches familiales (Glossaire de Géoconfluences, 2019)

développement territorial durable est possible en mettant en place une logique d'acteur public et privé qui travaillent ensemble pour assurer le développement économique du territoire lui permettant de prospérer tout en gardant à l'esprit les préoccupations environnementales et sociales.

2.4. Conclusion et suite du PFE (S9)

Le projet Biovallée puise ses origines dans des ambitions de transition écologique et dans un processus de collaboration intercommunale. Il devient « pionnier » en matière de développement territorial durable, se revendiquant comme étant « une référence » dans ce domaine. Aujourd'hui, la gouvernance a évolué : le GPRA s'est achevé et la seule instance officielle pour porter la marque Biovallée est l'Association éponyme. L'implication des intercommunalités s'est un peu essouffée mais l'association continue ses actions à l'échelle de la vallée, notamment au travers des initiatives agroécologiques, et entretient son lien avec les entreprises du territoire.

Nos recherches bibliographiques nous ont permis de comprendre l'évolution du projet Biovallée et les phénomènes de transition qu'il porte. Nous avons ainsi vu qu'il a permis une transition écologique efficace en faveur d'un développement territorial durable, portée par une implication forte des acteurs économiques du territoire. Enfin, nous avons remarqué que nos deux hypothèses sont complémentaires. En effet, la transition écologique et sociale a été possible seulement grâce à la coopération et la collaboration des acteurs économiques du territoire qui partagent les valeurs de la Biovallée en matière de développement durable.

Néanmoins, nous déplorons le manque d'aspect critique dans nos résultats : il est difficile de faire la part des choses entre ce qui est réel et ce qui est « revendiqué » à travers ce que l'on appelle le greenwashing⁵. Une phase d'enquête serait nécessaire afin de confronter nos recherches bibliographiques à des paroles et réactions d'acteurs du territoire. L'enquête de terrain nous serait également utile pour répondre à notre troisième hypothèse qui porte sur la disparité d'actions entre les communautés de communes : aller à la rencontre des acteurs de la vallée de la Drôme changerait peut-être notre regard sur le projet et nous amènerait à de nouveaux axes de recherche. Nous serions ravies de mener ces travaux à termes si nous sommes amenés à approfondir le sujet au prochain semestre.

⁵ Le terme greenwashing (de l'anglais green, vert et wash, laver), en français blanchiment écologique ou encore écologie de façade, désigne une méthode de communication utilisée par une organisation dans le but de se donner une image socialement et/ou environnementalement responsable assez éloignée de la réalité (Glossaire de Géoconfluence, 2016)

3. Livrable Semestre 9

3.1. Retour sur le semestre 8

3.1.1. Recontextualisation du PFE

Dans le cadre de la 4ème année du cycle ingénieur “Aménagement et Environnement” de Polytech Tours, nous avons commencé un travail de recherche sur le sujet : “Analyse d’une démarche de développement territorial durable : Biovallée”.

A la suite de recherches bibliographiques sur les termes de ce sujet, nous l’avons explicité ce qui nous a permis de définir notre objet de recherche : étudier le projet d’aménagement territorial “Biovallée” en termes de spatialité, de temporalité mais également par rapport à l’évolution et l’implication du jeu d’acteur. Notre étude est, plus particulièrement, centrée sur l’aspect de durabilité du projet.

Pour élaborer notre travail de recherche, nous avons réalisé un état de l’art en sélectionnant un corpus 10 articles scientifiques. Cela nous a conduit à poser la problématique suivante : **Autrefois porteuse d’une dynamique entretenue, le projet Biovallée peut-il encore se revendiquer comme étant une référence en matière de développement territorial durable ?**

3.1.2. Les hypothèses

Après une première partie présentant dans sa globalité le projet Biovallée, nous avons posé trois hypothèses :

- Hypothèse 1 : Le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d’un développement territorial durable, notamment dans le domaine de l’agriculture et de l’énergie.
- Hypothèse 2 : Le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire, notamment grâce à l’implication et la collaboration des acteurs du territoire.
- Hypothèse 3 : La disparité d’actions entre les communautés de communes provient du fait que certaines privilégient l’aspect économique sur l’aspect écologique (ce dernier étant initialement porteur du projet).

L’année dernière, nous avons apporté une réponse aux deux premières hypothèses, qui sont complémentaires :

- Pour **l’hypothèse 1**, nous avons montré que le projet Biovallée avait permis la mise en place d’une dynamique d’alimentation durable grâce à une reconnexion des enjeux agricoles et alimentaires. Cela est notamment passé par une mise en œuvre d’une gouvernance alimentaire locale. Cependant, il reste encore des efforts à fournir en termes de transition énergétique.
- Pour **l’hypothèse 2**, nous avons mis en évidence que la transition économique et écologique au sein de la Biovallée a été possible grâce à la coopération et la collaboration des acteurs économiques du territoire, partageant les valeurs de la Biovallée. Nous avons relevé de fortes synergies entre les acteurs privés et publics.

Ainsi, nous avons montré que le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace en faveur d’un développement territorial durable, portée par une implication forte des acteurs économiques du territoire.

Concernant notre hypothèse 3, nous avons voulu mener une phase d’enquête car nos ressources bibliographiques étaient insuffisantes pour pouvoir y répondre.

3.2. La phase d'enquête

3.2.1. Objectifs

La deuxième phase de ce PFE va nous permettre de confronter les éléments recueillis lors de nos recherches bibliographiques aux réalités sur le terrain vécues par les acteurs du territoire. En effet, nous voulons obtenir la vision des différents protagonistes du projet Biovallée, leur implication et les perspectives du territoire. Ces entretiens sont l'occasion d'observer de plus près les jeux d'acteurs et nous permettront notamment de savoir quelles sont les clés de cette gouvernance si particulière. Nous pourrions également confirmer si le projet Biovallée a réellement permis un développement écologique et économique du territoire.

Outre la réponse à l'hypothèse 3, la réalisation d'entretiens avait pour but de pouvoir approfondir d'autres questions que nous nous posons dans le cadre de notre PFE :

- Pourquoi le territoire de la Biovallée est-il si dynamique sur les questions de transition / résilience territoriale ? Quels sont ses leviers ?
- Quelles sont les relations et les articulations entre ses acteurs (publics et privés) ?
- Quelle est la situation de la Biovallée en 2021 ? Y-a-il un besoin d'une nouvelle énergie pour relancer le projet Biovallée ? Quel avenir pour la Biovallée ?
- La démarche de Biovallée peut-elle être transposée à d'autres territoires ?

3.2.2. Recherches préliminaires

Avant de commencer la phase d'enquête, nous voulions d'abord vérifier que de nouveaux documents sur la Biovallée n'avaient pas été publiés afin de pouvoir les prendre en compte dans notre étude. Comme nous n'en avons pas trouvé, nous avons choisi de visionner deux vidéos récentes traitant du projet Biovallée. Nous en avons noté les informations importantes ci-dessous.

3.2.2.1. « Recycler l'imaginaire de la transition dans les politiques publiques locales. L'exemple de la Biovallée dans la Drôme » - Adrien Mollaret

Dans le cadre de la Journée d'étude des doctorants des laboratoires RURALITES⁶ et CITERES⁷ (Université de Poitiers et Université de Tours) du 27 novembre 2020, nommée « Transitions, territoire(s) et acteurs », Adrien Mollaret, doctorant à l'UMR⁸ Pacte (Université de Grenoble) a fait une intervention. L'enregistrement vidéo est disponible à l'adresse internet suivante : https://www.canalu.tv/video/citeres/01journee_d_etude_transition_territoire_s_et_acteurs_introduction.58749

En 2018, Adrien Mollaret a réalisé une enquête sur la Biovallée au cours de laquelle il a réalisé une dizaine d'entretiens avec les acteurs du territoire. L'objectif était de questionner la mise en récit de la transition et la diffusion de l'imaginaire de la transition à différents acteurs : Comment différents acteurs s'emparent du terme "transition" et y investissent un sens différent en mettant en récit leurs actions ?

A travers les récits des acteurs, Adrien Mollaret a noté une forte mise en récit de l'expérience de la Biovallée mais également que tous les discours sont très différents voire opposés.

"Le premier récit va être une manière de fédérer les actions locales, le tissu associatif local. Le deuxième va être important pour fédérer des acteurs économiques ou des élus qui ne partagent pas de changement profond de nos modes de production / consommation mais qui vont voir ici un avantage, un intérêt économique."

⁶ Rural, Urbain, Lien, Environnement, Territoires, Sociétés

⁷ Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés

⁸ Unité Mixte de Recherche

En réalité, après étude, Adrien Mollaret en est venu à la conclusion que les types de récits co-existent : ils sont simplement le reflet de différentes facettes du projet qui fonctionnent ensemble. Cette dualité montre la pluralité de significations du terme “transition”. Biovallée en est un exemple localisé.

Au vu de son travail de recherche, nous avons contacté Adrien Mollaret pour qu’il puisse nous aider dans l’élaboration de notre phase d’enquête.

3.2.2.2. Rencontre-conférence du hub créatif de Verviers – Olivier Massicot

Le 2 février 2021, une rencontre-conférence fut organisée en partenariat avec le réseau alimentaire de l’arrondissement de Verviers. L’arrondissement est devenu un véritable laboratoire de la transition alimentaire. D’autre part, la vallée de la Drôme est un territoire cité en exemple pour son avance dans la transition. L’objectif de cette conférence était de présenter les territoires de Verviers et de la vallée de la Drôme. Olivier Massicot, un administrateur de l’Association Biovallée et du Territory Lab, est intervenu. L’enregistrement vidéo est disponible à l’adresse internet suivante : https://www.youtube.com/watch?v=Chlf6_aEyK8&list=WL&index=70

La Biovallée est un territoire rural et agricole situé entre Lyon et Marseille, au cœur du bassin versant de la Drôme. Les origines de la dynamique de transition proviennent de la régénérescence agricole du territoire et de la restauration de la rivière Drôme. Puis, le projet Biovallée est né de la volonté de coconstruire une métropole rurale responsable, innovante et alternative qui place le développement durable au cœur d’activités humaines, agricoles, économiques et culturelles. Les débuts de Biovallée étaient très portés sur la dimension « aménagement du territoire » notamment à travers un appel à projet régional (Grand Projet Rhône-Alpes). Ce dernier avait pour objectif de renforcer les éco-activités, valoriser les bioressources existantes et transformer la Biovallée en un territoire école de dimension nationale.

Aujourd’hui, il s’agit de faire le passage entre l’ancienne génération et les nouveaux acteurs en Biovallée. De plus, il demeure une concentration de projet d’innovation liée à la transition écologique. Ainsi, le rôle du Territory Lab est de comprendre pourquoi le territoire est si dynamique sur les questions de transition / résilience territoriale. A l’époque, il y a eu une volonté de travailler sur un marketing territorial avec la marque Biovallée mais cela n’avait pas convaincu à cause d’une mauvaise communication. La particularité de la Biovallée réside dans le fait qu’il s’agit d’un nouveau type de gouvernance territoriale. En effet, l’ensemble des acteurs portés par les valeurs de Biovallée participent aux soins du territoire (associations, acteurs publics, habitants, entreprise...).

L’Association des acteurs de la Biovallée fait le lien entre les acteurs du territoire, ce qui permet de dynamiser le territoire. Les intercommunalités de la vallée contribuent à l’association à hauteur de 1€ par habitant. Il s’agit ici d’une nouvelle façon de concevoir les dynamiques territoriales et des interactions entre les différents acteurs d’un territoire.

Aujourd’hui, en 2021, l’intervenant met en évidence des nouveaux enjeux pour Biovallée et il explique que le projet de territoire entre dans une nouvelle phase :

- Quel type de structure pourrait aider à redynamiser la résilience du territoire ?
- Quelles nouvelles énergies pour relancer le projet Biovallée ?
- Comment engager une montée en puissance culturelle de la transition sur le territoire pour toucher plus d’acteurs au projet Biovallée ?

L’intervenant met ainsi en évidence les nouveaux enjeux du territoire de la Biovallée et nous pouvons ainsi nous questionner sur l’avenir du projet Biovallée et sur les raisons de cet essoufflement pour la suite de notre travail d’enquête. Nous pouvons également nous demander quels sont les sources et les mécanismes qui font de la Biovallée un territoire de référence en matière de transition mais également si ses principes peuvent être transposables à d’autres territoires.

(Nous avons tenté de contacter Olivier Massicot, sans succès).

3.2.3. Méthodologie

Afin d'apporter de nouveaux éléments de réponses à nos hypothèses précédemment citées, nous avons souhaité mener une enquête auprès de différents acteurs de la Biovallée. Nous avons conduit une étude transversale en interrogeant plusieurs typologies d'acteurs au cours de divers entretiens individuels.

Tout d'abord, nous avons déterminé quelles typologies d'acteurs interroger, selon nos lectures et notre travail lors du S8. Notre première sélection était la suivante :

- Des représentants de l'Association Biovallée
- Des représentants des 3 Communautés de Communes composant Biovallée
- Des associations agricoles
- Du personnel d'entreprises
- Des habitants

Dans un second temps, nous avons élaboré une grille d'entretien pour ces diverses typologies. L'objectif était de créer une série de dix questions incitant les personnes interrogées à partager leur expérience et leurs connaissances, afin de nourrir notre réflexion sur le sujet et de répondre à nos hypothèses. Voici les questions que nous avons retenues :

1. Parlez-nous de vous (rôle / statut dans le périmètre de la Biovallée)
2. Quel est votre lien avec Biovallée ? Avez-vous bénéficié du projet d'aménagement territorial durable Biovallée ? Dans quelle mesure vous y avez participé ?
3. Comment les communautés de communes ont-elles participé à la dynamique du projet Biovallée ?
4. Connaissez-vous d'autres acteurs impliqués dans la Biovallée ? Quelle est votre relation avec les autres acteurs ?
5. Quels sont (ou ont été) les points forts et/ou faibles du projet Biovallée ?
6. Pensez-vous que le projet Biovallée a permis une transition écologique durable sur le territoire ? Pourquoi ?
7. Pensez-vous que le projet Biovallée a permis un développement économique du territoire ? Pourquoi ?
8. Que pensez-vous de l'articulation entre les thématiques économiques et écologiques au sein du territoire ? En est-il de même pour les différents acteurs du territoire ? (particulièrement entre les différentes CC) ?
9. Considérez-vous que le projet Biovallée s'essouffle ? Si oui, pourquoi et comment pourrait-il être relancé selon vous ?
10. Comment voyez-vous la Biovallée dans 5 ans ? 10 ans ?

En parallèle, nous avons déterminé une liste d'acteurs à contacter dans chaque typologie. Le processus de prises de contact et de rendez-vous fut long et difficile. Nous nous sommes parfois confrontées à des refus, à de mauvaises coordonnées ou à des délais de disponibilités trop longs. Nous avons pu progressivement élargir notre liste de contacts en demandant cordialement des coordonnées d'autres acteurs à ceux que nous interrogeons.

Lors de chaque entretien, nous avons (sous accord) enregistré l'échange afin de pouvoir l'étudier par la suite. En effet, nous avons réalisé, pour chaque entretien, une fiche récapitulative comprenant le contexte de l'échange et sa retranscription complète. Puis, afin de faciliter l'analyse de la phase d'enquête, nous avons créé un tableur recensant les informations importantes de chaque interview par thématique.

Afin d'obtenir quelques conseils dans l'élaboration de notre démarche, nous avons réalisé un premier entretien d'Adrien Mollaret le 9 novembre 2021 en tant que personne ressource. Il nous a donné des indications sur la réalisation des entretiens, notamment sur les typologies d'acteurs à interroger. Nous avons alors pris conscience qu'interroger les habitants allait être une tâche trop difficile à réaliser au vu du temps que nous avions à disposition. Ainsi, nous avons éliminé cette typologie d'acteurs de notre liste.

Au total, nous avons réalisé 6 entretiens auprès des différentes typologies que nous souhaitions interroger (**Tableau 4**) :

Tableau 3 : Description des acteurs interrogés lors de notre enquête (Auteur : Léa Knaurek)

Typologie d'acteurs	Nom / structure de l'acteur interrogé	Rôle de l'acteur interrogé	Contexte de l'interview	Annexe
Associations agricoles	Nicolas Molinier - Agribiodrôme	Directeur de l'association	12/11/2021, visioconférence	N°1
	Nicolas – Les Amanins	Responsable de l'accueil, la réservation et l'organisation	16/11/2021, téléphone	N°2
Association Biovallée	Sandie Laurent – Association Biovallée	Chargée de mission au Pôle des Savoirs (salariée de l'association)	19/11/2021, visioconférence	N°3
Acteurs publics	Jean Serret – CC du Val de Drôme	Maire de la commune d'Eurre et Président de la CC du Val de Drôme	19/11/2021, téléphone	N°4
	Olivier Fortin – CC du Diois	Directeur général des Services de la CC du Diois (interface entre équipe technique et politique)	24/11/2021, visioconférence	N°5
Entreprises	Isabelle Lardon – Dorémi	Chargée de mission sur le programme Dorémi	30/11/2021, visioconférence	N°6

N.B. : Comme lors du semestre précédent, nous avons tenu à jour un rétroplanning récapitulatif tout le travail réalisé durant la 5^{ème} année avec des bornes temporelles ([Annexe 7](#)).

3.3. Contenu et analyse de la phase d'enquête

3.3.1. Rappel : projet Biovallée, Territoires d'Innovation de Grande Ambition, marque Biovallée

Tout d'abord, afin de recontextualiser notre sujet, il est important de définir ce que l'on entend par projet Biovallée, Territoires d'Innovation de Grande Ambition ou encore la marque Biovallée. En effet, lorsque nous avons interrogé les acteurs de la Biovallée, il n'était pas toujours simple de naviguer entre ces différentes notions sachant qu'elles ont chacune un sens et une perception différent en fonction des acteurs.

Le projet Biovallée n'est pas vraiment inscrit dans le marbre c'est plutôt l'idée d'un éco-territoire avec des objectifs communs en termes de transition pour le territoire. Nous pouvons alors dire qu'il s'agit ici plus d'un concept que la plupart des acteurs du territoire approuve.

D'un autre côté, il y a le projet Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) qui, lui, pose des actions précises sur le territoire avec 20 millions d'euros de subventions attribués par l'Etat pour mener à bien ces projets. Les ambitions de ce programme comportent ainsi les objectifs concrets des acteurs de la Biovallée (association, acteurs publics et privés).

Enfin, la marque Biovallée a été créée en 2002 pour faire la promotion de ce territoire éco-responsable mais également pour mettre en valeur les entreprises labélisées et leur engagement dans une dynamique de transition territoriale. A l'origine, l'Association Biovallée avait pour vocation de gérer cette marque territoriale qui est aujourd'hui devenue assez désuète, notamment à cause d'une mauvaise

communication. A ce jour, l'Association participe activement à la mise en place des objectifs du programme TIGA mais également pour la mobilisation des acteurs du territoire.

3.3.2. Interactions entre les acteurs et implication au sein de la Biovallée

Pour commencer l'analyse de nos entretiens, nous allons chercher à comprendre les différentes synergies et dynamiques entre les acteurs. En effet, la gouvernance particulière de la Biovallée reliant les acteurs publics, privés et associatifs du territoire, nous pousse à nous questionner sur les interactions et les liens entre eux. Nous présenterons, dans un premier temps, les acteurs que nous avons interrogés et leur rôle au sein de la Biovallée. Puis, nous nous intéresserons aux interactions entre les acteurs du territoire afin de mieux appréhender la place de chacun et la gouvernance du projet. Enfin, nous mettrons en évidence le niveau d'implication de chaque acteur dans la démarche Biovallée afin de répondre à notre 3^{ème} hypothèse.

3.3.2.1. Le rôle des acteurs interrogés au sein de la Biovallée

Dans un premier temps, nous allons présenter les acteurs que nous avons interrogés et définir le rôle de leur structure (**Tableau 5**) :

Tableau 4 : Listes des acteurs interrogés durant notre enquête (Auteur : Rita Loukili)

Typologie	Structure	Rôle de la structure
Association agricole	Agribiodrôme	• Communiquer et informer sur l'agriculture biologique • Développer et soutenir la production biologique • Structurer les filières équitables et de proximité
Association agricole	Les Amanins	Transmettre des pratiques écologiques et quotidiennes à un public le plus large possible. Que ce soit en vacances, en stage, en forum, en séminaire ou en classe découverte, les Amanins propose un cadre favorable au bien être, à la détente, et à la rencontre.
Association Biovallée	L'Association des acteurs de la Biovallée	Animer le projet de territoire de transition écologique et sociale Biovallée
Acteur public	Communauté de communes du val de Drôme	Fédérer les communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent
Acteur public	Communauté de Communes du Diois	Fédérer les communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent
Entreprise (ESS⁹)	Dorémi	Accélérer la rénovation performante des maisons individuelles et sortir durablement de la précarité énergétique

⁹ Entreprise Sociale et Solidaire

Nous allons à présent nous intéresser au rôle de chaque acteur dans la dynamique du projet Biovallée.

Concernant **l'association agricole** que nous avons interrogée, Agribiodrôme est une association départementale qui coordonne et développe l'agriculture biologique dans le département de la Drôme. La Biovallée est une partie de son territoire d'influence. Elle vise une agriculture 100% biologique prenant en compte les principes de commerce équitable et de proximité. Concernant la Biovallée, l'association n'a commencé à travailler que très récemment avec les élus locaux autour de problématiques communes *« ils avaient un administrateur qui était très motivé pour travailler sur ça [le volet agricole] et on s'est rencontrés dans ce cadre-là, donc c'étaient vraiment des rencontres politiques autour de l'agriculture à l'échelle de la Biovallée. Et ça s'est concrétisé par un partenariat autour d'un forum sur les plantes aromatiques qu'ils ont organisé »* (Nicolas Moliner, Agribiodrôme). Aujourd'hui, l'association agricole est en collaboration avec les acteurs publics du territoire afin de développer et d'accompagner le volet agriculture dans les ambitions de l'appel à projet **Territoires d'Innovation**.

D'un autre côté, **l'Association Biovallée** est au cœur des ambitions de l'éco-territoire. En effet, elle joue un rôle d'interface entre les acteurs de la Biovallée et favorise la création d'un espace d'échange et de discussion entre eux. Ainsi, pour comprendre la gouvernance de ce projet, il faut comprendre l'organisation de l'Association. Celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration composé de représentants de quatre collèges (habitants, associations, entreprises et collectivités). Ainsi, l'Association permet de mettre autour d'une table quatre typologies d'acteurs afin de discuter et prendre des décisions ensemble. D'après Sandie Laurent de l'Association Biovallée *« c'est un peu le rôle de facilitateur de trouver des sujets qui réunissent tout le monde sur la transition écologique »*. De plus, cette structure permet d'animer et de densifier les réseaux d'acteurs. La particularité et la force de ce territoire réside dans le fait que les différents types d'acteurs collaborent et discutent ensemble autour de projets communs. *« Tout le monde n'est pas forcément relié dans un réseau. Donc, nous, on a pour but de densifier les mailles et justement, de faire se rejoindre des mailles qui sont différentes. Donc, faire discuter une entreprise avec un habitant - ce qu'ils ne font pas d'habitude »*, explique Sandie Laurent.

Les **acteurs publics**, et plus particulièrement les intercommunalités du territoire, évoquent leur participation au projet Biovallée au prisme des différents appels à projet auxquels ils ont participé (le Pôle d'Excellence Rural, le Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA) et plus récemment Territoires d'Innovations de Grande Ambition (TIGA)). En effet, le rôle de ces acteurs est avant tout de proposer des projets structurants pour le territoire et pour ses administrés. Ainsi, les financements issus de ces appels à projets ont permis d'organiser les acteurs du territoire autour d'une dynamique et d'une ambition commune. De plus, les deux intercommunalités (la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) et la Communauté de Communes du Diois (CCD)) sont à l'origine de la création du projet et de l'Association Biovallée

Enfin, Dorémi, **une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** à but d'intérêt général, a participé au développement d'un programme de rénovation énergétique résidentielle sur le territoire de la Biovallée. En effet, Dorémi a mis en place une formation et des chantiers écoles pour les artisans afin d'améliorer les compétences des professionnels sur le territoire et d'accélérer la dynamique de rénovation performante et complète des maisons. Il s'agit d'une des actions majeures sur le territoire en matière de transition énergétique car elle a permis de regrouper les professionnels et les particuliers du secteur afin de proposer des solutions adaptées autour de la rénovation des habitations de la Biovallée.

La **Figure 9** illustre le rôle de chaque acteur que nous avons interrogé lors de nos entretiens.

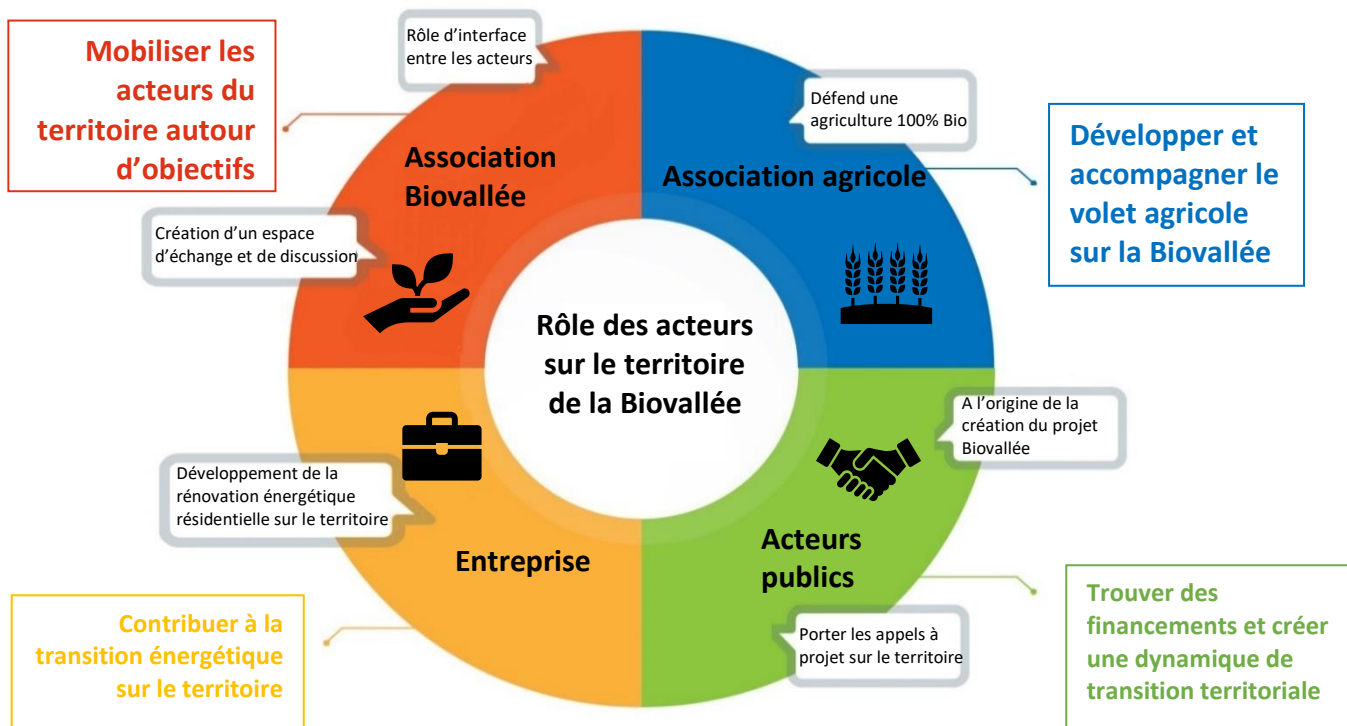


Figure 9 : Synthèse du rôle de chaque acteur sur le territoire de la Biovallée (Auteur : Rita Loukili)

3.2.2. Les interactions entre les acteurs de la Biovallée

3.2.2.1. Une idéologie et des projets communs au cœur des interactions

Après avoir présenté le rôle de chaque acteur au sein de la Biovallée, nous allons analyser les interactions et les relations entre ces derniers mais également comprendre dans quels objectifs s'inscrivent les collaborations entre eux. Pour cela, nous avons, dans un premier temps, réalisé un schéma (**Figure 10**) permettant de mieux appréhender les interactions et les synergies sur le territoire. Puis, nous détaillerons les types d'interactions et les modes de collaborations des acteurs.

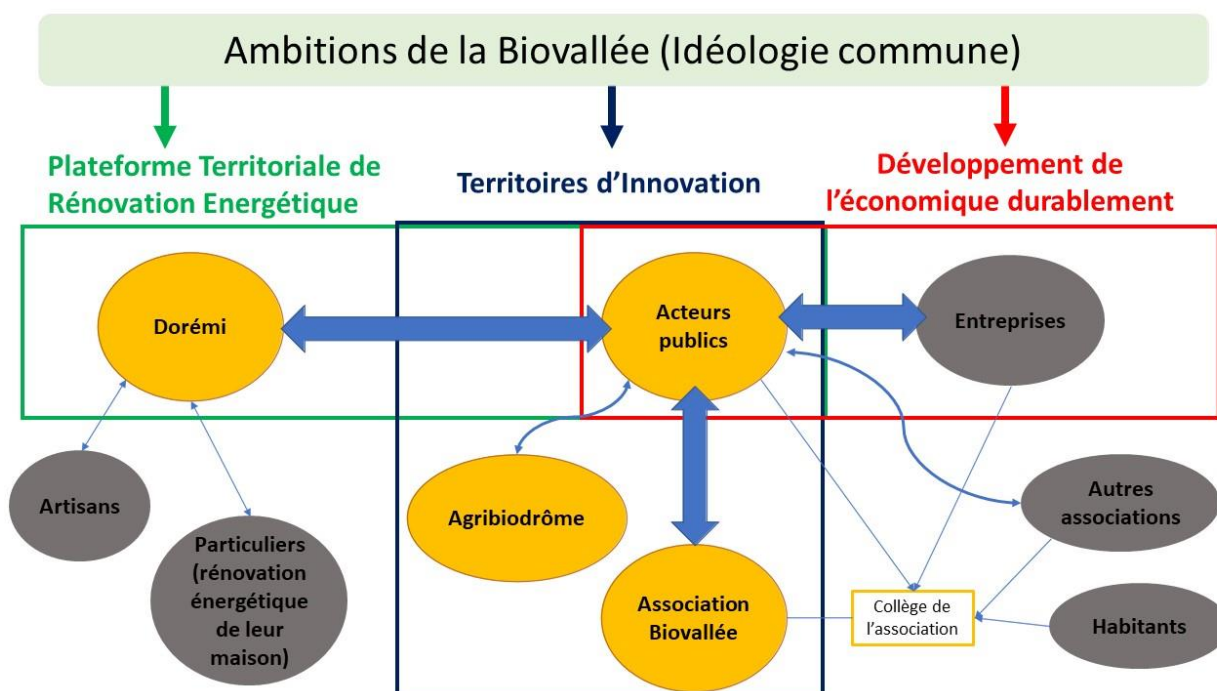
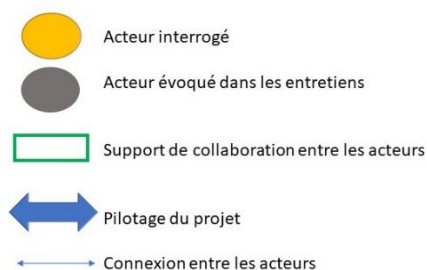


Figure 10 : Schéma des acteurs interrogés et évoqués dans les entretiens (Auteur : Rita Loukili)

Légende :



Tout d’abord, nous comprenons que tous les acteurs du territoire adhèrent au concept de la Biovallée : acteurs publics, privés, associatifs et même habitants partagent l’idée d’un territoire du bien-être écologique et social. Nous comprenons ainsi que la première strate qui lie tous les acteurs du territoire réside dans le partage d’une **idéologie commune**. « *Même s’il n’y a pas de projet, même si on n’a pas d’argent alloué, on a quand même un projet Biovallée. On a quand même, dans l’esprit, l’idée d’un éco-territoire* » a exprimé Sandie Laurent de l’Association Biovallée. Afin de comprendre quelles sont les dynamiques qui permettent de concrétiser les ambitions de territoire, il faut s’intéresser aux supports permettant aux acteurs de collaborer et de faire émerger des projets structurants.

Ainsi, les appels à projet cités précédemment ont permis aux acteurs de se rencontrer pour discuter des projets à mettre en place sur la vallée de la Drôme : le Pôle Rural d’Excellence, le GPRA et, actuellement, le TIGA. Aujourd’hui, l’Association Biovallée, en collaboration avec les intercommunalités, pilote le programme **Territoires d’Innovation de Grande Ambition** à travers des comités de pilotage pour prendre les décisions majeures. Le projet est divisé en « axes de transition » : l’alimentation et l’agriculture, l’énergie, la mobilité et l’économie circulaire, les savoirs et la formation. Les trois intercommunalités et l’Association sont responsables chacune d’un axe et des projets qui en découlent. Ainsi, l’Association Biovallée et les trois communautés de communes du territoire ont pu travailler ensemble autour d’un projet commun. C’est ce qu’exprime Jean Serret, Président de la CCVD : « *L’association a pu fédérer, sur un appel à projets, trois communautés de communes qui ne travaillent plus trop ensemble* ». Il réside, néanmoins, un lien historique fort entre la CCVD et la CCD en tant que fondateurs du projet Biovallée. Enfin, ce n’est que récemment, qu’un rapprochement entre Agribiodrôme et les collectivités s’est manifesté avec les fonds du TIGA et le développement / accompagnement d’actions agricoles sur le territoire.

Nous pouvons également constater des interactions entre les différents acteurs que nous avons interrogés et les entreprises du territoire (évoquées dans nos entretiens). Tout d’abord, l’Association Biovallée, en plus du collège dédiés aux entreprises, échange régulièrement avec les structures économiques du territoire afin de faire émerger des actions ou des projets pouvant être portés par l’Association Biovallée. « *Ce rôle d’espace de discussion a permis d’agréger ces projets, donc d’aller voir les entreprises du territoire, de leur demander “qu’est-ce que vous allez faire ?”* » d’après Sandie Laurent de l’Association Biovallée. A l’image de cette collaboration et dans le cadre du projet « **Sous les arbres... Rejoignez-nous** », des pépiniéristes du Diois ont fait don de leur arbres en fin de saison au lieu de les jeter pour les replanter au sein de l’espace public. Enfin, sept entreprises du territoire (Agribiodrôme, Charles & Alice, Crest Distribution (Intermarché), Elixens, GPA, Liotard et pépinières Veauvy) se sont réunis avec l’Association Biovallée au sein d’une communauté d’échanges et d’actions appelée « **J’entreprends en Biovallée** ». Les chefs d’entreprises ont décidé d’apporter une aide financière à l’Association pour créer un poste de Chargée de mission afin de travailler sur le développement de l’écologie industrielle et territoriale sur la Biovallée. Nous pouvons donc constater que les entreprises du territoire se sentent également concernées par les actions menées en Biovallée. Nous pouvons également distinguer une synergie importante entre

les entreprises et l'Association Biovallée qui portent ensemble des projets innovants permettant de concrétiser les objectifs de transition du territoire.

De la même façon, les acteurs publics gardent un lien particulier avec les entreprises. « *Les entreprises du territoire et la CCVD travaillent ensemble sur des sujets. Après, il faut trouver des relations entre les envies de ces entreprises et comment la communauté de communes peut répondre à ces attentes-là sur le territoire* » nous explique Jean Serret, Président de la CC du Val de Drôme. En effet, **animer et développer la vie économique du territoire** est au cœur des compétences des communautés de communes. De plus, les intercommunalités, à l'image de la CC du Diois, restent très attentives et soutiennent des entreprises avec des activités économiques liées à la transition comme l'Herbier du Diois qui fait de la transformation de plantes aromatiques, la société coopérative Dwatt qui promeut le développement des énergies renouvelables ou encore la SAS ACOPREV qui développe tout un projet autour du stockage de l'électricité à travers des systèmes d'hydrogène. « *Ce sont des initiatives privées mais dans laquelle la communauté de communes a souhaité prendre part, modestement souvent mais en définitive, elle est quand même attentive à ce qui se passe à cet endroit-là* » déclare Oliver Fortin, DGS de la CC du Diois.

Enfin, la structure Dorémi a porté le **dispositif de rénovation énergétique** en partenariat avec les élus du territoire. Le territoire de la Biovallée a été choisi pour mettre en place l'expérimentation du dispositif car il s'agit d'un territoire qui travaillait déjà bien sur les thématiques du climat et de l'énergie. Nous pouvons constater ainsi que la connexion entre les deux acteurs s'est faite à travers des préoccupations communes : la transition énergétique. De plus, Dorémi collabore avec les intercommunalités dans le cadre du développement de la **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique**. « *Nous les premiers interlocuteurs c'est la collectivité et la plateforme qui est en quelques sortes la structure opérationnelle qui au quotidien va renseigner les particuliers, va aussi mobiliser les professionnelles, qui va mener un certain nombre d'action* ». (Isabelle Lardon, Dorémi) Enfin, l'entreprise est en relation avec les artisans et les professionnels du territoire dans le cadre du dispositif mais également les habitants de la vallée de la Drôme souhaitant effectuer la rénovation énergétique de leur maison.

3.2.2.2. Des interactions peu significatives ou complexes

Après avoir analysé les relations existantes et positives entre les différents acteurs, nous allons à présent nous intéresser aux interactions inexistantes et même parfois conflictuelles entre les acteurs du territoire. En effet, nous avons l'image de la Biovallée où les acteurs travaillent tous main dans la main pour porter des projets communs. Cependant, nos entretiens nous ont permis de dépasser nos idées préconçues sur la Biovallée et approfondir la réalité du terrain.

Tout d'abord, nous pouvons mettre en évidence que l'association agricole et l'entreprise que nous avons interrogé n'ont pas de lien direct avec l'association Biovallée. Ainsi, l'Ora dépeint par l'association Biovallée peut être contrasté avec les discours d'autres acteurs comme Agribiodrôme qui déclare que « *Non aujourd'hui les agriculteurs savent qu'ils sont au centre de la Biovallée au sens concept mais après les gens adhèrent chez nous, au service de la chambre d'agriculture ou des Civams, dans des syndicats agricoles ou des coop mais pas à l'association Biovallée* ». De plus, l'association évoquée ne pas avoir de sentiment d'appartenance à la Biovallée sachant qu'il s'agit d'une association départementale, le territoire de la Biovallée n'est que partie du territoire d'influence d'Agribiodrôme. De façon similaire, Bien que l'expérimentation du programme de Dorémi fut réalisée au sein de la Biovallée, l'entreprise a très peu de lien avec les autres acteurs du territoire et notamment avec l'association Biovallée. « *Donc l'association pourquoi pas à un moment avoir un échange mais ça serait pas notre premier interlocuteur* » déclare Isabelle Lardon lors de notre entretien ». Ainsi, nous pouvons constater que Dorémi n'a pas exprimé l'existence de relation formelle ou d'interaction avec l'association Biovallée pour le moment.

De plus, nous avons constaté que les acteurs que nous avons interrogés n'ont pas évoqué des interactions avec d'autres associations sur le territoire à l'exception de l'association Biovallée. Les associations sont évoquées au détour d'une phrase et seulement de façon superficielles. « *On a le collège des associations [...]*

nous l'énergie elle se met dans des projets avec les habitants, les associations, les entreprises» d'après Sandie Laurent. En effet, lors de nos entretiens, ce sont les interactions avec les intercommunalités qui ont été le plus mis en évidence.

De la même façon, ces entretiens n'ont pas mis en évidence l'implication des habitants dans le projet Biovallée. Sandie Laurent de l'association Biovallée a pu nous apporter un élément d'explication concernant cette absence des habitants dans les discours des acteurs concernant la Biovallée. *« Initialement le projet Biovallée n'était pas à destination des habitants, c'est à destination du territoire donc c'est pas l'idée première après comme je vous dis les habitants ils habitaient déjà sur le territoire, ils avaient pas besoin d'un nom, ils habitent un territoire qui s'appelle la vallée de la Drôme [...] c'est un truc un peu stratosphérique pour eux, concept un peu d'aménageurs et d'élus »*. Néanmoins, il demeure tout de même des habitants de la Biovallée actifs sur les questions de transitions notamment au sein du collège des habitants de l'association Biovallée ou au sein d'autres associations du territoire.

Enfin, les interactions et les collaborations entre les acteurs ne sont pas toujours simple. En effet, les acteurs peuvent avoir des perceptions et des intérêts divergents concernant leur collaboration.

Par exemple, Agribiodrôme n'a pas participé à l'émergence du projet Biovallée. En effet, lors de la création de la marque Biovallée, il ne s'agissait pas d'une certification mais plus d'un concept territorial *« On a pas soutenu la marque Biovallée parce que, nous, on défend une agriculture 100 % bio et certifiée. Donc, même si la marque Biovallée a un concept intéressant...ça reste beaucoup des démarches d'engagement et de progrès, certes, mais pas des démarches certifiées »* d'après Nicolas Moliner, directeur de l'association. Nous pouvons alors remarquer une divergence entre les acteurs concernant les ambitions pour la Biovallée. D'un côté, un acteur qui souhaite développer le 100% Bio et de l'autre, les élus qui souhaitent développer une marque territoriale qui ne répond pas complètement aux critères d'une association agricole comme Agribiodrôme.

D'autre part, le Président de la CC du Val de Drôme a émis certaines réticences concernant le fonctionnement du conseil d'Administration de l'association Biovallée. *« d'un autre côté il peut y avoir des blocages parce que dans l'association Biovallée certes il y a des représentants des collectivités mais on est très minoritaire et les personnes sont des citoyens, des associations ou des entreprises »* nous a déclaré Jean Serret. En effet, contrairement à l'association, la communauté de communes gère de l'argent public et doit rendre des comptes à tous les citoyens alors que l'association doit rendre des comptes seulement à ses adhérents. De plus, la communauté de communes ne souhaite pas que l'association Biovallée prenne trop de place et empiéter sur des compétences propres aux collectivités. *« l'association a des velléités d'aller sur un certain nombre de domaines, mais qui sont des domaines de compétence des communautés de communes et là ben... va falloir qu'on discute parce qu'on va pas, nous communautés de communes, on va pas laisser venir l'association nous venir manger de la laine sur le dos »*. On peut ainsi percevoir des divergences entre les acteurs notamment dû à la disparités des intérêts mais également à la place singulière d'une association dans la gouvernance d'un projet territoriale.

3.2.3. Réponse à l'hypothèse n°3

Nous allons à présent nous intéresser à notre dernière hypothèse qui porte sur l'implication des communautés de communes au sein de la Biovallée mais également sur les disparités entre les thématiques écologiques et économiques liées à ce territoire. A l'issue de cette partie nous pourrions ainsi confirmer ou réfuter notre hypothèse grâce aux entretiens que nous avons mené auprès d'acteurs de la Biovallée.

3.2.3.2. Une disparité entre les thématiques économique et écologique sur le territoire de la Biovallée ?

Lors de nos recherches bibliographiques, nous avons remarqué qu'il existait des disparités au niveau de l'implication des acteurs publics à l'égard du projet Biovallée. Nous nous sommes ainsi intéressés à la dynamique qui relie les intérêts économiques et écologiques sur le territoire. En effet, nous avons

comme objectif de déterminer s'il demeure une bonne articulation entre le développement économique et la transition écologique ou alors si on peut discerner un déséquilibre entre ces deux thématiques.

De façon unanime, les acteurs que nous avons interrogés ne ressentent pas l'opposition entre ces deux thématiques. En effet, la force du projet Biovallée réside dans le fait que les développements économique et écologique sont complémentaires et évoluent dans la même direction. *« L'un ne va pas sans l'autre dans le sens où les plus grosses entreprises du territoire c'est Charles et Alice qui font des compotes Bio. L'écologie ça peut rapporter économiquement, il n'y a pas forcément une opposition qui se fait »* nous a expliqué Sandie Laurent de l'association Biovallée. Cette idée que le développement économique et la transition écologique ne sont pas des notions antagonistes, nous laisse percevoir un des piliers de la coalition entre les acteurs du territoire de la Biovallée. En effet, aujourd'hui le projet existe car l'ensemble des acteurs du territoire partagent une idéologie commune : Faire de la Biovallée un territoire de référence en matière de développement territorial durable. *« Aujourd'hui les entreprises du territoire sont globalement dans cette dynamique-là de développement durable et de prendre en compte les besoins de la biodiversité »* (Jean Serret, CCVD) *« J'ai l'impression qu'il y a des restaurateurs ou des gens dans le tertiaire, location de kayak ou autre, qui y sont parce qu'il croit au projet autour du tourisme, que ce soit de l'écotourisme »* (Nicolas Moliner, Agribiodrôme). Ainsi, les acteurs économiques du territoire partagent les valeurs et les objectifs de la Biovallée c'est-à-dire promouvoir et développer une économie durable.

Les entreprises sont tout autant préoccupées par les enjeux du développement durable que les autres acteurs du territoire. Ainsi, on peut constater l'émergence de collaboration avec les acteurs publics mais également avec l'association Biovallée pour densifier les dynamiques de transition sur le territoire. *« Pour nous, on se cesse de montrer qu'il n'y a pas d'opposition mais ce n'est pas pour autant du greenwashing quand on rencontre les dirigeants des entreprises il y a une véritable inquiétude. Le patron de Charles et Alice nous dit c'est simple si on ne change pas maintenant dans 20 ans c'est trop tard c'est maintenant qu'il faut changer »* (Sandie Laurent, Association Biovallée). De plus, de nombreuses entreprises attirées par l'image de l'éco territoire, s'installe en Biovallée pour développer une activité liée à la transition écologique, énergétique ou alimentaire. On peut alors voir l'émergence d'une dynamique liée aux activités économiques. *« Beaucoup d'entreprises viennent s'installer sur le territoire là on a des gens qui viennent s'installer pour le recyclage des panneaux solaires, la première vague de panneau solaire va bientôt arriver à date limite donc il faudra les reconditionner ou les réutiliser »* (Sandie Laurent, Association Biovallée)

Nous pouvons ainsi conclure que les thématiques économiques et écologiques sont relativement équilibrées sur le territoire de la Biovallée. Que ce soit dans le développement d'activités économiques autour de l'écotourisme, de l'agriculture Biologique ou encore de l'économie sociale et solidaire, les acteurs économiques du territoire semblent porter les valeurs de la Biovallée en matière de transition écologique. Les collaborations entre acteurs publics, privés et association autour de projet durable sur le territoire permettent une bonne articulation des intérêts économiques et écologiques en Biovallée. Sachant à présent que l'implication différenciée entre les intercommunalités du territoire ne réside pas dans l'opposition des thématiques économiques et écologiques du territoire, nous allons nous intéresser dans la prochaine partie aux raisons qui pourraient expliquer ces disparités.

3.2.3.1. Les raisons de l'implication différenciée en fonction des territoires

Il est important de mentionner que nous avons interrogés seulement 2 communautés de communes sur les 3 du territoire de la Biovallée (Communautés de communes du Val de Drôme et du Diois). Les éléments apportés concernant la communauté de communes du Crestois – Pays de Saillans sont issus des discours des autres acteurs interrogés.

Tout d'abord, nous allons aborder l'implication de la CC du Val de Drôme. En effet, il s'agit de l'intercommunalité qui a été le plus mentionné dans les discours des acteurs que nous avons interrogés. Nous avons pu ainsi constater qu'elle s'implique davantage que les autres intercommunalités dans le développement de la Biovallée de plusieurs façon. D'une part, elle possède un service agricole très

développé. En effet, les questions liées à la transition agricole et alimentaire sont bien traitées dans les objectifs de la collectivité. *« Ils sont déjà très positionnés sur le développement agricole avec des structures sur des questions de filières, de production, de restauration collective »* (Nicolas Moliner, Agribiodrôme). Cette forte implication dans le projet Biovallée peut s'expliquer de trois façon :

- D'une part, la collectivité axe son travail politique et technique autour de la Biovallée *« Il y a une recherche politique de sens sur le territoire et la Biovallée, comme concept, a bien répondu à cette recherche de sens c'est-à-dire qu'aujourd'hui même si vous allez voir la communication de la CC du Val de Drôme , c'est l'intercommunalité du val de drome en Biovallée c'est-à-dire qu'ils ont Biovallée au cœur de leur projet de territoire »* (Olivier Fortin, CCD). Ainsi, on peut constater que la stratégie territoriale de la com com du Val de Drôme se positionne dans l'objectif de développer le concept de la Biovallée et les projets autour de cette notion.
- D'autre part, la communauté de communes du Val de Drôme est à l'origine de la création du projet et de la marque Biovallée. Ce qui peut expliquer la grande implication de la collectivité dans la gouvernance du projet et dans le développement des actions de transition sur le territoire *« Jean Serret, bah qui voilà qui a bien participé au lancement du programme Dorémi »*
- Enfin, c'est une collectivité avec des moyens plus importants. En effet, il s'agit du territoire le plus peuplé : sa situation géographique dans l'axe du Rhône et sa proximité avec les agglomérations de Valence et de Montélimar rendent le territoire attractif et dynamique. *« La Communauté de Communes du Val de Drôme qui est très engagée dans le projet, c'est une communauté de communes qui a beaucoup de moyens »* (Sandie Laurent, Association Biovallée)

Les deux autres intercommunalités sont aussi très actives sur le territoire de la Biovallée mais de façon moins soutenue que la CC du Val de Drôme. Pour l'association Biovallée, cette disparité d'implication des acteurs publics n'est pas liée à un manque d'intérêt pour les ambitions du projet Biovallée mais à un manque de financements. *« Le Diois, c'est un espace très rural, peu d'entreprises, peu de monde et donc euh... ben difficile de mettre les moyens, quand déjà on a du mal à avoir des moyens pour soi-même, pour arriver à faire fonctionner les missions premières de l'interco »* (Sandie Laurent, Association Biovallée). Cependant, nous pouvons mettre en évidence les éléments qui caractérisent l'implication de ces deux communautés de commune.

La CC du Crestois – Pays de Saillans est une intercommunalité relativement jeune et elle est la plus petite des trois communautés de communes. En effet, elle est la fusion d'un redécoupage territorial de deux communautés de communes. Ainsi, elle a longtemps cherché un projet de territoire et des objectifs communs. Elle a dû composer avec des élus ayant des priorités politiques différentes mais également avec des territoires hétérogènes. *« On a deux anciennes CC qui avaient leur propre organisation tout ça nécessite tout un travail de cohésion et bah Biovallée à cet endroit-là il a un peu servi de ciment et en même temps comme il ne faisait pas consensus auprès de tous par exemple la mairie de Crest n'était pas forcément très sensible aux trajectoires qui ont été proposées par Biovallée au sein de la CC du pays de Saillans il y avait des tiraillements donc voilà ils y en avaient qui trouvaient que ce n'était pas forcément une trajectoire politique qui leur convenait ou une philosophie qui leur convenait donc ils l'ont en partie embrassé ce projet mais ils ne l'ont pas complètement mis au cœur de leur projet de territoire »* (Olivier Fortin, CCD). Ainsi, nous comprenons que la différence d'implication de cette collectivité peut être vue sous le prisme politique. En effet, la CC du Crestois – Pays de Saillans ne souhaitait pas s'associer à l'association Biovallée lors de sa création notamment à cause de sa politique agricole. *« La Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans n'avait pas souhaité être intégrée l'association [...] ils avaient peur qu'on impose le bio partout et ça plaisait pas trop à une partie du monde agricole présent à cet endroit-là. Donc déjà, y'avait déjà, dès le départ, une interco qui n'était pas très engagée »* (Sandie Laurent, Association Biovallée)

Enfin, concernant la communauté de communes du Diois, elle est plutôt bien investie dans le projet Biovallée car elle partage les mêmes ambitions de transition *« Cet organisation de gouvernance et d'économie elle est assez proche des intentions du projet Biovallée donc on se reconnaît bien, nos élus se*

reconnaissent bien dans ces volets-là, dans la rénovation énergétiques, dans les problématiques de transition, climatiques mais aussi plus largement écologique » (Olivier Fortin, CCD). Cependant, la disparités en termes d'activités économiques, de services et de population ne permet pas à la collectivité de travailler sur la même échelle que ces deux voisins. En effet, il n'est pas toujours simple d'œuvrer sur des objectifs communs à l'ensemble de la vallée sachant que toutes les communautés de communes n'ont pas atteint les mêmes niveaux d'avancée ou de développement dans certains domaines. « Des membres de l'association ont envie de travailler sur toute la vallée sur la biodiversité, les 3 CC ne sont pas au même niveau de travail sur la biodiversité donc ça peut faire avancer mais ça peut aussi bloquer » (Jean Serret, CCVD). « Des petits enjeux qui ne sont pas tout à fait les mêmes de la même manière si vous habitez au fond de la vallée de la Drôme sur les hauteurs du haut » (Olivier Fortin, CCD). Ainsi, nous comprenons que la CC du Diois se reconnaît bien dans les enjeux de la Biovallée et s'implique dans la mesure de ses moyens. Cependant, la disparités des enjeux en fonction des territoires fait que toutes les trois communautés de communes ne peuvent pas avancer totalement de la même façon ni dans les mêmes directions.

3.2.4 Conclusion de la partie

Cette phase enquête nous a permis de mieux appréhender les relations et les interactions entre les acteurs du territoire de la Biovallée. Nous avons pour ambition de se libérer de cette image préconçue de la Biovallée et évaluer les réalités sur le terrain directement auprès des acteurs du territoire.

En effet, nous avons pu dans un premier temps, resituer le rôle de chaque acteur au sein de la Biovallée. Ainsi, les acteurs publics, au cœur de la gouvernance de la Biovallée, mobilisent des financements au travers des appels à projet mais permettent également de maintenir une dynamique de transition territoriale. L'association Biovallée joue le rôle d'interface entre les acteurs du territoire autour d'objectifs et de projets communs. Les associations agricoles ont vocation à développer et accompagner le volet agricole sur la Biovallée. Enfin, la structure Dorémi contribue à la transition énergétique sur le territoire à travers son dispositif.

De plus, nous avons pu déterminer quels sont moteurs et les freins associés aux interactions entre les acteurs. Pour ce faire, nous avons distingué 2 types d'interactions. D'une part, nous avons remarqué que les dynamiques entre les acteurs que nous avons interrogés se font sur la base de 3 supports : la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique, le projet Territoires d'Innovation et enfin la volonté de développer une économie durable. D'autre part, si certains acteurs sont au cœur des interactions comme les acteurs publics, d'autres en revanche sont très peu évoqués dans les discours de nos entretiens et ne semblent pas être intégrés aux dynamiques de projet comme les habitants et les autres associations. De plus, nous avons pu mettre en évidence que les perceptions et les intérêts divergents de certains acteurs peuvent freiner la dynamique de collaboration.

Enfin, pour répondre à notre dernière hypothèse, nous avons cherché à comprendre les raisons des différents niveaux d'implication des intercommunalités dans la dynamique Biovallée. Nous avons pu déterminer qu'il ne s'agit pas d'une disparité des actions entre les thématiques économiques et écologiques. En effet, les communautés de communes ne sont pas impliquées de la même façon dans le projet Biovallée pour des raisons politiques et financières.

3.3. Le projet Biovallée aujourd'hui et demain

Lors de nos entretiens, une partie de nos questions nous a permis d'aborder le projet Biovallée dans son ensemble et de déterminer comment il est perçu, dans un futur plus ou moins proche. Nous allons analyser les réponses obtenues afin d'approfondir la vision que nous avons du projet Biovallée à la suite de nos précédentes recherches bibliographiques.

3.3.1. La perception actuelle de Biovallée par ses différents acteurs

Intéressons-nous, tout d'abord, à la vision actuelle de Biovallée. Nous allons prendre en compte les points forts et les points faibles du projet selon les acteurs enquêtés, ainsi que leur avis concernant un possible essoufflement de la dynamique territoriale.

3.3.1.1. Les forces et faiblesses du projet Biovallée

La synthèse des points forts et des points faibles évoqués lors de nos entretiens est exposée dans le **Tableau 6** ci-dessous :

Tableau 5 : Synthèse des forces et faiblesses du projet Biovallée citées par les différentes typologies d'acteurs (Auteur : Léa Knaurek)

Typologie d'acteurs	Points forts évoqués	Points faibles évoqués
Associations agricoles	- Communication - Financements - Impulsion d'une dynamique commune - Implication des élus - Aide aux structures locales (<i>cité deux fois</i>) - Mise en valeur du territoire	- Non-certification des démarches - Faiblesse dans le traitement de certains sujets (agriculture, alimentation) - La dynamique existait déjà sans le nom Biovallée - Non-légitimité de tous les acteurs à participer aux démarches (agriculture) - Différences entre les attentes des acteurs - Forts enjeux politiques
Association Biovallée	- Impulsion d'une dynamique commune - Mise en valeur du territoire - Objectifs ambitieux - Efficacité du projet - Culture d'accueil - Diversité des acteurs	- Faiblesse dans le traitement de certains sujets (culture, démocratie) - Communication peu claire - Diversité des acteurs - Différences entre les attentes des acteurs
Acteurs publics	- Impulsion d'une dynamique commune - Diversité des acteurs - Efficacité du projet	- Sous-représentation de certains acteurs dans le projet (CC) - Articulation difficile entre les objectifs de Biovallée et le rôle initial des acteurs - Manque d'un projet en commun - Diversité des acteurs - Différences entre les attentes des acteurs
Entreprise (ESS)	- Implication des élus - Diversité des acteurs - Impulsion d'une dynamique commune - Financements	- Manque d'aide envers les structures locales - Manque de ressources humaines dédiées aux interactions entre les acteurs

La représentation graphique nous permet de déterminer quels sont les points forts et les points faibles qui sont le plus cités interacteurs (**Figures 11 et 12**).

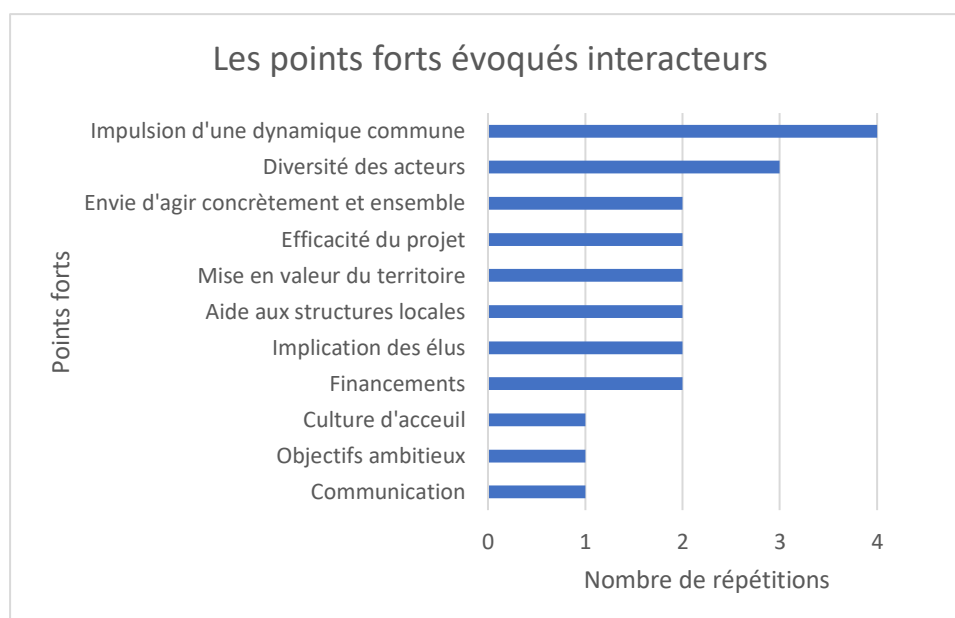


Figure 11 : Graphique des points forts évoqués interacteurs (Auteur : Léa Knaurek ; Source : Tableau 3)

Ainsi, selon les acteurs interrogés, la force du projet Biovallée réside dans le fait qu'une large diversité d'acteurs agissent ensemble autour d'une dynamique commune qui a d'ores-et-déjà fait ses preuves. L'intérêt au niveau local est explicitement cité à travers l'aide aux structures locales et le fait que le projet mette en valeur le « terreau territorial ».

Nous retrouvons donc ici les caractéristiques et promesses avancées par le projet Biovallée depuis sa création.

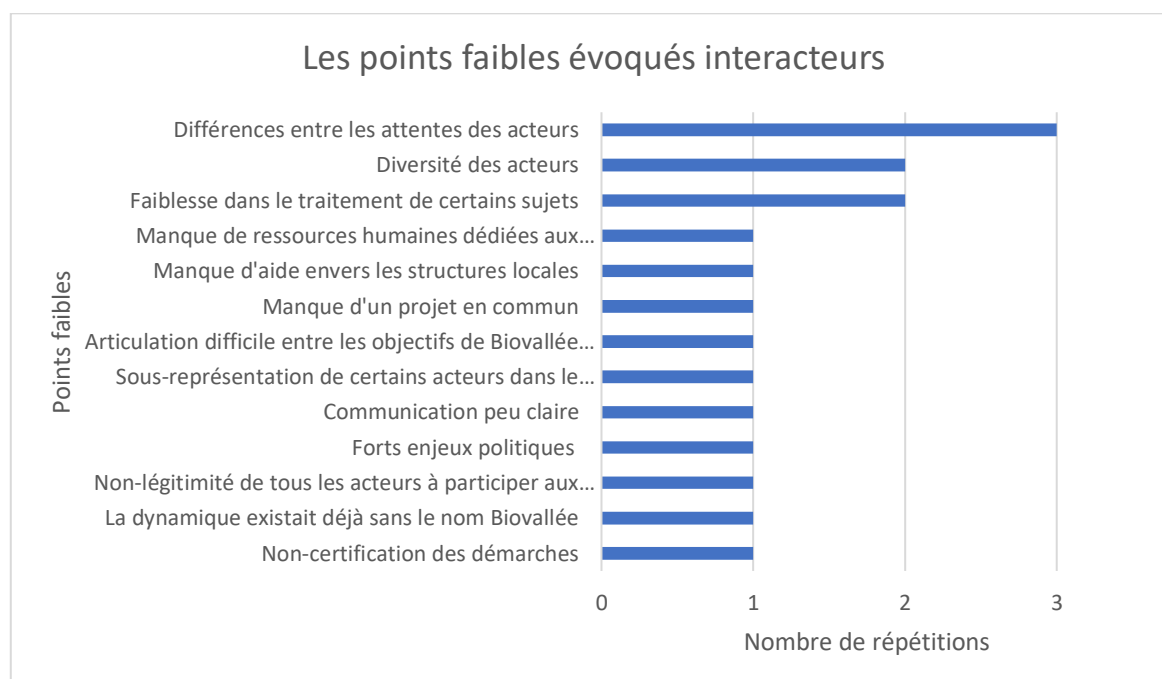


Figure 12 : Graphique des points faibles évoqués interacteurs (Auteur : Léa Knaurek ; Source : Tableau 3)

Concernant les points faibles, nous pouvons remarquer qu'ils sont plus hétérogènes et divers. Les trois champs principaux sont centrés autour de la diversité des acteurs, et des différences entre les attentes de chacun que cela implique, ainsi que le fait que certains sujets demeurent encore trop peu traités.

Une autre remarque est que certains points évoqués figurent à la fois dans les forces et dans les faiblesses citées lors des entretiens. Nous pouvons notamment souligner le fait que la grande diversité des acteurs au sein du projet Biovallée est vue comme un atout mais aussi comme un frein à une bonne coordination de ce projet : plus le nombre d'acteurs est important, plus il est difficile de partager une vision commune et la complexité du projet augmente. D'autres contradictions entre points forts et points faibles, nécessitant de revenir à une différenciation entre les typologies d'acteurs.

En comparant les réponses données par les différentes typologies d'acteurs concernant les atouts et les faiblesses du projet Biovallée, nous avons pu mettre en avant certaines contradictions dans les discours. Ces dernières sont résumées dans le tableau ci-dessous grâce à des propos des acteurs (**Tableau 7**).

Tableau 6 : Citations d'acteurs contradictoires à propos de divers sujets abordés lors de nos entretiens (Auteur : Léa Knaurek)

Sujet abordé	Acteur n°1	Acteur n°2
L'agriculture biologique aux débuts de Biovallée	« C'était l'enfant pauvre de leur démarche » - Nicolas Molinier, Agribiodrôme	Biovallée a été « précurseur sur des sujets comme l'agriculture bio » - Jean Serret, CCVD
Faiblesse du traitement de certains sujets	« L'aspect transition alimentaire et agricole est encore trop peu développée » - Nicolas Molinier, Agribiodrôme	« Certains sujets ne sont pas encore assez bien traités comme la culture ou la démocratie » - Sandie Laurant, Association Biovallée
Un projet commun aujourd'hui ?	Le projet permet de « mobiliser les acteurs autour d'un rêve commun : la Biovallée » - Sandie Laurant, Association Biovallée	Un point faible « c'est que l'on n'ait pas de projet réellement partagé aujourd'hui entre les différentes intercommunalités » - Oliver Fortin, CCD
Biovallée dans son organisation entre acteurs	Le projet Biovallée est « un système agile, simple et léger » - Jean Serret, CCVD	Il y a « des désaccords et des frictions au sein du Conseil d'Administration, dus notamment à la diversité des acteurs et des attentes de chacun » - Sandie Laurent, Association Biovallée

Outre certains aspects complémentaires dans les réponses obtenues entre les typologies d'acteurs, nous pouvons donc nous rendre compte qu'il y a des divergences concernant quelques sujets. Ainsi :

- Les **associations agricoles** reconnaissent que Biovallée permet une aide, notamment à travers l'aspect financier et la communication, mais déplorent le peu d'actions concrètes menées dans leur domaine. Aussi, pour elles, l'implication forte des élus nuit au projet parce qu'ils n'ont pas forcément la légitimité nécessaire au lancement de démarches et ils ont du mal à coordonner leurs attentes avec celles des autres acteurs. Enfin, ces associations remarquent le fait que Biovallée existait déjà sans le nom « officiel » à travers les dynamiques du territoire et sa géographie.

- **L'Association Biovallée** insiste beaucoup sur l'origine du projet, son efficacité et le fait d'agir tous ensemble. Elle précise cependant que certains sujets devraient être mieux traités et que la grande diversité d'acteurs mène à des désaccords au sein de l'Association. La communication, aussi, pourrait être améliorée.
- Les **acteurs publics** interrogés tiennent le même discours que l'Association à propos de l'origine du projet, de son efficacité, du fait d'agir tous ensemble et des mésententes entre les acteurs. Ils soulignent qu'il est difficile d'articuler les objectifs du projet Biovallée avec ceux propres à chaque communauté de communes. Il faudrait un véritable projet commun à tous les acteurs.
- Les **entreprises** apprécient la dynamique collective et les financements du projet Biovallée. Cependant, elles ressentent un manque d'aide concernant leur communication avec les différents acteurs et la réalisation de leurs projets.

Nous pouvons donc relever deux grands types de discours :

- Le projet Biovallée est efficace, porteur d'une dynamique qui mêle de nombreux acteurs ambitieux, bien que cela provoque des désaccords dans leurs attentes → **Association Biovallée et acteurs publics.**
- Le projet Biovallée est porteur d'une dynamique commune, permettant aux structures locales d'obtenir de la visibilité et des financements, mais il manque d'actions concrètes, d'égalité et de légitimité entre les acteurs, de lisibilité et d'organisation interne → **associations agricoles et entreprises.**

3.3.1.2. Un essoufflement de Biovallée ?

Lors de nos recherches bibliographiques, nous avons eu beaucoup de difficultés pour obtenir des informations récentes sur le projet Biovallée. Sa communication était à son apogée lors du Grand Projet Rhône-Alpes puis les informations se sont faites plus rares, même sur le site de l'Association Biovallée. Bien que lauréate de l'appel à projet Territoire d'Innovation Grandes Ambitions, nous nous sommes alors demandées si Biovallée n'était pas sujet à un essoufflement ou si il n'était pas dans une période « de creux » (outre la crise sanitaire de 2020-2021).

Nous avons obtenu une majorité de réponses négatives mais suivies de d'une reformulation positive. Par exemple, Jean Serret (CCVD) nous a déclaré : « *Non, plutôt on cherche de nouvelles voies, des alternatives pour relancer le projet* ». Les acteurs interrogés n'ont pas apprécié le terme d'« essoufflement » : ils le trouvaient trop fort dans sa signification et préféraient utiliser un synonyme plutôt que de répondre par l'affirmative. Voici une synthèse des réponses obtenues :

- Selon **Agribiodrôme**, le projet Biovallée propre à la transition agricole ne peut pas s'essouffler puisqu'il vient de commencer : « *c'est que le début* ».
- **L'Association Biovallée** explique qu'elle n'a plus les moyens et le temps de communiquer autant qu'avant. Elle préfère porter son attention sur la concrétisation des projets, qui sont eux-mêmes freinés par le système traditionnel d'indicateurs : ils « *alourdissent le processus* » (Sandie Laurent).
- **Selon les acteurs publics**, depuis la fin du GRPA, il y a moins de crédits alloués, d'équipes et d'objectifs communs : à l'époque, « *on a pu créer une sorte d'infrastructure technique et politique* » (Olivier Fortin, CCD) qui n'est plus. Des alternatives sont à trouver pour relancer le projet.
- **Dorémi** explique le ralentissement ressenti par un manque de moyens humains, de communication et d'objectifs communs.

Le projet Biovallée serait donc bien dans une période de ralentissement pour une raison majeure : le GPRA s'est achevé et avec lui des moyens, des ressources, des techniques, une organisation efficace qui liaient et dynamisaient les acteurs. Les intérêts et attentes de chacun sont dorénavant divergents, ce qui ralentit les actions de transition au sein du territoire global de la Biovallée.

3.3.2. La perception future de Biovallée par ses différents acteurs

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à la vision future que les acteurs interrogés ont de Biovallée. Dans un premier temps, nous analyserons leur regard prospectif sur le projet. Puis, nous évaluerons sa transposabilité à d'autres territoires.

3.3.2.1. La vision de Biovallée à plus ou moins long terme

Nous avons interrogé différentes typologies d'acteurs sur leur vision de Biovallée dans 5 ans, 10 ans ou plus. Deux visions différentes se sont détachées, que nous avons explicitées dans la **Figure 13** ci-dessous.

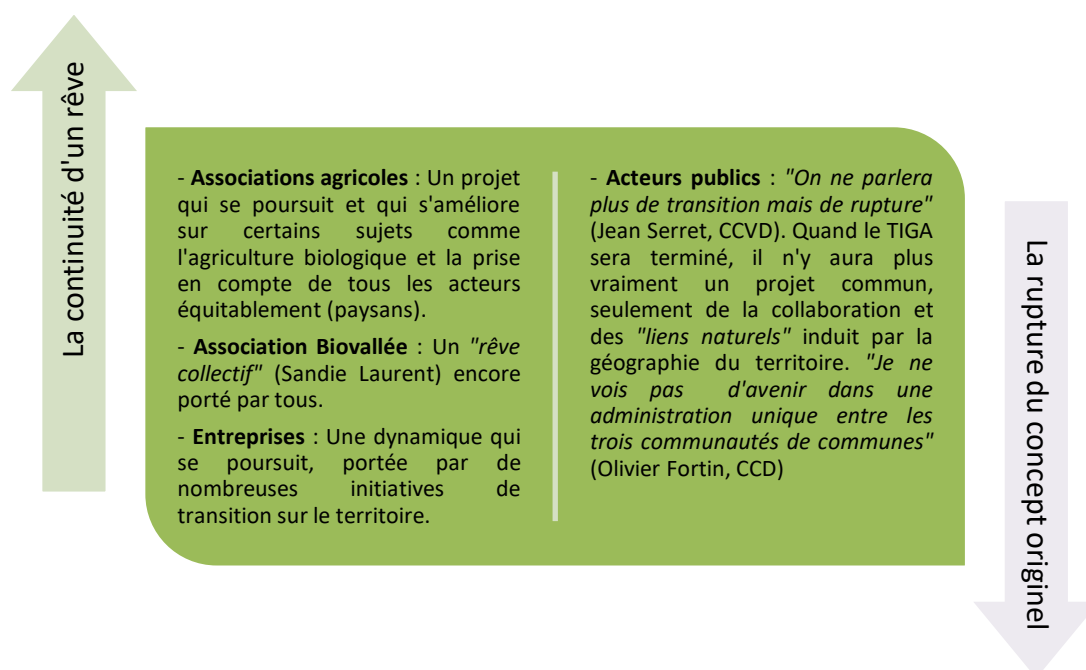


Figure 13 : Les deux visions prospectives du projet Biovallée selon les acteurs interrogés (Auteur : Léa Knaurek)

Nous remarquons donc que les typologies d'acteurs se regroupent une nouvelle fois d'une façon différente.

Afin de développer leurs propos, nous pouvons penser leur imaginaire futur de Biovallée comme un reflet de leur vision actuelle du projet vis-à-vis de leur engagement.

En effet, la vision optimiste de l'avenir de Biovallée selon les associations agricoles, l'Association Biovallée et les entreprises peut signifier leur envie d'aller plus loin dans le projet et de rebondir face à l'essoufflement actuel. Il y a une réelle volonté de l'améliorer et de redévelopper son dynamisme. Il y a intérêt pour ces acteurs à ce que le projet continue. Dans le cas contraire :

- L'Association Biovallée n'aurait plus lieu d'être.
- Les associations agricoles et les entreprises perdraient un soutien important (financements, communication, techniques), nécessaire à leur envie d'agir en faveur des transitions territoriales.

Concernant les acteurs publics, nous pouvons remarquer que leur désir d'agir ensemble s'est estompé. Sans véritable contractualisation commune (telle que le GRPA ou le TIGA), les efforts à fournir paraissent trop élevés aux collectivités pour conserver un véritable « lien commun ». Nous pouvons ici voir un reflet de l'implication des communautés de communes en Biovallée : leur intensité diffère et elles se partagent des grands axes selon les envies et les motivations de chacune.

3.3.2.2. Biovallée : un modèle de développement territorial durable transposable à d'autres territoires ?

Nous avons également questionné les différents types d'acteurs sur le caractère transposable de Biovallée. Décrit habituellement dans sa communication comme une « référence en matière de développement territorial durable », comment est-il perçu par ses acteurs au-delà de ses frontières territoriales ?

Concernant, tout d'abord, le caractère transposable du projet, une pensée est commune à l'ensemble des typologies d'acteurs : Biovallée ne peut pas être transposée à l'identique sur un autre territoire parce que c'est son territoire initial qui l'a rendu possible. Sans sa géographie, sa culture de l'accueil des populations et ses dynamiques locales déjà existantes, Biovallée n'existerait pas. Ce sont des caractéristiques très spécifiques qui ont permis sa création et son développement. Puis, les avis divergent :

- Selon les associations agricoles, Biovallée est un nom donné à quelque chose de préexistant. La « *mayonnaise territoriale* » (Nicolas Molinier, Agribiodrôme) est ce qui a joué le plus en faveur de Biovallée et donc ce n'est pas imaginable de le transposer ailleurs.
- Les entreprises et l'Association Biovallée croient en une transposition du projet Biovallée à partir du moment où l'on arrive à mobiliser différents acteurs autour d'un objectif commun. L'Association insiste sur le fait que l'implication des collectivités et des acteurs économiques est primordiale. Elle cite des exemples de lieux où il y a eu des émergences similaires pour appuyer ses propos : Ardèche, Creuse, Bretagne mais aussi les Bio-districts en Italie (**Encadré 6**).
- Les acteurs publics ne se sont pas prononcés sur le sujet.

Encadré 6 : Les Bio-districts (Italie)

Un Bio-district est une « zone géographique où agriculteurs, citoyens, opérateurs touristiques, associations et services administratifs publics établissent un accord pour la gestion durable des ressources locales, à partir du modèle biologique de production et de consommation ». Le concept de Bio-district est apparu en Italie en 2009 avec celui du Parc national du Cilento. Lancé par l'Association italienne pour l'agriculture biologique (AIAB), il compte aujourd'hui 30 communes et 400 entreprises.

Les Bio-districts sont des projets de développement territorial durable innovants qui se sont progressivement propagés en Italie. En 2017, il y avait 27 Bio-districts en cours de mise en place en Italie sur 18 régions et 21 projets de Bio-districts.

Le modèle du « bio » est donc en lien avec le développement du territoire (économique, touristique, culturel et social). Une large palette d'acteurs se mettent en réseau et s'engagent en faveur d'une transition durable qui profite à tous.

Sources :

Basile, S. (2017). *The experience of Bio-districts in Italy* (p. 4). I.N.N.E.R. Association. <http://www.fao.org/3/a-bt402e.pdf>

IDEASS ITALIA. (2013). *Les Bio-districts territoriaux pour promouvoir les productions alimentaires biologiques* (p. 12). <https://www.ideassonline.org/public/pdf/BrochureBiodistretti-FR.pdf>

Dans l'étude des entretiens réalisés, nous pouvons remarquer, ici encore, des divergences d'opinion entre les typologies d'acteurs. Les acteurs publics ont, non seulement, des difficultés à concevoir Biovallée dans le futur mais aussi à le percevoir au sein d'un autre territoire : nous pouvons à nouveau penser à une certaine volonté de se détacher du projet ou à vouloir conserver son exclusivité. Paradoxalement, l'Association Biovallée et les entreprises prônent la transposabilité du projet en invoquant, notamment, l'appui des collectivités comme condition nécessaire.

Pour finir notre analyse et compléter le point précédent, intéressons-nous aux éléments qui font de Biovallée un territoire souvent cité comme une référence en matière de développement territorial durable. Nous n'avons pu obtenir de réponses que de la part de l'Association Biovallée et des acteurs publics. Celles-ci furent globalement similaires : La Biovallée peut être considérée comme un territoire de référence grâce à ses origines territoriales. C'est encore une fois la dynamique initiale qui est mise en avant : un désir de transition mêlé à une dynamique d'acteurs dans un territoire propice à l'accueil. « *La Biovallée n'est partie de rien* » explique Sandie Laurent (Association Biovallée). L'exemple s'est créé par le caractère pionnier de Biovallée en France sur le sujet des transitions autour de la construction, des énergies renouvelables, de la mobilité ou encore de l'agriculture biologique.

3.3.3. Conclusion de la partie

Notre phase d'enquête nous a permis d'en savoir plus sur la vision du projet Biovallée par les acteurs qui le compose.

Il est globalement vu comme une dynamique territoriale efficace qui permet de réunir une grande diversité d'acteurs autour d'un même objectif. Mais cette pluralité est aussi source de conflits internes, notamment au niveau des attentes de chacun et des sujets à traiter en priorité. L'agriculture biologique, par exemple, n'est pas perçue aussi bien développée par les associations agricoles que par les acteurs publics. Ces derniers, avec l'Association Biovallée, décrivent en premier lieu l'efficacité et les ambitions novatrices du projet. En revanche, les entreprises et les associations agricoles évoquent un manque d'actions concrètes, de clarté et de légitimité entre les acteurs, bien que les financements et la communication induits soient un réel atout.

Depuis la fin du GPRA, Biovallée fait face à une période de ralentissement faute de suffisamment de moyens et de ressources pour lier la palette d'acteurs autour d'une même dynamique. Un certain désengagement de la part des communautés de communes à agir ensemble se ressent dans leur discours sur le futur de Biovallée : elles imaginent une rupture plutôt que la continuité d'un rêve commun de transition comme les autres typologies d'acteurs.

Selon toutes les typologies d'acteurs, Biovallée incarne un modèle de développement territorial durable par son origine : les spécificités de la Vallée de la Drôme et ses dynamiques initiales ont rendu possible Biovallée. Cela implique que le projet ne peut pas être reproduit à l'identique ailleurs selon ses acteurs. Cependant, à la manière des Bio-districts en Italie, les entreprises et l'Association Biovallée croient en une transposition territoriale moins fidèle mais toujours portée par différents acteurs autour d'objectifs communs.

4. Conclusion sur notre travail et ouverture

Dans le cadre de notre Projet de Fin d'Etudes, nous avons pu analyser et mettre en évidence les éléments qui font de la Biovallée un territoire de référence en matière de développement territorial. En partant de la définition du sujet et d'une phase de recherches bibliographiques, nous avons déterminé que le projet Biovallée a permis une transition écologique efficace portée par une implication forte des acteurs économiques du territoire. Enfin, nous avons remarqué que nos deux hypothèses sont complémentaires. En effet, la transition écologique et sociale a été possible seulement grâce à la coopération et la collaboration des acteurs économiques du territoire qui partagent les valeurs de la Biovallée en matière de développement durable.

Tout d'abord, il est important de mentionner que notre enquête nous a appris que la vision de la Biovallée peut varier en fonction de la typologie des acteurs et même au sein de cette typologie. Néanmoins, nous avons pu dégager des notions et des idées clés qui nous ont permis de nuancer et de consolider nos hypothèses. En effet, en confrontant la vision des acteurs du territoire avec l'image idéalisée de la Biovallée, nous avons pu avoir une idée plus réaliste de ce qu'est concrètement la Biovallée et quelles sont les dynamiques à l'origine de ce projet. Nous avons pu déterminer que les interactions et les collaborations entre les acteurs favorisent l'émergence de projets structurants pour le territoire.

Néanmoins, nous pouvons ajouter que les relations entre les acteurs sur un territoire demeurent complexes et que l'implication des acteurs publics peut diverger, non pas parce qu'ils ne partagent pas les valeurs et les ambitions de la Biovallée, mais car chacun possède des intérêts politiques et des moyens financiers différents. Enfin, nous nous sommes interrogées sur l'avenir de ce territoire si particulier et nous avons pu percevoir un ralentissement du projet Biovallée notamment dû à une démobilisation progressive de certains acteurs sur des thématiques données. Néanmoins, le territoire peut compter sur des acteurs motivés à trouver de nouvelles énergies et des alternatives permettant de continuer à faire vivre le rêve commun de la Biovallée.

Ainsi, nous pouvons mettre en évidence que la Biovallée peut encore se revendiquer comme une référence en matière de développement territorial durable. Cependant, nous pouvons nuancer cette affirmation à travers deux éléments. Tout d'abord, le manque de structuration juridique propre à la Biovallée après le GPRA a créé un flou autour de la gouvernance du projet. Nous avons aussi remarqué que sans les appels à projets avec les financements associés, les dynamiques entre les acteurs sont moins évidentes. D'autre part, nous pouvons ajouter que le projet Biovallée n'a jamais cessé d'évoluer depuis la volonté de restaurer la rivière Drôme. Les acteurs du territoire sont perpétuellement en mouvement à la recherche de nouvelles solutions innovantes pour dynamiser le territoire. Cette nouvelle phase dans laquelle entre la Biovallée peut donc être perçue comme une renaissance du projet porté par des acteurs différents, certes, mais ayant toujours à cœur de développer un éco-territoire qui prône le bien-être social et écologique.

Afin d'alimenter notre réflexion sur le sujet, nous nous sommes interrogés sur les éléments permettant à un territoire de s'inscrire dans une dynamique de développement territorial durable à l'image de la Biovallée. Bien que nous ayons déterminé que le projet Biovallée ne peut pas être transposé à l'identique sur un autre territoire notamment dû à son histoire ou sa géographie, nous pouvons néanmoins mettre en évidence des éléments permettant de se diriger vers cette dynamique.

Nous avons remarqué que le ciment entre les différents acteurs du territoire et les motivations à s'impliquer dans le développement du territoire est issu du partage d'une idéologie commune autour de la création d'un espace de vie durable. Pour ce faire, les acteurs publics, privés et associatifs mais également les habitants doivent se rencontrer et collaborer pour développer des projets innovants. C'est cette rencontre entre les acteurs, le renforcement du lien social et une mobilisation collective qui permettent de développer l'innovation et de rendre le territoire plus résilient. Il faut également une grande implication des élus locaux qui ont pour objectif de porter les ambitions du territoire. Dans le cas de la Biovallée, les appels à projets ont permis de mobiliser tous les acteurs autour de projets communs liés à la transition écologique. Enfin, la nécessité de définir une stratégie et des objectifs communs, développer la coopération, préserver son patrimoine naturel et enfin maintenir une économie durable sont des éléments permettant à un territoire de suivre une trajectoire de développement territorial durable.

5. Ressources bibliographiques

- Agri Court. (2021). *L'association – Agri Court* [Agricourt.fr]. <http://agricourt.fr/lassociation/>
- Aknin, A., Froger, G., Geronimi, V., Méral, P., & Schembri, P. (2002). *Environnement et développement : Quelques réflexions autour du concept de « développement durable »*.
- Angeon, V., Caron, P., & Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : Quel rôle de la proximité dans ce processus ? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Dossier 7, Article Dossier 7. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2851>
- Association Biovallée. (2016). *Fiche portrait : Domélio* (p. 2). https://biovallee.files.wordpress.com/2016/04/fiche-biovallc3a9e-domc3a9lio_2016.pdf
- Association Biovallée. (2021). *Page d'accueil du site internet de l'Association Biovallée*. Biovallée. <https://biovallee.net/>
- Auvergne Rhône-Alpes. (2019, décembre 9). *Biovallée et Valence Romans lauréats de l'action « Territoires d'innovation » en Auvergne-Rhône-Alpes*. Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement. <https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/actualites-regionales-et-nationales/actualite/biovallee-et-valence-romans-laureats-de-laction-territoires-dinnovation-en-auvergne-rhone-alpes>
- Baillet, E. (2020). *En Biovallée : Une transition écologique qui n'oublie personne* (p. 13). <https://biovallee.net/wp-content/uploads/2020/03/article.pdf>
- Barberi, A.-C., Biarrotte, L., Derrien, R., Labroille, A., MAGNIN, G., & Marquet, S. (s. d.). *POUR DES TERRITOIRES DURABLES ET INCLUANTS - Leviers de la planification urbaine et de l'aménagement opérationnel*. 54.
- Baudelle, G., Guy, C., & Mérenne-Schoumaker, B. (2011). *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats* (Presses Universitaire de Rennes).
- Biovallée. (2018). *Biovallée®* (p. 13). Vallée de la Drôme / Diois (26). https://biovallee.net/wp-content/uploads/2018/05/Dossier_presse_presentation_Biovall%C3%A9e2013.pdf
- Biovallée. (2019). *Territoire d'innovation—La Biovallée, un écosystème rural précurseur et reproductible* (p. 10). <https://biovallee.net/wp-content/uploads/2019/07/Pr%C3%A9sentation-Biovall%C3%A9e-Tiga-11-Janvier.pdf>
- Biovallée. (2020a, janvier 9). *Production d'énergie et réduction des consommations en Biovallée*. Biovallée. <https://biovallee.net/energies-et-habitat/production-denergie-et-reduction-des-consommations-en-biovallee/>
- Biovallée. (2020b, octobre 1). *Territoires d'Innovation ça roule grâce aux nouveaux moyens de transports Dromolib'*. Biovallée. <https://biovallee.net/actions/territoires-dinnovation-ca-roule-grace-aux-nouveaux-moyens-de-transports-dromolib/>
- Bui, S. (2015). *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)* [Phdthesis, AgroParisTech]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02116016>
- Bui, S., & Lamine, C. (2015). *Rapport d'étude de cas complet : Biovallée—France*. INRA, Ecodéveloppement.
- Carasso. (s. d.). *Système alimentaire innovant en Val de Drôme*. Fondation Daniel et Nina Carasso. Consulté 11 avril 2021, à l'adresse <https://www.fondationcarasso.org/projet/systeme-alimentaire-innovant-en-val-de-drome/>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (2021, janvier 31). <https://www.cnrtl.fr/>

CERTU. (2006). *Glossaire du développement durable*. <http://env.certu.info/glossaire/Glossairedd.pdf>

CLER - Réseau pour la transition énergétique. (s. d.). *Réseau des Territoires à énergie positive*. CLER - Réseau pour la transition énergétique. Consulté 30 mars 2021, à l'adresse <https://cler.org/association/nos-actions/tepos/>

Communauté de communes du Crestois. (2020). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Communaut%C3%A9_de_communes_du_Crestois&oldid=171140635

Communauté de communes du Diois. (2020). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Communaut%C3%A9_de_communes_du_Diois&oldid=171976000

Communauté de communes du pays de Saillans. (2020). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Communaut%C3%A9_de_communes_du_pays_de_Saillans&oldid=171140524

Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée. (2021). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Communaut%C3%A9_de_communes_du_Val_de_Dr%C3%B4me_en_Biovall%C3%A9e&oldid=181297156

Conseil de développement. (2021). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Conseil_de_d%C3%A9veloppement&oldid=178361566

Dallier, P. (2006, février 1). *L'intercommunalité à fiscalité propre*. senat.fr. <https://www.senat.fr/rap/r05-193/r05-1931.html>

Dasí, J. F. (2009). Le défi, le besoin et le mythe de la participation à la planification du développement territorial durable : À la recherche d'une gouvernance territoriale efficace. *L'Information géographique*, Vol. 73(2), 89-111.

De Blic, C. (2018). *La Biovallée : La dynamique se maintient malgré les difficultés* (Ecoutes territoriales : des territoires en transition. Expériences et enseignements, p. 3). UNADEL. <http://base.citego.org/docs/biovallee-reecoute.pdf>

De Blic, C., & Pineau, J.-Y. (2016). *Biovallée—Valée de la Drôme* (Energie, tourisme durable : 9 territoires en transition. Expériences et enseignements, p. 6). UNADEL. <http://base.citego.org/docs/biovallee.pdf>

De Schutter, O., Bui, S., Cassiers, I., Dedeurwaerdere, T., Galand, B., Jeanmart, H., Nyssens, M., & Verhaegen, E. (2016a). *Construire la transition par l'innovation locale : Le cas de la Vallée de la Drôme*. 29.

De Schutter, O., Bui, S., Cassiers, I., Dedeurwaerdere, T., Galand, B., Jeanmart, H., Nyssens, M., & Verhaegen, E. (2016b). *Construire la transition par l'innovation locale : Le cas de la Vallée de la Drôme*. (UCL-Université Catholique de Louvain). Article UCL-Université Catholique de Louvain. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:179168>

Deffontaines, J.-P., Marcelpoil, E., & Moquay, P. (2001). Le développement territorial : Une diversité d'interprétations. In *Représentations spatiales et développement territorial* (Hermès, p. 39-56).

Définition : Territoire. (2021, avril 1). <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Territoire.htm>

Defodon, C. (2021, avril 1). *Analyse*. <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson>. <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2042>

DÉMARCHE : *Etymologie de DÉMARCHE*. (2021, avril 1).

<https://www.cnrtl.fr/etymologie/d%C3%A9marche>

Dermine-Brulot, S., & Torre, A. (2020). Quelle durabilité pour le développement territorial ? Réflexions sur les composantes spatiales de l'économie circulaire. *Natures Sciences Societes*, Vol. 28(2), 108-117.

Duffaud-Prévoist, M.-L. (2016). Construire un ancrage territorial : Le cas des entreprises de produits cosmétiques et de phytothérapie dans la vallée de la Drôme. *Pour*, N° 229(1), 149-157.

Duffaud-Prévoist, M.-L. (2018). Espace rural et mondialisation : Entre ancrage et mobilité, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme. *Géographie, économie, société*, Vol. 20(4), 449-471.

Etymologie du mot « analyse ». (2021, avril 1). http://lettres.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/coin_eleve/etymon/phys/analyse.html

Ginet, P. (2012). Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement). *Documentaliste - Sciences de l'Information*, 49(3), 26-27.

Girard, S. (2014). Les ressorts territoriaux de la gestion de l'eau : Le cas de la Drôme (1980-2013). *Vertigo*, Hors-série 20. <https://doi.org/10.4000/vertigo.15262>

Grimault, V. (2015). *Biovallée, laboratoire du développement durable*. 344(3), 24-24. Cairn.info.

Jirglova, N., & Kirchner, O. (2019). *Biovallée—Drôme—Plus de 30 ans de foisonnement d'initiatives pour une vallée du vivant* (Dynamiques collectives de transitions dans les territoires, p. 6). Le labo de l'économie sociale et solidaire. https://www.lalabo-ess.org/IMG/pdf/monographie_biovallee.pdf

La Biovallée, lauréat de « Territoires d'Innovation 2019 ». (2019, octobre 24). Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. <https://agriculture.gouv.fr/la-biovallee-laureat-de-territoires-dinnovation-2019>

Labussière, O. (2017). Enquête sur l'émergence d'un espace de coordination marchande : L'offre de rénovation globale de la maison individuelle dans la Biovallée (Drôme, France). *Géographie, économie, société*, 20(2), 221-241. Cairn.info. <https://doi.org/10.3166/ges.19.2017.0011>

Lamine, C., & Chiffolleau, Y. (2012). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : Dynamiques et défis. *Pour*, 215-216(3-4), 85-92. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pour.215.0085>

Larousse, É. (2021a, avril 1). *Définitions : Analyse - Dictionnaire de français Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/analyse/3235>

Larousse, É. (2021b, avril 1). *Définitions : Démarche - Dictionnaire de français Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9marche/23213>

L'association des acteurs de Biovallée (plaquette). (s. d.). Consulté 6 février 2021, à l'adresse <https://biovallee.net/wp-content/uploads/2018/06/Biovallee%CC%81e-plaquette.pdf>

Le projet Biovallée®. (s. d.). *Biovallée*. Consulté 6 février 2021, à l'adresse <https://biovallee.net/projet-biovallee/>

Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).

Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. (2020). In *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'am%C3%A9nagement et le d%C3%A9veloppement durable du territoire&oldid=167656005>

Maillet, J. (2006, octobre 30). Qu'est-ce qu'un Pôle d'Excellence Rurale? *Unadel*. <https://unadel.org/quest-ce-quun-pole-dexcellence-rurale/>

- Massif du Vercors. (2021). In *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Massif du Vercors&oldid=179298320](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Massif_du_Vercors&oldid=179298320)
- Nicol, J.-P. (2015). *L'Encyclopédie du Développement Durable*. [http://encyclopedie-dd.org/IMG/pdf/Glossaire EDD 2015-1.pdf](http://encyclopedie-dd.org/IMG/pdf/Glossaire_EDD_2015-1.pdf)
- Pôle d'excellence rurale. (2021). In *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=P%C3%B4le d%27excellence rurale&oldid=179668407](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=P%C3%B4le_d%27excellence_rurale&oldid=179668407)
- Protestantisme en France. (2021). In *Wikipédia*.
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Protestantisme en France&oldid=180605138](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Protestantisme_en_France&oldid=180605138)
- Qu'est-ce qu'un projet urbain ?* | *villedurable.org*. (2021, avril 10). <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>
- Raux, A. (2018, juin 3). La Biovallée, un territoire en transition agricole. *labecedaire.fr*.
<https://www.labecedaire.fr/2018/06/03/la-biovallee-un-territoire-en-transition-agricole/>
- Région Auvergne Rhône-Alpes. (2013, mai 16). *Présentation de la politique des Grands Projets Rhône-Alpes*. *territoires.rhonealpes.fr*. http://www.territoires.rhonealpes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1221
- Reneta. (2020). *Espaces test agricoles de la Drôme*. RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.
<https://reneta.fr/ETA-addear26>
- Réseau GAB - FRAB AuRA. (s. d.). *Agribiodrôme (Drôme)*. Consulté 11 avril 2021, à l'adresse
<http://www.auvergnerhonealpes.bio/qui-sommes-nous/agribiodrome>
- Rochman, J. (2008). *Analyse critique de l'application des principes du développement territorial durable dans les zones rurales marginalisées du Brésil* [UNIVERSITÉ François-Rabelais]. http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2008/juliette.rochman_2803.pdf
- Symbiosis. (2021). *Accompagner le test d'activité agricole*. <http://www.terra-symbiosis.org/projets/projets-agriculture-ecologique/compagnons-de-la-terre-accompagner-test-activite-agricole>
- Syndicat Mixte Rivière Drôme & ses affluents. (s. d.). *Le bassin versant de la Drôme—Gestion, actions et informations*. Syndicat Mixte de la Rivière Drôme. Consulté 24 mars 2021, à l'adresse
<https://www.riviere-drome.fr/commission-locale/sage/bassin-versant>
- Thomé, P. (2020, janvier 28). *Biovallée (26) et autosuffisance alimentaire*. idées à explorer.
<https://utopies.blog/tag/sau/>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Geographie, economie, societe*, Vol. 17(3), 273-288.

6. Annexes

6.1. Entretien avec Nicolas Molinier – Agribiodrôme

Contexte

Date et heure : 12/11/2021, 14h00

Personne interrogée : Nicolas Molinier

Type d'acteur : Secteur agricole – Directeur de l'association Agribiodrôme

Durée de l'entretien : 34min46

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Rita L. : *Première question euh... pour savoir un petit peu votre rôle au sein de Agribiodrôme et... ben les relations avec la Biovallée notamment.*

Nicolas M. : Ça va être... ça va être simple. Donc je suis Nicolas, je suis le directeur de l'association, le... Donc, on est une association de 10 salariés aujourd'hui. Donc vous serez peut-être amenées, une fois que vous aurez votre diplôme, à travailler dans des structures comme la nôtre - je sais pas - mais en tout cas c'est un système qui est très complexe au niveau financier euh... qui en a pas l'air comme ça, mais qui est très complexe et qui implique, dès lors qu'on est à... à partir de trois salariés, d'avoir quelqu'un qui coordonne toutes ses actions, tout le volet financier, organisationnel. C'est euh... c'est pas quelque chose qu'on porte en soi, on aimerait bien s'en passer mais euh... mais voilà, on a des niveaux de complexité qui imposent des postes comme les miens dans les asso de cette taille-là euh... Et donc, moi, je m'occupe en partie - enfin de pleins de choses mais - je m'occupe en partie de la... des relations partenariales et... en lien avec le conseil d'administration. Donc on est sous statut associatif donc euh l'enjeu c'est vraiment des bénévoles paysannes et paysans qui orientent nos actions et avec des salariés derrière qui... comment dire... qui rendent ça possible sur le terrain et... Donc là je dis "je fais beaucoup de délégation politique" parce que les paysans ont peu de temps pour le faire, mais on est généralement en binômes ; typiquement dans nos biens à la Biovallée, on est beaucoup en binômes avec les porte-paroles.

Léa K. : *D'accord. Et donc euh... quel est votre lien avec Biovallée ? Est-ce que vous avez bénéficié de ce programme d'aménagement territorial durable ?*

Nicolas M. : Alors euh... ce que vous appelez le programme d'aménagement territorial durable, c'est quoi ?

Léa K. : *Euh alors... En fait c'est que... Biovallée, on sait que ça a évolué au cours du temps, parce que d'abord il y a eu le... enfin, ça vraiment... dès que ça a eu des financements, donc que ça a commencé à grandir, après il y a eu le grand projet Rhône-Alpes qui a duré cinq ans et ensuite l'association qui a repris... qui maintenant œuvre un peu toute seule - on va dire - et, en fait, on aurait voulu savoir, du coup, si au fil du temps, il y a eu... vous avez vraiment bénéficié du soutien de Biovallée et sous quelle forme ?*

Nicolas M. : Alors, Biovallée, donc, nous, on est on est une association 100 % agricole, mais en même temps on travaille jusqu'à la consommation donc euh... effectivement naturellement Biovallée à sa création s'est... Non, Agribiodrôme, en tout cas, a pas été impliqué dans la création de Biovallée, qui était vraiment un concept territorial, nous on est une asso départementale donc on était pas

forcément dessinés pour intégrer Biovallée dès le départ, ça se comprend assez bien. Y'avait eu des tentatives de rapprochement il y a euh.... oh je sais pas... ça doit faire 8 ans, quelque chose comme ça... où ils travaillaient sur leur marque Biovallée. Ils s'étaient posé la question des réseaux agricoles pour voir de quelle manière on pouvait supporter aussi ce type de labellisation, de certification. On a pas réussi à s'entendre, à l'époque, parce que nous - enfin s'entendre... humainement ça allait très bien - mais on a pas soutenu la marque Biovallée euh... parce que, nous, on défend une agriculture 100 % bio et certifiée. Donc, même si la marque Biovallée a un concept intéressant comme y'a des marques "Parc" (N.B. marque « Valeurs Parc naturel régional ») notamment... ça reste beaucoup des démarches d'engagement et de progrès, certes, mais pas des démarches certifiées. Donc c'est des marques, pas des démarches certifiées qui permettent d'assurer de pratiques agricoles. Voilà, donc ça s'était pas fait à l'époque. On a eu peu... peu de contacts avec la Biovallée, c'était très conceptuel pour nous et... on s'en est rapprochés ça doit faire deux ans : effectivement y'a eu des rapprochements d'élus euh... et y'a eu l'arrivée, notamment, des gros fonds Territoire d'Innovation - j'imagine que vous êtes au courant évidemment - avec des volets de développement et d'accompagnement agricoles aussi, ce qui nous permet d'aller plus loin, enfin de plus se rencontrer vu qu'on va contractualiser avec la Biovallée pour les actions.

Rita L. : *Ouais donc vous vous êtes plus rencontrés sur le volet un peu plus financier euh... qui vous a permis un petit peu de... Mais y'avait pas eu cette démarche de s'associer avant...*

Nicolas M. : Alors, justement si. Y'a deux ans, quand on a commencé à se rapprocher c'est parce que la Biovallée commençait ben... savait que l'agriculture c'était l'enfant pauvre de leur démarche euh... c'est pas une critique du tout, c'est un fait avec lequel ils sont, je pense, assez à l'aise aussi, c'est normal. Eux, ils avaient déjà bossé sur l'énergie, sur la mobilité douce, sur plein de choses hyper importantes et... ils avaient un administrateur qui était très motivé par ça et on s'est rencontrés dans ce cadre-là, donc c'étaient vraiment des rencontres politiques autour de l'agriculture à l'échelle de la Biovallée. Et ça s'est concrétisé par un partenariat autour d'un forum sur les plantes aromatiques qu'ils ont organisé, auquel ma porte-parole a pu participer dans le volet application des plantes aromatiques pour les soins en élevage ; parce que, nous, on a une action aussi au niveau national là-dessus. La première phase de rapprochement était là euh... Y'a maintenant aujourd'hui, depuis Territoire d'Innovation, vraiment un lien contractuel, parce que ce sont des gestionnaires des fonds et on commence tout juste hein. Et je sais qu'ils ont envie d'aller plus loin sur l'agriculture et là, par contre, on est... nous on trouve ça très bien, parce que c'est un acteur territorial assez large, qu'ils ont un savoir communiquer qui est très fort. Biovallée - c'est pour ça que je disais au début - c'était un concept pour nous parce que c'est quelque chose qui a fait énormément de bruit euh... sans aucune action derrière, au début. Ça avait été mis en place par des chercheurs, des élus... Biovallée, ça a été une marque avant... avant d'être une action... même si, depuis, y'a des actions qui sont développées. Nous on fait que des actions de terrain mais par contre on est des communicants absolument catastrophiques. Donc on se dit qu'il y a quelque chose peut être d'intéressant à voir ensemble. Et là, aujourd'hui, ce qui semble un peu sortir, c'est le... c'est peut-être le volet coordination autour de la question de la biodiversité en agriculture où là, eux, ils réfléchissent sans qu'ils aient une légitimité parce que personne y travaille vraiment. Eux ils sont dans un contexte où les collectivités qui sont sur la Biovallée, et principalement la Communauté de Communes du Val de Drôme - vous avez déjà eu des entretiens avec eux j'imagine.

Léa K. : *Non, malheureusement.*

Rita L. : *On essaye de... on essaye de, comment dire, d'aller les chercher, de les contacter mais...*

Nicolas M. : Non mais oui oui ! Ils sont pas mal occupés aussi... Si vous voulez, sur la Biovallée, donc y'a la Communauté de Communes du Diois, la 3CPS - donc Communauté de Communes Crestois Pays de Saillans - et la Communauté de Communes de la Vallée de la Drôme (CCVD). Et cette Communauté de Communes de la Vallée de la Drôme, qui prend une bonne moitié du territoire, je pense, elle a un service agricole qui est très développé. Donc ils sont déjà très positionnés sur le développement agricole avec des structures sur des questions de filières, de production, de choses comme ça... de restauration collective. Du coup, effectivement, quand la Biovallée est sur ce territoire, elle a pas forcément de légitimité à aller travailler sur l'agriculture. Et effectivement, là où je les rejoins, c'est sur le volet biodiversité c'est... tellement transversal que euh... personne peut se dire "j'ai la casquette... La biodiversité sur la Biovallée, c'est moi !" et je pense qu'ils ont cette capacité, justement, à... à mobiliser plus large... enfin à communiquer et peut-être, du coup, à trouver des fonds et à permettre de mettre tous les acteurs en marche qui peut être intéressante.

Léa K. : *D'accord. Et justement, j'avais une question. Quand vous dites que le premier rapprochement - entre guillemets - c'était il y a huit ans, mais que vous avez pas forcément voulu adhérer à ce rapprochement parce qu'il y avait ce concept de démarche certifiée qui... qui vous plaisait pas... En fait, ce que je veux comprendre, c'est que... après en même temps vous dites que, eux, c'est des meilleurs communicants : peut-être que ça aurait été l'occasion, justement, de communiquer mieux autour de l'agriculture biologique vu que c'est des valeurs que vous transmettez. Mais qu'est-ce qui a fait, du coup, que ça allait pas ? Est-ce que c'était le fait que les valeurs, en fait, étaient plus, justement, du marketing - entre guillemets - pour la marque Biovallée, ou... ? Enfin, c'est juste pour essayer de comprendre.*

Nicolas M. : Oui tout à fait. Non, non, c'est vraiment le... C'est pour ça que je dis "la bio, on est vraiment dans une démarche de certification" euh... la question de la marque, comme une marque Parc c'est... c'est un principe de progrès mais sans contrainte... Y'a des contraintes de cahier des charges - je parle d'agriculture - les contraintes sont pas excessivement fortes, on va peut-être s'entendent assez facilement sur le fait de ne pas utiliser des OGM mais ça va s'arrêter là, ça proscriit pas la chimie de synthèse de la production agricole... Et vraiment, non, ce qui allait pas c'était pas la démarche Biovallée mais la question de leur marque, on en était pas solidaire, puisque justement on pouvait pas, nous, être partenaire d'une marque qui soit moins-disante par rapport à la bio. C'est vraiment ça. C'était pas une opposition à Biovallée du tout. Et c'est vrai qu'on attendait aussi de Biovallée une ambition qu'il soit bio.

Rita L. : *D'accord. Et, du coup, est-ce que vous étiez - à part avec Biovallée où il y avait un petit peu en début... de contact avec l'association Biovallée - avec des autres acteurs sur le territoire publics, avec les communautés de communes par exemple. Est-ce qu'ils étaient vraiment très actifs à ce niveau-là avec vous ?*

Nicolas M. : Les communautés de communes oui : la CCVD, avec le Diois aussi un peu... Ben c'est venu assez tard sur ce territoire. Même la CVD ça fait un petit moment... ouais c'est arrivé 2-3 ans après... qu'ils se mettent vraiment à soutenir des actions de développement agricole... Par soutenir j'entends financer des structures de développement comme la nôtre... mais on était en lien... Ouais, nous, on travaillait beaucoup au lien avec les collectivités, ça fait une dizaine d'années, au moins, je pense, qu'on travaille comme ça. Voilà, la Biovallée c'était... comme je vous le disais... ils n'étaient pas vraiment positionnés sur le niveau agricole.

Rita L. : *C'est que depuis très peu de temps avec aussi Territoire d'Innovation...*

Nicolas M. : Oui avec Territoire d'Innovation, mais aussi quand même un peu avant... parce que ça dépend des administrateurs, en fait... C'est comme beaucoup de structures : c'est les bénévoles aussi qui créent l'orientation des structures, et là donc... ils ont eu une arrivée d'administrateurs qui étaient vraiment intéressés par la question, ou qui étaient compétents - enfin bref, si vous allez sur l'agricole - et ça a lancé un peu la réflexion dessus.

Léa K. : *D'accord. Et... au niveau de l'articulation entre les thématiques écologiques et économiques au sein du territoire, quel est votre avis, plus précisément, là-dessus. Notre question c'est : qu'est-ce que vous pensez de l'articulation sur la Biovallée entre les thématiques écologiques et économiques ?*

Rita L. : *Est-ce qu'il y a une thématique qui va plus être portée sur la Biovallée ou pas ? Est-ce que c'est plus ou moins équilibré ?*

Nicolas M. : Ça j'aurais du mal à dire. Je suis pas assez... impliqué dedans. Je pense qu'ils ont l'air d'être très bon là-dedans sur le... j'ai l'impression qu'il y a des gens restaurateurs ou des gens dans le tertiaire, location de kayak ou autre, qui y sont parce qu'il croit au projet du fait d'avoir du tourisme, que ce soit de l'écotourisme. Sous ce prisme-là, peut-être, j'ai pu caresser un peu ça. Non, mais ouais, j'aurais pas vraiment de réponse là-dessus. C'est sans aucun a priori négatif, encore une fois. Moi, je suis pas assez au courant.

Rita L. : *Pas de problème. C'est juste pour essayer de comprendre un petit peu parce qu'on dit que la Biovallée elle est quand même... elle est porteuse de transition écologique, agricole, alimentaire... mais en même temps elle promet aussi un bon développement économique. Donc c'est pour voir s'il y a un certain équilibre ou s'il y a un domaine qui est un peu plus porté que d'autres sur la Biovallée, est-ce que ça fonctionne bien comme ça ?*

Nicolas M. : Je pense que... Je pense qu'ils ont pas fouillé assez encore l'aspect vraiment... justement "transition alimentaire et agricole". Je pense qu'ils sont en train de le faire, mais justement pour se rendre compte d'est-ce qu'il y a des incohérences entre ce qu'on promeut et les objectifs globaux de la Biovallée. Ouais, je connais pas vraiment leur projet autour de l'énergie, de la mobilité mais j'ai quand même le sentiment que ça va dans un sens...

Rita L. : *C'est marrant parce que nous, du coup, avec notre regard extérieur, on a l'impression que justement sur toutes les questions alimentaires et agricoles c'est ce qui a été un peu plus porté. Ce sont un peu plus les conclusions qu'on a eu au début sur notre... sur notre état de l'art, un peu la situation et que... le reste commence un petit peu à être intégré mais...*

Léa K. : *Ouais, c'est vraiment mis au premier plan dans ce qu'on dit de Biovallée, c'est pour ça s'est aussi présenté comme... vraiment un territoire de référence pour l'agriculture biologique notamment.*

Nicolas M. : Oui mais ils l'étaient parce que les agriculteurs l'étaient. En fait, ils ont... Biovallée existait là parce que le terreau était là pour que ce soit une "bio vallée".

Rita L. : *Oui, c'est ça. Ce sont les antécédents du territoire qui ont fait qu'un petit peu...*

Nicolas M. : Voilà c'est ça. On avait déjà... c'était la zone de Drôme où il y avait le plus de fermes et de surfaces bio euh... c'est là où il doit y avoir les plus vieille ferme drômoises - y'en a pas que là mais c'est quand même beaucoup dans cette zone-là, en bio. Biovallée s'est construit sur la ressource qui existait quoi. Je sais pas comment ça aurait pu être autrement, cela dit. Mais voilà, c'est là où je dis que c'est des bons communicants, c'est que le message qui passe c'est beaucoup "on a fait" et il y a des choses qui sont faites mais globalement c'est beaucoup les acteurs qui sont sur la Biovallée mais pas sous l'égide de l'association Biovallée. Euh... y'a - oh je sais pas comment dire ça... en "off", là c'est

vraiment un peu hors interview, y'a le ... c'est juste pour aider à comprendre : sur le territoire de la Biovallée, y'a énormément de consultants, de gens en meilleure gestion avec des termes que moi je comprends pas forcément d'"écosystème d'entreprise", de machin... Et en fait... en gros y'a beaucoup de gens qui se nourrissent de la sève de ce qui se passe sur ce territoire-là pour le revendre en fait et euh.... je parle pas de l'association Biovallée, là.

Rita L. : *De l'image de la Biovallée ?*

Nicolas M. : Voilà, c'est ça ! Et c'est vraiment pour dire que, en fait, elle existe parce qu'il y a un dynamisme d'acteurs, parce qu'il y a des agriculteurs et des agricultrices qui s'y sont mis très tôt, parce qu'il y a une démarche de conversion qui est très régulière et qui s'y fait... mais qui n'est pas le fait de l'association Biovallée. C'est le fait vraiment des caractéristiques du territoire, j'espère un peu de structures comme la nôtre et après c'est vraiment la... ouais c'est la mayonnaise territoriale qui est super.

Rita L. : *Donc oui c'est un peu ce qu'on cherche à comprendre aussi. Est-ce que c'est seulement une image ou est-ce que derrière il y'a vraiment du travail entre les acteurs donc oui c'est un comme vous disiez c'est un peu une dynamique qui fait que tout le monde s'entraîne et se nourrit de cet image de Biovallée pour aller plus loin et faire plus de chose*

Nicolas M. : Oui je pense et je dirais que, mais je me trompe peut-être parce que là encore une fois je ne maîtrise pas le sujet, je pense qu'il y a des adhérents à la Biovallée qui s'y retrouve qui sont des opérateurs économiques et voient l'effet d'opportunité en communication le fait d'avoir la marque ou adhérent Biovallée et en soit je trouve que l'asso elle existe pour ça aussi pour aider les structures locales qui bénéficient de l'Ora de la Biovallée. Mais les acteurs de terrains qui font évoluer l'agriculture et l'alimentation on ne se sent pas affilier à la Biovallée. Mais peut être des asso locales mais nous vu qu'on est départemental on ne peut pas être sous l'égide d'une structure qui possède une aire de travail qui est plus petite que la nôtre.

Rita L. : *D'accord*

Nicolas M. : J'espère que je suis claire

Léa K. : *Oui oui pas de problème*

Rita L. : *On vous comprend bien...A travers ce qu'on a pu trouver en référence bibliographiques sur internet, qu'il y a un peu moins de choses publié c'est dernière années, on s'est posé des questions sur Biovallée aujourd'hui. On voulait savoir si selon vous, le projet Biovallée s'essouffle ?*

Nicolas M. : Sur tous les volets hormis agricole, je ne peux pas y répondre mais ça dépend aussi si les gens qui y ont adhérer ont trouvé ce qui espérait dans Biovallée, je pense que vous vous le découvrirez avant moi à travers vos entretiens. Mais c'est ce que je disais tout à l'heure Biovallée c'est comme agri locale je sais pas si vous en avez entendu parler ça avait été développé par le département de la Drôme c'est un outil de mise en lien entre producteurs et cantines et ce truc s'est rependu comme une trainée de poudre partout en France alors qui avait jamais été sécurisé en termes de fonctionnement et de garde-fou de négociation sur les prix etc. Nous on n'arrêtait pas de lancer des signaux d'alarme mais ils le vendaient tellement bien on en a trouvé en Vendée en Bretagne. Ils l'ont vendu partout alors qu'il n'était pas en rythme de croisière. Et je pense aussi que Biovallée c'est arrivée toute suite avec une Ora nationale et c'est vrai que c'était innovant mais c'était à la base une démarche de scientifique et d'élus à la base

Rita L. : *Oui, les élus qui se sont regroupés au début, il me semble pour dépolluer la rivière Drôme*

Nicolas M. : Oui donc c'est l'origine ?

Léa K. : *Oui c'est ça*

Nicolas M. : Et donc c'est un concept hyper intéressant, comme agri locale, qui se survends partout même pas forcément à l'initiative des gens mais sur le terrain au niveau agricole la Biovallée est plutôt entrain maintenant de chercher et de prendre sa place. C'est pour ça moi je ne vois pas l'essoufflement car c'était assez inexistant dans notre action avant et là il y a des discussion, on échange et donc on est vraiment au stade de l'échange de point de vue et ça c'est plutôt ascendant, on est vraiment au début d'une relation

Léa K. : *Mais d'un point de vue strictement fonctionnelle, pas forcément sur les thématiques de l'agriculture mais quand vous dites que c'est comme agri locale que ça n'aurait pas dû se reprendre aussi rapidement, selon quels ont été les faiblesses de Biovallée dans ce cas de figure, dans leur organisation ou leur façon d'agir qui ont fait que cela aurait peut-être été plus judicieux d'attendre un peu avant de diffuser le concept ?*

Nicolas M. : Agri locale c'est vraiment un cas d'école pour moi. Pour la Biovallée c'est vraiment pour faire un parallèle mais c'est vrai que c'est pas tout à fait. Je pense qu'eux ils sont aussi dans un contexte de gouvernance pas simple. Les élus de com com qui font partie du conseil d'administration ou du collège spécifique je ne sais plus...mais je crois que les président des 3 com com sont membres de droit et peuvent influencer sur la Gouvernance de la Biovallée. Mais je ne sais plus comment ça marche vous avez eu le temps d'étudier ça ?

Léa K. : *Oui c'est ça après il y a des collège spécifique en fonction des typologies d'acteurs au sein de l'association*

Nicolas M. : Donc il y a le CA qui est bénévole et des collèges...comment ça marche...donc ils sont cogouvernés par les présidents des com com qui eux peuvent avoir des intérêts divergents de la Biovallée aussi. Typiquement une collectivité très forte et très positionner sur les transitions comme la CCVD pour moi c'est un double jeu permanent ça veut dire qu'ils sont partenaire de la Biovallée et en même temps ils peuvent pas les « piffrer » et en même temps ils sont les meilleures amis du monde pendant les réunions publiques. Je parle au niveau élus par les services techniques. Voilà, je pense que la Biovallée c'est un statut qui est pas simple. C'est pas une asso territoriale indépendante mais ça lui donne plus de force d'avoir des élus engagés dans l'asso mais c'est aussi dans bien des cas un gros frein. Je pense que les élus laisser faire la Biovallée tant que c'était de la pub mais quand elle veut faire des trucs sur le terrain-là les élus de com com vont garder leur « pré carré » d'élus de com com

Rita L. : *Donc en réalité il y a pas mal d'enjeux politiques finalement dans cette Biovallée ?*

Nicolas M. : Je pense ouais mais différent en fonction des communautés de communes

Rita L. : *En fonction de leur implication aussi j'imagine ?*

Nicolas M. : Oui et je pense que c'est aussi très lié à l'humain et aux élus par exemple le président de la CCVD Jean Serret est quelqu'un de très...comment je pourrais dire.. avec une vision très dictatoriale après c'est un élu de gauche qui a fait des trucs super pour le logement, pour l'agriculture mais c'est-à-dire qu'il fait les choses qu'il a décidé

Rita L. : *C'est intéressant de savoir ça aussi*

Nicolas M. : C'est pour ça que je disais que la Biovallée sur le volet agricole, il commence à se poser la question de la biodiversité qui pourrait faire consensus chez les com com

Rita L. : *C'est vrai que dans la Biovallée on voit beaucoup de transition alimentaire, agricole et énergétique mais la biodiversité n'est pas beaucoup traitée*

Nicolas M. : Oui mais Biodiversité dans le cadre de l'agriculture

Rita L. : *Oui d'accord*

Nicolas M. : Pour finir de répondre à la question, je ne saurais pas dire ce qu'ils ont mal fait ou quoi parce que ça fait peu de temps que je suis dans la Biovallée finalement

Rita L. : *Pour terminer, comment vous voyez l'avenir de la Biovallée dans 5, 10 ans plutôt dans une pente descente ou montante ?*

Nicolas M. : Vraiment je ne me suis jamais posé la question donc je vais essayer de formuler une réponse mais non c'est un concept béton la Biovallée, c'est drôlement bien trouvé pour un territoire après ce que je rêverais c'est que ce soit une démarche de territoire plus centrée sur le bio.. par exemple on parle en Italie des bio district des zones vraiment de vie de l'agriculture biologique parce qu'au final la Biovallée était plus centrée sur l'écologique c'est plutôt « l'écovallée » après dans les statuts ça parle de bio mais c'est plus une écovallée c'est moi vendeur il y a déjà les écoquartiers donc là où ils ont été bon c'est de mettre bio dans leur nom à un moment où personne ne l'avait fait. Donc on peut mettre en parallèle la question des bio district en Italie et le vrai changement ce serait si on arrive sur le volet agricole de la Biovallée qui serait porté par les paysans et les paysannes de la Biovallée et là on opérerait une transition vraiment intéressante.

Rita L. : *Parce que pour le moment vous trouvez que le volet agricole n'est pas assez porté par les acteurs du monde agricole ?*

Nicolas M. : Non, il y a peut-être quelque agriculteurs qui sont adhérent à l'asso mais à mon avis c'est des Caf cop, des viticulteurs, des gens qui sont plutôt lié au tourisme dans leur modèle économique. Non aujourd'hui les agriculteurs savent qu'ils sont au centre de la Biovallée au sens concept mais après les gens adhèrent chez nous, au service de la chambre d'agriculture ou des Civams , dans des syndicats agricoles ou des coop mais pas à l'association Biovallée

Rita L. : *D'accord donc ils ont une place dans la Biovallée de façon conceptuelle mais pas dans l'asso de la Biovallée ?*

Nicolas M. : Oui dans le concept de Biovallée, oui il est connu de tous

Rita L. : *Donc on en a terminé avec les questions*

Nicolas M. : Super

Rita L. : *Merci beaucoup donc j'espère qu'on a pas été trop long*

Nicolas M. : Non non mes excuses pour le retard...mais on sent que vous avez envie d'aller fouiller et de pas seulement manger le concept donc je trouve ça intéressant

Rita L. : *Oui c'est plus ça qu'on veut savoir car on a fait vraiment une longue un peu état de l'art, bibliographiques mais on veut aussi voir les réalités de terrain c'est un peu ça l'objectifs de cet enquête*

Rita L. : *Avant de vous quitter, est ce que vous auriez des contacts à nous laisser pour la suite de notre enquête ?*

Nicolas M. : Pour la CCVD, je dirais Anaïs Sinoir c'est peut-être elle que vous aviez dans votre banque de donnée

Rita L. : Non, on avait un certain Hugues Vernier

Nicolas M. : Ah oui donc Hugues Vernier c'est vraiment le grand représentant de la CCVD qui a porté le message politique de la Biovallée mais en ce moment vous n'arriverez pas à l'avoir, il est plus ou moins entrain de partir à la retraite mais Anais sinoir elle est super elle pourra vous répondre. Pour le Diois, j'ai pas le nom de la chargée de mission qui gère ça. En acteur agricole, on est les seuls que vous avez contacté ?

Rita L. : Non j'ai aussi agri court mais est ce qu'ils font des choses assez similaire à vous ou c'est complètement différent ?

Nicolas M. : Non agri court c'est pour ça que ce serait intéressant que vous les voyait. Non, c'est une plateforme de livraison à la restauration collective mais nous on est vraiment dans la formation, accompagnement, aide au changement et agri court c'est achat revende de matière qu'ils font dans un objectif militant de développement de territoire avec du bio locale en cantine avec des prix juste pour les paysans

Rita L. : Vous connaissez quelqu'un a agri court ?

Nicolas M. : Oui c'est Florian Dalmasseau le directeur son portable c'est le 0651142267. Il y a pleins d'autres acteurs agricole. Y'a les fermes un peu particulières issues du mouvement terres humanisme le centre des Amanins centre de formation en agroécologique. Eux et l'université de l'avenir, ils ont un site internet, un de leur administrateur et aussi administrateur de la biovallée et bosse sur les questions agricole. Là ce seront plus des points de vue pro biovallée mais c'est intéressant à voir aussi

Rita L. : Très bien merci, on va approfondir ça alors.

6.2. Entretien de Nicolas – Les Amanins

Contexte

Date et heure : 06/11/2021, 16h10

Personne interrogée : Nicolas

Type d'acteur : Association agricole Les Amanins – Accueil, réservation, organisation des Amanins...

Durée de l'entretien : 6min

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Léa K. : Du coup, tout d'abord, une petite question pour que vous nous parlez de vous. Quel est votre rôle dans les Amanins et, plus particulièrement, le statut des Amanins dans le périmètre de la Biovallée ?

Nicolas : Alors moi je... alors aux Amanins, on a assez souvent des fiches de poste un peu fluctuantes en fonction de... des forces en présence - j'ai envie de dire – mais, théoriquement, moi je m'occupe de... de la prise de réservation, de la facturation, de l'organisation de... en amont de l'arrivée des groupes et des séjournants pour préparer tous les documents des différents collègues. Je réponds aux mails et au téléphone euh... après, en fonction de qui on a ici, je m'occupe ou non d'organiser les stages, séminaires et formations, mais normalement c'est pas mon boulot. Après tu me parles de la Biovallée qu'est-ce que... j'ai pas bien compris la question.

Léa K. : Non mais seulement, dans le périmètre global de la Biovallée, est-ce que vous pouvez juste expliquer le statut qu'a les Amanins, tout simplement, juste pour présenter.

Nicolas : Et ben on est adhérent et me semble-t-il on fait partie du Conseil d'Administration de Biovallée.

Rita L. : D'accord. Et, du coup, est ce que vous avez des liens avec l'association Biovallée ou d'autres acteurs sur le territoire ?

Nicolas : Avec Biovallée... Ben on va régulièrement à leurs réunions euh... en plus de l'AG. On est en lien parce que oui... parce que de toute façon le territoire est pas très grand, enfin on n'est pas très nombreux sur le territoire donc tout le monde se connaît un petit peu. Euh... on est en contact avec d'autres... d'autres personnes sur la vallée oui, oui, oui tout à fait. Oui avec... avec par exemple "Agribio"... non pardon pas "Agribio" mais Agricourt. Agricourt qui fait de... euh... qui est un intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs concernant surtout l'alimentation quoi. Il nous arrive un peu de leur vendre un petit peu des productions et puis après on est en lien avec un certain nombre de partenaires du territoire parce que soit ils viennent faire leur formation chez nous, on les accueille, on... on leur fait de la prestation d'hébergement et de repas pour leurs formations notamment euh... ça ça peut être de différents types : les Ateliers des Alvéoles, l'Ecole Pratique de la Nature et des Savoirs, euh... ADN : "Au-Delà des Nuages" en intelligence collective euh... Voilà, après on est en lien plus ou moins avec un certain nombre d'acteurs de la Biovallée quoi. On est en lien avec Territory Lab aussi, parce que c'est un ancien de chez nous qui a monté ça et on propose régulièrement maintenant « les lundis de la coopération » c'est pour les entrepreneurs de la Biovallée. On a un certain nombre d'entrepreneur qui viennent chez nous faire des matinées de proaction café

Léa.K : Est-ce que vous allez à la réunion de l'association Biovallée

Nicolas : Moi non mais j'ai une collègue qui est affecté à ça et parfois ils y vont à deux. Nous on a 3 structures juridiques aux Amanins et jusqu'à peu l'association et la scoop les Amanins étaient représenté de façon différemment à Biovallée mais maintenant on passe par une représentation unique pour que ce soit plus simple.

Rita : Est-ce que vous voyez les points fort ou les points faibles du projet Biovallée ? que ce soit entre les relations entre les acteurs ou sur les projets du territoire ?

Nicolas : C'est compliqué comme question. Tu tombes mal c'est ma collègue Laura qui aurait pu davantage te répondre surtout que son conjoint est salarié à l'association Biovallée. Moi je peux vous dire ce qui se dit dans les journaux. Je sais que pendant un temps ça a été compliqué en tant que syndicat à Biovallée maintenant en tant qu'association ils rencontraient un peu des difficultés mais comme dans toutes les associations. Je sais qu'actuellement ils proposent de nous accompagner sur un certain nombre d'axes mais nous n'avons pas forcément toujours bien le temps le temps de faire tout ça. Mais là il faudrait bien prendre le temps de discuter avec ma collègue Laura.

[Cette personne n'a pas pu répondre à la suite de nos questions mais nous a donné des contacts pour d'autres entretiens]

6.3. Entretien de Sandie Laurent – Association Biovallée

Contexte

Date et heure : 19/11/2021, 9h30

Personne interrogée : Sandie Laurent

Type d'acteur : Association des acteurs de Biovallée - Responsable Relations et Développement international

Durée de l'entretien : 50min

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Léa K. : *Donc, tout d'abord, première question, forcément centrée autour de vous : est-ce que vous pouvez nous parler de vous, de votre rôle et de votre statut au sein de l'association ?*

Sandie L. : *Donc je m'appelle Sandie Laurent Peirrin. Je suis salariée de l'association, chargée de mission du Pôle des Savoirs. Et mon rôle au sein de l'association, c'est le travail de la connaissance autour de la Biovallée, le travail de la diffusion au sein du territoire, c'est à dire faire connaître Biovallée auprès de ses habitants – on reviendra plus tard peut-être sur cette question-là - donc faire connaître aussi toute la... transmettre toutes les connaissances qu'on a sur la transition écologique auprès des habitants et auprès de l'extérieur, que ce soit le monde de la recherche, le monde des étudiants et d'autres territoires, en France comme en Europe. On a des relations internationales là-dessus et c'est là où je me situe, à cette frontière de différents acteurs. Voilà.*

Rita L. : *D'accord. Du coup, dans quelle mesure... enfin, nous, on va avoir des questions un peu plus générales sur l'association Biovallée et sa place dans la Biovallée ? Et du coup, dans quelle mesure l'association Biovallée, elle a participé à développer, du coup, ce grand projet de développement territorial durable ?*

Sadie L. : *D'accord. Donc, ouais : l'association, comment est-ce qu'elle joue dans ce projet territorial, c'est ça ? D'ailleurs, c'est une question que je n'ai pas souvent, je suis contente tiens, ça me change un peu. [Rires] Euh... du coup, je vais y réfléchir... Je vais commencer avec deux points. Le premier point, c'est... elle a un rôle d'interface d'acteurs, en fait, de mise en relation, et ça de manière continue, c'est-à-dire... par le format associatif, on est sur une structure qui est constante et qui crée un espace de dialogue constant. Donc euh... en termes d'organisation au sein de l'association, on fonctionne au sein de quatre Collèges. Donc, qui est l'instance dirigeante, c'est le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a ses représentants et ses représentants sont élus par Collège : on a le Collège des habitants, le Collège des associations, le Collège des entreprises et le Collège des collectivités. Donc, quand on adhère à l'association, après on élit quatre représentants par collège. On élit quatre représentants - on va peut-être passer à six bientôt histoire de diversifier - et après, c'est ces personnes qui sont au sein du Conseil d'Administration, à discuter et à prendre des décisions ensemble. Donc, ce qui donne tous les deux mois, un espace de discussion interacteurs sur le projet de transition écologique qu'est Biovallée, de manière continue et ce - ça me fait un enchaînement - quel que soit, on va dire, les autres projets territoriaux qui ont lieu. Euh... donc voilà : un espace de discussion et, du coup, un espace, du coup, d'échanges entre acteurs, c'est à dire en dehors de ce Conseil d'Administration. C'est aussi... l'association est l'espace où on fait de l'animation de réseau, et donc de l'animation d'un réseau qui dépasse - c'est ça le principe - les réseaux qui se connaissent déjà. Tout le monde n'est pas forcément relié dans un réseau. Donc, nous, on a pour but de densifier les mailles et justement, de faire se rejoindre des mailles qui sont différentes. Donc, faire discuter une entreprise avec un habitant - ce qu'ils ne font pas d'habitude donc voilà... Alors voilà, c'est un peu le rôle de facilitateur et de trouver des sujets qui réunissent tout le monde sur la transition écologique ; quand on prend un sujet, on peut l'aborder de différentes manières, suivant de quelle*

position on est. Et voilà, et je dirai le deuxième euh... Enfin, le deuxième point que je vois, c'est celui de porter les projets territoriaux, pas seul, mais du coup, on a été lauréat de Territoires d'Innovation – vous avez peut-être vu en explorant vite fait notre site internet. Donc euh... ce qui est un appel à projets national où les territoires candidaient pour montrer qu'ils allaient être des territoires innovants. On a fait partie des lauréats, et c'est l'association qui porte qui a porté ce projet avec les intercos. Donc, à nouveau, par ce rôle, en fait, d'espace de discussion euh... a permis d'agréger ces projets, donc d'aller voir les associations, d'aller voir les entreprises du territoire, de leur demander "qu'est-ce que vous allez faire ?". D'aller aussi demander aux intercos parce qu'une partie des projets est portée directement par les intercos. Et donc, l'association est au pilotage de ce programme Territoire d'Innovation. Maintenant qu'on a les fonds, il faut quand même les attribuer enfin... il faut quand même piloter après derrière tout ça et... et ça se... Et voilà c'est aussi un endroit pour piloter des grands projets. Donc avant, c'était régional, maintenant c'est au niveau national. A nouveau, en disant qu'on le pilote mais on le pilote avec les intercos : pas seul, mais on est le responsable effectif auprès de l'État.

Rita L. : *D'accord. Et du coup, oui, quand vous parlez des intercos qui... enfin vous... vous pilotez les projets avec les intercos : quelle place ont les intercos dans cette dynamique de la Biovallée, au-delà de piloter les différents projets avec vous, portés par les différents acteurs ?*

Sandie L. : Oui. En fait, euh... bah là si on reprend sur Territoires d'Innovation le fonctionnement... Donc, oui, comme je disais en fait, donc y'a Territoire d'Innovation et dedans c'est plein de petits projets. Plein de petits projets avec des acteurs associatifs et également des intercos qui eux-mêmes ont des services qui portent des projets. Et, dans le pilotage, dans cette équipe technique, on a des gens de l'association Biovallée, mais également une personne qui est mise à disposition par une des intercos notamment. Euh... donc, il y a un détachement, en fait.... il... il vient dans nos locaux ? Et donc techniquement, on a des personnes. Elles ont évidemment, de la place au sein du comité de pilotage, donc là c'était la partie technique mais en fait, il y a ce comité de pilotage où sont réunis les trois intercos, l'association, etc.... pour prendre les décisions majeures. Pour que ça vous paraisse plus concret c'est par exemple : un projet tombe à l'eau. Là, on a lancé, mais quelqu'un arrive et nous dit "en fait, on n'arrivera pas à le mener à bien". Il nous reste des fonds alloués, des fonds financiers. On en fait quoi ? On les attribue à qui ? C'est ce comité de pilotage qui va avoir cette décision-là - si ça vous donne un peu plus de matière à comprendre comment ça peut fonctionner. Donc, les intercos, elles ont de la place là et euh... Ah non j'oubliais ! Ben, du coup, j'ai oublié une strate. Donc, l'équipe technique elle mixte une équipe intermédiaire, qu'on appelle... En fait, notre projet, il est divisé en axes, on va dire un peu axes de transition : y'a un axe sur l'alimentation et l'agriculture, on a un axe sur l'énergie, un axe sur la mobilité et l'économie circulaire et un axe sur les savoirs et la formation. Et en fait, techniquement, chaque axe, qui a chacun ses projets, a aussi techniquement... Chaque interco est responsable d'un axe. Et l'association d'un quatrième. Du coup, il y a quatre axes : trois intercos plus l'association enfin... L'explication est peut-être un peu... Il faudrait que je vous fasse un schéma. [Rires] Donc voilà : équipe technique, animation d'axe et après pilotage. Et à chaque, en fait, ça croise à la fois soit au niveau technique, soit au niveau politique, interco et associations.

Rita L. : *Ouais, donc y'a quatre axes... Vous développez enfin... Sur la Biovallée y'a quatre axes qui sont bien développés : l'alimentation, énergie, mobilité et savoir et formation.*

Sandie L. : C'est ça. Euh... Tel que le projet il a été développé, il a été proposé à l'État. Après, ce qu'il faut arriver à comprendre, c'est que : y'a projet Biovallée et projet Territoires d'Innovation en fait. Et c'est ça - il aurait fallu que je vous fasse un historique mais c'est un cas qu'on avait déjà eu précédemment, c'est à dire que... Avant, il y avait quelque chose similaire qui s'appelait Grand Projet Rhône-Alpes où là, c'est un projet régional auquel les intercos avaient participé. Et là, on va dire qu'on

change d'échelle, mais c'est ça. On présente un projet au niveau national. Même s'il n'y a pas de projet, même si on n'a pas d'argent alloué, on a quand même un projet Biovallée, on a quand même, dans l'esprit, l'idée d'un éco-territoire. Donc, projet ou pas projet, on est là, on le réfléchit. "On" : l'association et les acteurs du territoire. Donc, des fois, le projet Biovallée fusionne avec un projet euh... un dépôt de projet officiel que l'on fait à la région, que l'on fait à l'Etat. Et des fois, il fusionne pas, il existe et il avance quand même, en fait. Donc, pour reprendre : le projet Biovallée, il est certes extrêmement adossé aux quatre axes que je vous ai présenté, mais il n'est pas 100% collé. C'est-à-dire que nous, par exemple, actuellement l'association, on se fait... on a des échos d'acteurs du territoire qui nous disent "Mais en fait, par exemple, dans votre dossier, vous ne traitez pas la question de la culture. Y'a pas un axe, y'a pas une action qui porte sa culture". Et on se rend bien compte. On se dit "Ok, c'est peut-être un axe qu'on n'a pas développé et qui ferait partie du projet Biovallée" parce que : comment faire transition si on ne parle pas de culture en fait ? Si on n'intègre pas tout le monde là-dedans ? On parle également actuellement de démocratie. Le projet Biovallée, il est en constante évolution, à l'écoute de ce qui se fait et afin de se dire... enfin... il y a dix ans, on parlait de développement durable. Donc y'a dix ans, on avait le euh... le croisement, les cercles, etc... et on voyait ça comme ça : économique, écologique, etc... Là, on parle plus de développement durable, on parle de transition écologique. Et transition, même "les transitions". Des fois, on arrête de dire transition écologique et on met les transitions pour montrer qu'on est toujours en train de réfléchir "Quelle est l'étape suivante ?" et "Quel est le thème auquel on n'a peut-être pas réfléchi ?". Et on n'est pas écologique, dans le sens où voilà, ce n'est pas le seul sujet que l'on tend à traiter. Et, des fois, on a presque envie de dire qu'on vise une vallée du bien-être plutôt qu'une vallée écologique, et que le bien-être doit passer par l'écologie, par un monde respectueux, etc... Mais... mais la place en fait du bien vivre, il est extrêmement important.

Léa K. : *Moi, j'avais des questions concernant ce que vous venez de dire. Déjà, au niveau des communautés de communes, est-ce que... est-ce que l'implication des collectivités c'est sensiblement la même ou est-ce qu'il y a eu des évolutions ? Ne serait-ce que quand vous dites que... enfin que vous parlez de l'articulation entre Biovallée et Territoires d'Innovation, est-ce qu'on sent qu'il y a – je sais pas – des intercos qui sont plus dans l'appel à projet que dans Biovallée ?*

Sandie L. : Oui, oui, non, je peux y répondre. Ça m'embête parce que j'aurais bien aimé que ce soit un élu qui réponde plus que moi. [Rires]

Rita L. : *Ben après de toute façon, on a des entretiens avec les élus aussi, donc... Mais c'est pour avoir votre point de vue, le point de vue de la Biovallée par rapport aux autres acteurs.*

Sandie L. : Oui, oui, je sais, mais du coup, c'est plus facile d'avoir un élu... un élu de Biovallée que moi qui répond en tant que technicienne. Vous savez, en fait, le discours, n'est pas forcément le même. Mais bon, en restant au plus proche de ce que je peux dire, dans la limite de ce que j'ai le droit de dire, euh... - ouais, je sais, je voulais dire ça comme ça. [Rires] Euh... sur le projet Biovallée, déjà si on prend euh... Donc, je vous ai dit, avant Territoires d'Innovation, y'a 20?? - j'oublie tout le temps mes dates – jusqu'à 2012... je sais pas, je sais plus jusqu'à 2008-2012, on avait Grand Projet Rhône-Alpes donc on avait une première chose régionale... - Je regarde si j'ai ma carte de Biovallée. [Elle va chercher une carte du territoire] Alors, même si vous avez bien étudié le territoire comme ça... ça permet de faire un direct visuel. Donc c'est une carte purement administrative ; il nous manque la rivière. Euh... le projet Rhône-Alpes, il était porté par le Diois et la Communauté de Communes du Val de Drôme, et celle-ci [elle montre sur la carte la Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans] n'avait pas souhaité être intégrée euh... - ils étaient peut-être divisés en deux à ce moment-là parce qu'après ils ont fusionné - parce que Biovallée... ils avaient peur qu'on impose le bio partout et ça plaisait pas trop à une partie... une partie du monde agricole présent à cet endroit-là. Donc déjà, y'avait déjà, dès le

départ, une interco qui n'était pas très engagée. Après, on a eu aussi la même intercommunalité plus tard, car qui a refusé de financer l'association. Pour explication, l'association, elle reçoit un euro par habitant des intercommunalités. Voilà, il y a plusieurs modes de financement : les adhésions, etc... Mais du côté adhésion des intercos, elles payent à hauteur d'un euro par habitant. Donc, une intercommunalité de 10 000 habitants qui refuse de donner 10 000 euros pendant un certain temps.... Y'avait eu un blocage là-dessus. Et puis, là, actuellement, sur Territoire d'Innovation, ce qu'on peut signaler, c'est que du coup, je vous disais, on a un travailleur détaché d'une des intercommunalités de la Communauté de Communes du Val de Drôme, qui est particulièrement engagée là-dessus. Et après les autres intercommunalités, il faut avouer qu'on a... par exemple : une interco devait nous mettre à disposition son service communication. Finalement, ne le fait pas, mais ce n'est pas forcément du désengagement vis-à-vis du projet Biovallée, c'est que... En fait, la Communauté de Communes du Val de Drôme qui est très engagée dans le projet, c'est une communauté de communes qui a beaucoup de moyens : elle a des entreprises, elle a un gros territoire et par rapport, par exemple, au Diois - le Diois, c'est un espace très rural, peu d'entreprises, peu de monde et donc euh... ben difficile de mettre les moyens, quand déjà on a du mal à avoir des moyens pour soi-même, pour arriver à faire fonctionner les missions premières de l'interco : les déchets, etc... Donc, l'engagement moindre des deux intercos par rapport à la Communauté de Communes du Val de Drôme, ce n'est pas forcément une question politique de manque d'intérêt, c'est une question financière, etc... Voilà actuellement, telle qu'elle est, actuellement nous on sent que, voilà, les intercos euh... assez quand même avec nous quoi.

Léa K. : Ok et est-ce que ça... ce que vous venez de dire, ça a une influence sur la façon dont sont travaillés chaque axe - puisque vous dites qu'il y a une interco pour trois axes et avec vous ça en fait quatre. Est-ce que, du coup, sur les intercos qui peuvent pas forcément fournir autant que la Communauté de Communes du Val de Drôme, est-ce que ça fait qu'un axe va être moins travaillé que l'autre ?

Sandie L. : Alors. Non, et même étonnamment non, parce qu'en fait, dans les axes sont portés des projets qui, eux, sont sur tout le territoire, c'est à dire que la Communauté de Communes du Val de Drôme, qui porte l'axe agriculture-alimentation, a derrière euh... a, en fait, cette vision sur des projets qui, eux, sont même en dehors de son territoire - ce qui est, d'ailleurs, en termes de... enfin, on a une très grosse forme d'innovation d'accepter que quelqu'un aille jeter un coup d'œil à... Par exemple, le syndicat de la Clairette qui, lui, se trouve du côté de Die et d'accompagner le syndicat de la Clairette qui est pas sur son territoire. Donc, ça a cette vision transversale qui fait que c'est pas trop gênant parce que du coup, on est quand même, voilà, sur des porteurs de projets qui sont différents et euh... les intercos qui ont moins de moyens, justement, elles se sont bien focus sur des projets qu'elles suivent plutôt bien. Et d'ailleurs là, actuellement, les projets qui battent un peu de l'aile, des fois, c'est l'intercommunalité - comme je vous le disais - la plus engagée - celle du Val de Drôme - qui, en fait, a retiré les financements qu'elle comptait mettre à ces projets. Voilà, mais après, pour des raisons qui sont pas... c'est pas... ils retirent l'argent parce qu'ils désapprouvent le concept de Territoire d'Innovation ; c'est qu'ils analysent le projet. Ils étaient d'abord, quand le projet avait été déposé, ils s'étaient dit "Nous, on voudrait être co-financeurs. On voudra apporter l'argent nécessaire". Et, en fait, l'interco, à l'analyse du projet, décide que c'est... c'est moins intéressant. Donc, là, comme j'essaie de voir, on a actuellement trois ou quatre projets qui vont avoir de l'argent réalloué : c'est, entre autres, parce que l'intercommunalité dit qu'elle n'y croit plus. L'intercommunalité qui pourtant est la plus engagée. Mais voilà, enfin... C'est indépendant l'un de l'autre, je dirais.

Rita L. : Et si vous pouviez nous donner les points forts et les points faibles du projet Biovallée, quels seraient-ils ?

Sandie L. : Alors, je vais... Du projet Biovallée ? Du projet, du concept d'éco-territoire ?

Rita L. : Oui, c'est ça. Ouais, c'est vrai que, du coup, on a un peu du mal entre le projet Biovallée, entre la Biovallée, entre l'association Biovallée. Du coup, c'est vrai que c'est un peu confus.

Sandie L. : Est-ce qu'il y a besoin que je repose le cadre, justement, sur Biovallée et ses différents sens, ses différentes explications de termes ? Parce que je veux juste euh... Dites-moi si vous avez eu des acteurs qui vous ont déjà répondu là-dessus auparavant, en vous dressant ce que ça signifie Biovallée ?

Rita L. : Oui, pourquoi pas ! Si vous avez le temps parce que du coup, on voudrait pas que...

Sandie L. : C'est mon boulot, ne vous inquiétez pas, c'est mon boulot de faire ça. Hmm... Donc, Biovallée, le territoire, adossé au projet Biovallée, mais à nouveau... Alors, si je dis ça, je sais que ce n'est pas forcément une vision... Moi, j'estime que le projet Biovallée, il n'est pas écrit, en fait. Moi, je trouve qu'il y a le projet Territoire Innovation – comme je vous l'ai expliqué plus tard - où là, on a des objectifs précis : 80% de bio, hausse des énergies vertes, baisse de la consommation... On a un projet qui est écrit. Par contre, le projet Biovallée c'est plus un rêve, un éco-territoire et là, je dirais qu'on n'a pas quelque chose, voilà, de tangible. Donc, on a un territoire, la vallée de la Drôme, auquel on adosse un projet, ça fait du Biovallée. On a une association. Alors, théoriquement notre nom c'est « Association des acteurs de Biovallée » et on raccourci « Association Biovallée » pour mettre tout ce petit monde autour de la table. Et on a la marque Biovallée. Et là, on est sur une marque territoriale, donc un concept aussi assez nouveau : une marque de territoire ça a pas trop d'équivalent et un moyen de labelliser des... des produits, mais aussi des services pour montrer qu'ils sont engagés dans une dynamique de transition territoriale. Voilà, c'est juste pour rebrosser parce qu'après voilà, quand on pose la question « Quel est le point fort ou point faible de Biovallée ? » c'est... « Quel est le point fort ou le point faible de ce concept d'éco-territoire ? » Est-ce que c'est ça ? Ou alors « Quel est le point fort ou point faible de ce fonctionnement associatif mais aussi commun ? » par exemple. C'est ça qui, des fois, moi fait que je repose la question. Voilà.

Rita L. : Ben, du coup, ce serait intéressant de savoir pour les deux au final. [Rires] De savoir vraiment la vision de la Biovallée, quels sont ses points faibles, ses points forts, mais aussi dans le concret, l'opérationnel, avec le fonctionnement du projet de territoire.

Sandie L. : Alors là, je n'ai pas une réponse qui est officielle. C'est vraiment que ma réponse, je peux pas vous dire, ça représente la vision de l'association je... je vous dis. De mon côté, moi je pense que ce qui est... en termes de point fort, c'est la capacité à mobiliser, en fait, un projet comme ça. Et d'ailleurs pour l'association, ça va être la même chose : la capacité à mobiliser et touche... Quand... quand on met un nom sur quelque chose... sur un rêve – parce qu'on est vraiment sur une question de rêve derrière – quand on se dit... bon, voilà, on veut aller... on veut aller vers là... Mais ça donne envie, ça mobilise, ça fait venir des gens sur le territoire avec des nouvelles idées qui ont envie de s'investir. Nous, la déprise rurale on connaît pas. On connaît surtout l'augmentation du nombre de personnes chaque année qui viennent : « Je suis venue m'installer en Biovallée, génial ! » et... et donc, voilà, nouvelles énergies et... Et voilà, il y a quelque chose d'avoir, non seulement nommé, mais, voilà, d'avoir vraiment posé des objectifs très ambitieux et d'avoir réalisé aussi des actions ambitieuses qui... qui fait que, voilà, on est dans un engrenage positif. Euh... point de vue un peu plus, peut-être, les points faibles ben c'est ce que je vous disais tout à l'heure, c'est que nous on a eu des échos comme quoi, il y a des sujets qui ne sont pas traités. Je vous disais la culture, je vous disais la démocratie. Il y

en a sûrement d'autres en fait mais euh... Le point faible, aussi, c'est l'incompréhension des acteurs du territoire, des habitants je dirais. Alors, on a des acteurs qui sont très engagés, qui connaissent chez nos entreprises, chez nos adhérents, entreprises, associations. Et encore qu'une partie qui adhère n'ont pas compris ce qu'était l'association. Enfin, ils adhèrent pour le concept, ils adhèrent pour « On veut faire partie du concept Biovallée et on est là-dedans » et après, nous, on passe un temps à expliquer ce que, nous, l'association au fait au milieu de tout ça, parce qu'on n'est pas les seuls porteurs du projet Biovallée, c'est cela la... le côté très diffus, en fait. Donc, voilà, et niveau habitants, c'est encore... c'est encore plus flou. Eux, ils vivent en vallée de la Drôme, ils vivent pas en Biovallée. Ils ne savent pas ce que c'est. Et des fois, c'est un truc un peu stratosphérique pour eux, concept un peu de d'aménageurs et d'élus... Voilà et donc dans quelle mesure on arrive à faire quelque chose qui fait sens pour eux. Dire « ça c'est Biovallée, ok je m'y retrouve ». Voilà euh... Et du coup, pour répondre euh... Juste, je sais pas si on peut dire que c'est un point faible, c'est juste qu'au niveau de l'association, des fois - et dans mon discours, je sais que je le fais - je donne une image bien trop positive. C'est pas tout rose. C'est clairement pas tout rose. Y'a des désaccords de fond, y'a des questions qui trainent et qui arrivent en conseil d'administration. Tous les trois mois on repose les mêmes questions et tu dis « Mais en fait, ça a pas été réglé ? » Non, non. Certaines... des fois, certaines personnes de certaines intercos ou certains membres du conseil d'administration, etc... n'ont pas... En fait, Biovallée c'est un catalyseur. Le concept, l'association derrière, est un catalyseur de beaucoup d'envies. Donc, c'est du rêve, mais c'est aussi, du coup, tout le monde n'a pas tout à fait le même rêve. Et là, il y a de la friction. Il y a clairement quelque chose de... Et, voilà, en plus sur un territoire qui, du coup, attire beaucoup et attire de nouvelles personnes, euh... y'a.... y'a une double dynamique. D'un côté, on est sur un territoire où il y a une vraie culture de l'accueil. C'est historique. C'est ancré dans la culture locale. Depuis ça a été tout raconté : tous les peuples qui ont accueilli, tous les résistants, etc... Ça fait partie... Oui, même les hippies des années 1970, quand ils sont arrivés, on les a accueillis. Ils étaient bizarres, ils avaient des cheveux longs mais on les a accueillis quand même. Donc, y'a cette culture. D'un autre côté, avoir cette culture n'empêche pas -et ça dépend des personnes, etc... - un rejet, et notamment, voilà, un rejet de cet autre, de cette expression particulière qui est ici le « choum », le « choumchoum » pour être exacte. [Rires] Je sais pas si vous avez entendu ce terme auprès d'acteurs. Le « choumchoum » - jee n'ai jamais entendu ça ailleurs, c'est incroyable - c'est un baba cool. Alors, je crois que ça vient de « choum » c'est la cheminée parce qu'ils avaient des caravanes qui avaient des sortes de cheminées qui dépassaient, et donc, en fait, quand on dit « Ah lui c'est un « choumchoum » que c'est quelqu'un avec des dreadlocks, qui cultive la terre et qui est un petit peu.... Et il y a ce double sens : à la fois, c'est péjoratif, et à la fois « bon ben c'est un choumchoum » c'est-à-dire on l'accepte quand même. [Rires] C'est une expression typiquement locale. J'ai cherché dans le dictionnaire, j'ai cherché partout, je ne trouve pas d'où est-ce qu'elle vient, excepté ici, pour désigner euh... Et, à côté de ça, y'a une autre expression : y'a les « néo », les « néoruraux ». Vous l'avez peut-être entendu plus celui-ci. Donc, là, se mélange le choumchoum, puisqu'il vient d'arriver, il est baba cool, et à la fois le Lyonnais qui s'installe avec les moyens financiers, etc... Du coup, pour essayer d'arriver là où je voulais en venir, c'est que c'est forcément créateur de tensions. Une arrivée, c'est pas du tout massif, mais par rapport à un territoire rural, une arrivée fréquente de nouvelles personnes, une hausse des prix de l'immobilier, des personnes qui arrivent avec des convictions écologiques fortes, une envie aussi de s'engager politiquement, c'est-à-dire qu'on n'arrive pas sur des gens qui disent « je m'installe et je reste en dehors », non « j'arrive, je m'installe et j'investis le conseil municipal de ma commune, j'investis des associations, c'est-à-dire que je décide, je viens et, d'un point de vue extérieur, j'impose ou simplement je m'investis. Prenez-le dans le sens dans lequel le regard peut passer, mais dans tous les cas, voilà, ça crée de la tension, ça peut créer une fracture gens du cru / néoruraux à première vue.

--

Après nous dans les cercles de Biovallée, nous on a les deux dans nos conseils d'administration etc on a beaucoup de gens qui s'installent qui sont des néo-ruraux mais on a également des gens qui ont toujours vécu là et qui disent arrêté de faire cette opposition moi j'accepte tout à fait ces nouveaux venus et il y a pas de soucis. Donc on est aussi un espace de tension mais la tension n'empêche pas l'avancée. Je crois qu'au moment d'une réunion quelqu'un disait quand ça commençait à s'engueuler si on s'engueulait pas il n'y aurait pas de démocratie car quand tout le monde est d'accord c'est pas de la démocratie donc c'est la friction des énergies qui nous fait avancer donc on doit passer par ça.

Rita.L : *Ça peut aussi avoir un côté positif dans le sens où il y a beaucoup d'acteur impliqué dans le projet Biovallée donc ça peut faire ressortir aussi de nouvelles idées de nouveaux projets et de l'entraide entre les différents acteurs ?*

Sandie.L : Ah bah c'est ça complètement qui fait que Biovallée fonctionne en fait l'association comme le projet qui réussit à trouver de nouvelles énergies c'est cette rencontre des acteurs. Quand on parle d'innovation chez nous c'est quand on parle de « il faut se rencontrer ». D'ailleurs à cause de la covid on s'est dit ça va scléroser le territoire si on ne se rencontre pas s'il y a pas d'embrassade et des cafés autour de la table c'est difficile. Aussi quand d'autres territoires viennent nous solliciter et disent qu'on aimerait bien connaître Biovallée, on aimerait bien s'en inspirer je leur dis mais venez voir parce que si vous venez pas toucher le lien social qui y a derrière vous comprendrez pas. Et Biovallée ça a beau être une question écologique c'est surtout une question de lien social. Comme je parlais de réseau c'est ça comment connecter des gens différents comment ceux qui arrivent sur le territoire veulent se connecter. Sur ça il y a une étude qui a été faite par Olivier De Shelter ça vous parle Transition social en Biovallée ?

Léa/Rita : *Oui, oui c'est nous dis quelque chose*

Sandie.L : En deux mots je vous explique, il explique que l'innovation sociale comme elle existe sur le territoire elle est dû à ce croisement entre les nouveaux arrivants et les anciens, les anciens qui connaissent le territoire et qui savent comment agir dessus et les nouveaux qui ont été bien accueillis et ont envie de rendre au territoire ce que le territoire lui a donné et c'est une expression qu'on entend fréquemment auprès des gens qui s'installent sur le territoire. Je suis arrivée on m'a bien accueilli, on m'a mis en connexion et maintenant j'ai envie de rendre ça et je m'intéresse aux besoins du territoire et je vais essayer de faire quelque chose pour aller dans ce sens là que ce soient des entreprises et des associations qui se mettent en route là-dessus. Souvent ces nouveaux arrivants se sont détachés de leur liens sociaux, on arrive on était de Lyon, on avait toutes ces connexions et là on arrive dans une ville où on connaît personne et bah quel est le meilleur moyen de connaître du monde c'est de s'engager dans l'associatif, c'est d'être actif dans différents réseaux. La manière de créer des liens sociaux c'est l'engagement. C'est pour ça que je parle de lien car se mobilise pour Biovallée ça permet aussi de rencontrer des gens, ce que l'humain a le plus besoin en fait, des relations sociales

Léa.K : *Concernant le collège réservé aux habitants, si je dis pas de bêtise il est arrivé plus tard que les autres ?*

Sandie.L : Oui, en 2017, enfin avant

Léa.K : *Oui, pourquoi il a pas été intégré avant ?*

Sandie.L : Au départ, l'association n'avait pas du tout cette fonction. En 2012, quand elle est créée c'est l'association de la marque Biovallée. Donc quand on pense marque, on pense entreprise en fait donc la marque c'est la communauté de communes du val de Drôme qui la possède et qui délègue à l'association l'usage et la gestion de la marque, il reste le détenteur. Il faut avouer que pour nous la

question de la marque elle est assez subsidiaire dans nos activités. Mais l'interco nous demande qu'on continue à traiter cette question la mais de base c'était une marque on voulait mettre en valeur les entreprises de notre territoire et mettre en valeur le territoire auprès de l'extérieur, de l'Etat, de la Région pour avoir des financements. Donc il y a les intercos car elles sont intéressées par la marque, des entreprises qui l'utilisent et les associations qui sont assez proche des entreprises. Après l'association évolue en 2016, elle change de nom donc enfaite très peu de temps après les habitants viennent avec on se dit qu'on veut réunir les acteurs du territoire on se rend compte qu'il y a un acteur qu'on a pas : les habitants mais c'était vraiment avec le changement d'objet et de travail au sein de l'association.

Léa.K : *Est-ce que vous pensez que c'est à cause de ce retard dans l'implication des habitants dans l'association, cela explique les fait que partie des habitants ne sont pas au courant de ce que c'est Biovallée ?*

Sandie.L : Probablement, car initialement le projet Biovallée n'était pas à destination des habitants, c'est à destination du territoire donc c'est pas l'idée première après comme je vous dis les habitants ils habitaient déjà sur le territoire, ils avaient pas besoin d'un nom, ils habitent un territoire qui s'appelle la vallée de la Drôme et encore c'eux qui habite dans le Diois ils sont sur le territoire du Diois. L'unité géographique elle existe pour certain et pas pour d'autre. On a un côté unificateur certes de la rivière de la Drôme mais le bassin de vie est quand même assez différent comme entre l'orïole et le diois, pas les même manière de vivre ça joue aussi parce que l'espace de vie est différent et qu'il faut du temps avant de créer une histoire commune

Léa.K : *On voulait savoir ce que vous pensez de l'articulation entre les thématiques économiques et écologiques au sein du territoire ?*

Sandie.L : Il faudrait préciser la question svp...

Rita.L : *Est-ce que la dimension écologique est plus ou moins développé par rapport aux aspects économiques au sein de la biovallée ?*

Sandie.L : Ah bah pour nous l'un ne va pas sans l'autre dans le sens où les plus grosses entreprises du territoire c'est Charles et Alice qui font des compotes Bio. L'écologie ça peut rapporter économiquement, il n'y a pas forcément une opposition qui se fait. Deuxième entreprise GPA, pièce automobiles qui recycle des pièces automobiles qui est passer d'une petite casse à un des plus gros recycleur de France, quand on fait du recyclage on est sur un secteur de marché qui extra emporter. Beaucoup d'entreprise viennent s'installer sur le territoire la on a des gens qui viennent s'installer pour le recyclage des panneaux solaires, la première vague de panneau solaire va bientôt arriver à date limite donc il faudra les reconditionner ou les réutiliser. Pour nous, on se cesse de montrer qu'il n'y a pas d'opposition mais **ce n'est pas pour autant du greenwashing** quand on rencontre les dirigeants des entreprises il y a une véritable inquiétude. Le patron de Charles et Alice nous dit c'est simple si on change pas maintenant dans 20 ans c'est trop tard c'est maintenant qu'il faut changer. On a des pépiniéristes qui ont font dons de leur arrive en fin de saison normalement ils les broient. Ils se sont dit ces arbres on va pas les jeter on vous les donne et vous pourrez les replanter dans l'espace public donc voila il y a aussi de l'altruisme au lieu de détruire ces arbres, il y a un systèmes de dons à faire et de les redistribuer sur le territoire

Rita.L : *Donc pour vous, il y a une véritable synergie entre le dimension économique et écologique sue votre territoire et est-ce que vous pensez c'est ce qui fait la force de Biovallée ?*

Sandie.L : Au départ, oui clairement c'est comme ça qu'a été conçu le projet c'est cette synergie mais il faut bien comprendre que cette synergie préexiste au projet Biovallée c'est ça que j'essaye de transmettre c'est pas un moment des élus qui se sont dit enfaite paf on va faire Biovallée paf on met de l'argent non c'est une dynamique de 20 à 30 ans d'acteurs du territoire, d'entreprises qui se sont engagés dans le bio extrêmement tôt, d'habitant qui on participait à nettoyer la rivière mais on a juste posé un mot sur une dynamique qui existait on n'a pas inventé tout ça on part pas de rien en mettant de l'argent et voir si ça fonctionne donc voilà...C'est peut-être un peu cash comme façon de dire mais...

Léa.K : *Non mais on a déjà vu cette vision aussi donc non on comprend bien...Aussi, on voulait savoir qu'elle a été l'évolution du projet s'il a tendance à s'essouffler maintenant ?*

Sandie.L : Hum

Rita.L : *Enfaite on a eu cette réflexion parce que dans nos recherches bibliographiques on a trouvé beaucoup de document des années 2017/2016 et beaucoup moins aujourd'hui qui sont publiés donc on se demandait s'il y a une tendance d'essoufflement ?*

Sandie.L : Non, c'est juste qu'on a pas les moyens de l'argent là-dedans on est ailleurs c'est tout mais je peux vous répondre sur l'évolution. Le projet remonte aux années 75 c'est-à-dire qu'il y a un système de vague qui se fait suivant du type d'acteur qu'on a. Des fois, on a des acteurs émergents comme des agriculteurs qui s'installent qui lance du Bio la collectivité agit avec des financements et les aide à se développer puis après le programme s'arrête ça redescend et c'est là où les acteurs se remobilisent trouvent un nouveau projet et se remet ensemble et donc on a un système comme ça de relais des acteurs en Biovallée on aime pas le vide si la collectivité se désinvestie c'est pas grave nous on y va tant qu'association ou tant qu'habitant et ça nous permet de nous reposer et inversement donc c'est comme ça au passé au bio, au nettoyage de la rivière à des choses comme ça à la fois dans l'espace et le temps changent et oui il y a eu des moments de vagues avec le grand projet Rhône-Alpes après il y a eu moins d'argent donc comment on s'est remobilisé avec l'ouverture aux habitants à l'association et de reprendre la mayonnaise comme ça et puis ça a remonté on fait territoire d'innovation donc non ça s'essouffle pas du tout nous à l'association il y a 1an et demi il y avait deux salariés maintenant on est 6 en termes de montée c'est pas rien. Les entreprises ont également financé un ingénieur au sein de l'association pour qu'il travaille sur la mutualisation et la récupération des déchets pour servir à une autre c'est l'écologie industrielles et territoriales. On a des grosses actions comme avec les arbres non il y a les études qui date de 2019 ne sont pas encore publiées par les chercheurs d'un point de vue scientifique pour nous le monde de la recherche est encore très actif mais la publication après covid est pas simple mais aussi au départ l'association avait beaucoup ce rôle d'observatoire des territoires nous l'énergie elle se met dans des projets avec les habitants, les associations, les entreprises. Très récemment il y a une évolution au sein de l'association c'est la remise en cause du système d'indicateur, en aménagement du territoire, on vous dit il faut évaluer un projet et nous on l'a fait pour territoires d'innovation l'Etat il veut des indicateurs montrer que ça fonctionne nous depuis la covid on s'est dit qu'on en a marre de la pression des chiffres alors qu'on avance chemin faisant qu'on est toujours entrain de réorienter le projet en étant à l'écoute des acteurs du territoire une crise sanitaire peut nous arriver dans la figure dans un système comme Biovallée qui est extrêmement attentif à ces questions de crise donc arrêtez avec les chiffres nous on avance on sait qu'on avance on a pas de doute là-dessus et on a pas besoin de passer plus de temps à compter comment on avance au lieu de vraiment avancer. Donc c'est aussi une remise en cause du système du projet tel qu'il est maintenant depuis une vingtaine d'années dans le monde de l'aménagement du territoire, en tant que technicien ça fait vraiment du bien mais ça n'empêche pas qu'on le fasse parce qu'on a des financeurs européens etc qui nous demande de le faire mais on va pas dans le détail plus que ça parce que nous l'important c'est qu'on montre qu'on a fait quelque chose

Rita.L : *Pour terminer, pour avoir une vision plutôt sur l'avenir, comment voyez vous la Biovallée dans 5,10,30 ans ?*

Sandie.L : Je peux pas vous dire. L'année prochaine en 2022 ça fera 10ans et on va surement faire un cycle conférence workshop on va fêter nos dix ans autour de la question du récit territorial, raconter nos dix années passées, nos projets et raconter le futur, savoir comment on se l'imagine, porter ce rêve encore et encore donc je peux que vous dire que vous saurez ça dans 1 an quand on aura reporté collectif mais moi je pourrais pas vous répondre parce que c'est un rêve collectif et pas individuel

Léa.K : *J'ai une question de plus, le projet Biovallée s'est beaucoup basé, comme vous l'avez dit, sur un terreaux territorial très fort, le territoire était unique et c'est ce qui a permis cette évolution et de construire le projet mais en même temps vous dites qu'avez la marque puis l'association il y a une envie de transposer ça sur d'autre territoire...*

Sandie.L : Est-ce que c'est transposable ?

Léa.K : *Oui*

Sandie.L : Parfois les gens repartent en disant oui c'est unique la Biovallée, c'est pas possible de le reproduire parce qu'une fois on a parlé de climat, de cohésion, de la culture d'accueil...Ils se disent que c'est l'exception et que c'est pas possible...alors on donne cet effet la mais non, mais non, mais non pour une simple bonne raison on fait partie d'un réseau qui s'appelle Biodistrict qui est un modèle de développement rural accès sur l'agriculture biologique et la transition alimentaire c'est en Italie, ils ont passés de 1 à 17 Biodistrict, il y en a qui se développe en Espagne, au Portugal mais pas en France, j'ai une idée pourquoi c'est pas le même modèle de développement que les autres pays vis-à-vis des Biodistrict mais il y a la preuve que ça existe ailleurs. Moi je dis que ce qui manque généralement pour se lancer c'est un rêve, Biovallée ne se fait pas en un jour, c'est des élus qui ont vu qu'une rivière complètement pollué et qu'ils se disaient qu'elle pourrait être transparente et turquoise, en termes d'imagination faut être un sacré rêveurs et pareil pour ceux qui se sont lancés dans le Bio et qui ont été des pionniers, y a plein de gens qui s'installent avec des projets innovants, y'a des élus qui sont à l'écoute de leur territoire, ouvert à ce qui peut se passer. Je le vois plus particulièrement parce que de base je ne suis pas de la Région je viens de Bourges dans le centre de la France, moi ça rêve plus dans le Berry c'est-à-dire quand on a des endroits ruraux qui sont en déprise, les élus sont prêts à accepter tout et n'importe quoi comme projet d'aménagement pourvu qu'on leur dise qu'on va maintenir un peu d'habitant sur leur territoire et en fait il faut imaginer quel territoire de la Biovallée était en sacré déprise dans les années 70 c'était le vide rural, c'était pas une exception mais tout le monde s'en allait mais il y a eu un renouveau il est en Biovallée mais oui en Ardèche dans la Creuse y'a pleins de territoire ruraux qui attire qui créent des dynamiques alors des fois elles sont assez localisées mais qu'est-ce que ça bouge, il y a des choses qui se font, il manque un peu plus de collectif, du soutien de la collectivités qui peut prendre peur quand il y a des choses qui leur échappent sur leur territoire en fait il y a tous les prémisses sur des territoires pour enclencher un projet similaire en Bretagne aussi de ce que j'entends donc non c'est pas unique et ça peut se faire

Rita.L : *Très bien merci c'était très complet, on est très contente, on a beaucoup d'information et ça va beaucoup nous aider.*

6.4. Entretien de Jean Serret – CC du Val de Drôme

Contexte

Date et heure : 19/11/2021, 14h00

Personne interrogée : Jean Serret

Type d'acteur : Acteur public -Président de la communauté de communes du Val de Drôme et Maire de l'Eurre

Durée de l'entretien : 28min

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Rita L. : *Tout d'abord, est ce que vous pouvez nous parler un peu de vous, votre rôle au sein de la Biovallée et, plus généralement, dans la collectivité ?*

Jean S. : D'accord. Alors, moi, je m'appelle Jean Serret. J'ai 70 ans. Je suis élu depuis 1984. J'ai été élu maire en 1989 de la commune d'Eurre, Président de la Communauté de Communes en 1991 et... j'ai été amené, dans mes fonctions, à manager deux contrats de rivière pour rendre la rivière Drôme baignable, c'est-à-dire la rendre propre et puis euh... et amener suffisamment d'eau pour qu'on puisse se baigner puisque cette rivière, en fait, c'est un torrent méditerranéen qui l'été a un fort étiage et n'a pas de neige éternelle pour soutenir son débit. Donc voilà, y'avait des conflits d'usage très très importants. La rivière était un égout. Les carriers prenaient tous les matériaux qu'ils voulaient. Les industriels, agricoles comme de production rejetaient tous leurs déchets dans la rivière. Les communes y mettaient leur décharge, on prenait de l'eau potable pour boire, de l'eau pour l'irrigation, enfin, voilà, c'était un peu comme ça. Et euh... j'ai été amené à, d'abord être volontaire, puis être Président de la première Commission locale de l'eau en France, qui a créé le premier SAGE de France et, à ce titre-là, je me suis intéressé à comment est-ce qu'une rivière doit être un vecteur de développement. Pas simplement... c'était pas un projet simplement hydraulique, mais comment est-ce qu'on pouvait, de manière plus générale, utiliser une rivière comme étant un vecteur de développement. Donc, voilà. Et, dans ce cadre... dans le cadre de ses fonctions de Président d'une communauté de communes, il y en avait deux au départ. Ensuite, il y en a eu trois-quatre, maintenant y'en a plus que trois. Donc, j'ai été amené à commander, malgré le désaccord de mes collègues de la partie amont du bassin, une étude sur l'avenir de l'agriculture biologique dans le territoire puisque, bon, d'abord je suis sensible à ce sujet-là pour des problèmes de santé, et le résultat de l'étude a été éloquent. D'abord qui nous plaçait comme étant un territoire pilote en France, pour moitié plutôt pionnier en France, sur ce sujet, et avec un avenir... voilà avec des perspectives d'avenir en matière de construction, d'énergies renouvelables, de mobilité, etc., etc... C'est comme ça que j'ai été amené en 2002 à créer la marque Biovallée, voilà.

Rita L. : *D'accord. Donc, vous étiez à l'initiative de la création de la marque Biovallée ?*

Jean S. : Ah c'est moi qui l'ai créé.

Rita L. : *Très bien. Et, du coup, comment les communautés de communes ont participé à la dynamique de ce projet en Biovallée ?*

Jean S. : Eh bien, avec plusieurs appels à projets. Un premier appel à projets du gouvernement sur les territoires d'excellence et, voilà... et on a répondu sur la... - on va dire cela oui - sur des éléments de la charte Biovallée en matière de filière bio, de mobilité, de solidarité financière, énergies alternatives et on... l'ensemble des trois communautés de communes on a réuni des porteurs de projets potentiels et on s'est rendu compte qu'on avait une mine à creuser. Et donc on a été retenu comme Pôle d'Excellence Rural. Euh... je me souviens plus l'année – bah vous trouverez. Donc, voilà, et là, on a amené un certain nombre d'actions et, pour un projet retenu, on en avait six de potentiels. Donc, on

se dit « Bah voilà, bah c'est super, on a vraiment tapé dans le mille ». Il faut dire qu'on était un territoire qui avait subi l'exode rural, ensuite l'exode industriel – parce qu'on est un territoire rural et industriel hein. On n'est pas un territoire rural, périurbain... On est un vrai territoire rural et industriel. Donc euh... après, il y a eu euh... le Grand Projet rhônalpin, qu'on a aussi appelé Biovallée, qui nous a permis de démultiplier nos capacités financières puisqu'il y a eu 10 millions de subventions de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui a permis de réaliser 45 millions de projets, 45 millions d'euros de projets sur le territoire, donc des zones économiques, des zones de lotissements, des filières bio, de l'écoconstruction ou des productions d'énergies alternatives, voilà... Tous ces sujets-là qui, à l'époque, n'étaient pas d'actualité, mais qui aujourd'hui le sont vraiment. Donc on avait de l'avance dans l'histoire. Ensuite, on a été considérés comme des pionniers de l'affaire, donc on a effectivement attiré beaucoup de personnes qui sont venus nous voir. Nous-mêmes on est allés voir aussi un peu en France et à l'étranger, ce qui se faisait en matière de développement durable : on est allés au Pays de Galles, on est allés en Angleterre, en Italie, en Espagne, au Portugal ... voir un peu comment les élus, les acteurs économiques déclinaient, sur un territoire, le développement durable. Voilà, si vous voulez, l'histoire est partie de cela. On a considéré que le système capitaliste libéro-libéral se cassait la gueule, que le système communiste s'était cassé la gueule et donc il y avait peut-être une voie à explorer, c'était la voie du développement durable. Voilà l'idée. L'idée vient de là, avec les notions de développement durable, avec la notion des quatre éléments du sacré qui sont, quels que soient les pays, quels que soient les systèmes, c'est la terre, l'eau, l'énergie et l'air. Ce sont les quatre éléments qu'on appelle les éléments du sacré. C'est pas du tout du religieux. C'est ce dont doit s'occuper une communauté et les représentants d'une communautés pour bien vivre avec, ce que moi j'appelle le cinquième élément – qui est justement appelé « le cinquième élément » dans le film de Luc Besson – qui est l'empathie ou la haine, c'est la même chose, qui est mettre en mouvement des populations. Voilà. C'est comment est-ce que le mode du développement durable peut décliner ces cinq éléments : l'adhésion et les quatre éléments naturels, tout bêtement.

Léa K. : *D'accord, merci. Et concernant... on a une question. Vous avez plusieurs casquettes - si je puis dire : vous être Maire de l'Eure et vous êtes aussi Président de la Communauté de Communes. En fait, on voulait savoir, suivant ces deux casquettes-là, dans quelle mesure les territoires participent à Biovallée, en fait. Que ce soit la commune mais aussi la communauté de communes. Quels sont les liens avec la Biovallée et comment elles bénéficient du programme d'aménagement territorial durable ?*

Jean S. : Ben, disons que la commune est adhérente et peut bénéficier des actions de développement de l'association qui, pour l'instant, est une association qui est en plein développement puisqu'elle a 350 ou 500 adhérents – je sais pas s'ils sont tous à jour de leur cotisation - avec un certain nombre de collèges, et qui travaillent dans un certain nombre de domaines. Au départ, c'était la promotion d'une marque territoriale. Je ne sais pas si c'est vraiment judicieux de continuer dans ce domaine-là de la marque territoriale. On va voir comment les choses vont se... On est précurseur, quelque part, on explore des champs de possibles, on est pas sûrs de nos faits. Mais, ce dont je suis sûr, c'est que l'association a pu fédérer, sur un appel à projets, trois communautés de communes qui ne travaillent plus trop ensemble. C'est la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, la Communauté de Communes du Crestois Pays de Saillans et la Communauté de Communes du Diois, en faire... pour répondre à l'appel à projet Territoire d'Innovation. On l'a eu. Et donc on travaille ensemble sur un comité de pilotage. Ensuite, ce qui nous permet d'avoir des financements pour des actions, que ce soit au niveau de l'usage des rejets de station d'épuration pour l'irrigation, que ce soit un système alimentaire vertueux et durable, avec la création de centrales qui produisent des repas à partir d'aliments bio, l'installation de jeunes agriculteurs, et aussi la production d'énergies alternatives, que ce soit de l'éolien, que ce soit du photovoltaïque, que ce soit... de la... - comme ça s'appelle - du biogaz. Voilà. Y'a tout un travail, aussi, que l'on mène sur la mobilité euh... autour du...

on a créé les compétences euh... La mobilité, c'est la Région sur le territoire. Les deux communautés de communes n'ayant pas souhaitées la compétence mobilité, celle que je préside la prise. Euh... Malgré les conseils du président de la région qui ne voulait pas que nous la prenions, ben on la quand même prise. On est sur le dernier kilomètre. Mais, la pratique, donc... du vélo. Un des cheminements c'est qu'on pensait que le vélo pouvait se substituer à la voiture, mais dans un territoire rural comme le nôtre, c'est pas possible. En fait, le vélo est simplement... une alternative... c'est un complément d'un véhicule qui est une voiture. On ne peut pas se passer de la voiture euh... pour l'instant, donc... Voilà, puisque la voiture a permis l'étalement urbain, donc... les personnes ne pouvant pas s'entraîner à se loger dans l'environnement immédiat des zones économiques de Valence, Montélimar... sont allés se loger - parce que la voiture était là, à 15-20 km. Aujourd'hui, on veut dire... on va pas pouvoir déplacer les maisons et dire à ces gens-là vous allez remplacer vos voitures par des vélos, c'est tout simplement pas entendable. Sur certains loisirs, oui. Petits déplacements, oui. Mais des déplacements qui font 15-20 km c'est pas possible, voilà. Ça c'est une des conclusions. On imaginait que le vélo allait pouvoir tuer la deuxième voiture. Or, non. Le vélo ne va pas tuer la deuxième voiture. Donc, voilà qui peut montrer comment on travaille sur le sujet. Ensuite, l'association a des velléités d'aller sur un certain nombre de domaines, mais qui sont des domaines de compétence des communautés de communes et là ben... va falloir qu'on discute parce qu'on va pas, nous communautés de communes, on va pas laisser venir l'association nous venir manger de la laine sur le dos, quoi. Voilà.

Rita L. : *Oui, et justement, par rapport à ça : Quelles sont vos relations avec les autres acteurs, que ce soit avec l'association Biovallée ou les associations, les entreprises sur le territoire qui font le grand projet Biovallée finalement ?*

Jean.S : Si vous voulez la CC du Val de Drôme à la compétence économique donc on travaille en direct avec les entreprises. Les entreprises du territoire et la CC du Val de Drôme travaille ensemble sur des sujets, bah écoutez très bien, après il faut trouver des relations être les envies des ces entreprises et comment la communauté de communes peut répondre à ces attentes-là sur le territoire parce que ces entreprises elles sont territorialisées quelque part. Quand vous êtes sur une zone économique à Eure bah vous dépendez de la CC du Val de Drôme, quand vous êtes une zone économique à Crest vous dépendez de la CC du Crestois et Pays de Saillans. Et justement toute la modernité de la gouvernance de maintenant c'est comment on va pouvoir tisser des partenariats de territoire à territoire sans que ce soit globalisant...vous comprenez ce que je veux dire par là ?

Rita.L : *Oui, oui, tout à fait*

Jean.S : Voilà...et un exemple, en termes de mobilité, on travaille sur l'existence d'une navette autonome entre la CC du Val de Drôme et la ville de Crest, c'est un projet porté par le Val de Drôme et la 3CPS vous voyez ?

Léa.K : *Oui, Oui*

Jean. S : On est capable de mettre en place un plan vélo, un schéma directeur vélo entre ces deux communautés de communes donc voilà le système alimentaire on le travaille avec l'agglo Hallantinoise, peut être que la 3CPS nous rejoindra ou peut-être pas, mais c'est aussi l'intérêt de ces systèmes la protéiforme non protégée qui permettent une très grande adaptabilité et agilité

Léa.K : *D'accord*

Jean.S : Et la difficulté, enfin pour moi c'est pas une difficulté c'est très excitant et enivrant c'est comment est-ce qu'on est capable de définir des partenariats à différents niveaux même entre infraterritorial prenez la procédure territoire zéro chômeur long durée qu'on avait imaginé mettre sur

l'ensemble du périmètre de la CC du Val de Drôme mais les initiateurs ont décidés que il pouvait pas y avoir plus de 10 000 habitants donc on va travailler simplement sur la commune de Yvron sur notre territoire alors que pendant 2 3 ans on avait travaillé sur l'ensemble de notre territoire vous voyez c'est sans arrêt faire quand même abstraction des frontières géographiques de l'enveloppe territoriale c'est ça le cœur du réacteur actuellement

Léa.K : *Pour revenir, plus particulièrement sur le projet Biovallée, selon vous qu'est ce qui aurait ou être amélioré dans le projet Biovallée ? les points faibles ?*

Jean.S : Les points faibles si vous voulez c'est l'envers du décor de son point fort c'est-à-dire que le point fort c'est que c'est un système agile, simple, léger mais d'un autre côté il peut y avoir des blocages parce que dans l'association Biovallée certes il y a des représentants des collectivités mais on est très minoritaire et les personnes sont des citoyens, des associations ou des entreprises, nous dans les collectivités on gère de l'argent public et rend des comptes à ses citoyens ce qui ne pas le cas des associations. Une association rend des comptes à ses adhérents c'est pas tout à fait pareil donc voilà après comme je vous ai dit tout à l'heure il peut y avoir des envies de travailler sur des sujets à l'échelle de la vallée mais des sous ensemble de la vallée qui sont des CC par exemple la CC peut déjà travailler sur ce sujet. Je prends l'exemple de la Biodiversité, des membres de l'association ont envie de travailler sur toute la vallée sur la Biodiversité, les 3 CC ne sont pas au même niveau de travail sur la biodiversité donc ça peut faire avancer mais ça peut aussi bloquer

Rita.L : *D'accord, est ce que vous pensez qu'il y a eu bonne articulation entre les thématiques économiques et écologiques sur le territoire c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu une thématique qui a été plus considéré que l'autre ?*

Jean.S : Ni plus ni moins... Aujourd'hui les entreprises du territoire sont globalement dans cette dynamique-là de développement durable et de prendre en compte les besoins de la biodiversité

Rita.L : *D'accord et c'est de même pour tous les acteurs du territoire ?*

Jean.S : Tous les acteurs non certainement pas, vous avez encore des prédateurs donc voilà vous savez l'appart du gain ça a toujours existé et ça existera toujours

Lea.K : *Mais entre les communautés de communes ?*

Jean.S : Non, non, non les acteurs c'est pas que les communautés de communes, il peut y avoir des associations, des particuliers, des entreprises

Rita.L : *Oui oui tout à fait...Est-ce que vous pensez que le projet Biovallée s'essouffle un peu aujourd'hui dans le sens où on a remarqué qu'il y avait peu de choses qui apparaissait sur la Biovallée ces dernières années donc on se demandait si le projet s'essouffle ou tout simplement il est dans une autre phase ?*

Jean.S : Alors en termes de projet c'est vrai que voilà c'est comme ça la vie il y a des périodes d'expansion et de moindre expansion les pulsations c'est comme ça il y a des moments de grande phase et de moindre phase donc oui je considère qu'aujourd'hui alors je vais pas parler d'essoufflement mais peut être de chercher des voies nouvelles et des alternatives oui oui c'est ça

Léa.K : *Et est-ce que selon vous est ce que, avec d'autres alternatives, comme travailler sur d'autre sujet qui ne sont pas forcément traités dans le cadre de la biovallée, par exemple la culture ?*

Jean.S : Je ne sais pas....honnêtement je ne sais pas on est dans une phase d'épidémie qui fait que depuis 2 ans, je vais pas dire qu'on est en apnée mais presque, on a pas pu finir nos projets de territoire. On est entrain, du côté de la CC du Val de Drôme, dans 6 mois l'avoir écrit et délibéré donc

les deux années qui viennent de passer ont mis un petit peu en sommeil un certain nombre d'exploration de voies nouvelles ça c'est complètement évident...voilà c'est peut être comme ça qu'on peut interpréter l'essoufflement après on verra si comme on dit qu'il y a que les regret qui sont éternel il faudra peut-être passer à autre chose on verra...mais je suis prêt pour toute alternative que ça continue on qu'on passe à autre chose

Rita.L : *D'accord mais justement comment voyez-vous la Biovallée dans 5,10 même 30 ans ? est-ce que vous pensez que vous serez encore dans cet optique de faire de la transition écologique et du lien entre les acteurs ?*

Jean.S : Je fais partie de ces gens-là à ne plus considérer qu'on est plus dans une période de transition mais plutôt dans une période de rupture et de mon point de vue c'est fondamentalement différent donc voilà il faut nous laisser digérer cela. Depuis 2 ans, le fait qu'on puisse prendre des gens les mettre au chômage technique, les payer pour rien faire dans un système libéral comment est-ce possible ? comment se fait-il qu'on puisse dire c'est la santé qui prime sur le travail ça c'est quand même un peu nouveau. Comment se fait-il qu'on puisse fermer les entreprises et leur filer énormément d'argent pour qu'elle résiste ça c'est absolument pas libéral donc on voit qu'on est simplement sur le rapport entreprise/travail et personne/travail, on est pas dans une transition la on est dans une véritable rupture le fait que des personnes ne puisse pas assister aux obsèques de proches c'est une vraies rupture culturellement donc tout ça il va falloir le digérer mais aussi avec le rapport à l'entreprise à cause de la pandémie donc voir le rapport dans les familles, la peur des autres c'est des choses qui sont basiques mais pour moi c'est des choses fondamentales donc on est pas dans une période de transition, on est dans une période de rupture qui avait bien était bien en évidence par les gilets jaunes quand ils étaient sur leur rondpoint voilà il faut laisser digérer un peu tout voir comment les choses vont se passer parce que la pandémie percute totalement le territoire de la Biovallée qui était un territoire d'accueil, un peu idyllique on se rend compte que la pandémie ne nous épargne pas et comment est-ce qu'on va passer la dedans

Rita.L : *Donc pour vous c'est ça qui va être le nouveau challenge de la Biovallée pour les prochaines années ?*

Jean.S : Oui c'est ça et comme les problématiques de santé publiques, d'accès aux soins qui n'étaient pas si évidentes il y a quelques années qu'ils le sont devenue. La culture aussi qui est très présente dans la CC du val de Drôme pas nécessaire dans les autres CC comment est ceux qu'on fait pour travailler sur ces sujets-là , comment est-ce qu'on fait pour retrouver une culture populaire qui a était matraquer depuis 40 ans pour une culture pour tous, par tous, partout voilà ça c'est des sujets intéressants

Rita.L : *D'accord merci beaucoup pour tous ces informations*

Léa.K : *On a plus de questions à vous poser c'est bon*

Jean.S : Allez-y !

Léa.K : *Non, non on en a plus*

Jean.S : Ah plus de questions et bien moi non plus hahaha ça tombe bien

Léa.K : *Merci pour avoir pris le temps de répondre à toutes nos questions*

Jean.S : De rien à votre disposition pas de soucis !

6.5. Entretien d'Olivier Fortin – CC du Diois

Contexte

Date et heure : 24/11/2021, 12h00

Personne interrogée : Olivier Fortin

Type d'acteur : Acteur public – DGS de la Communauté de Communes du Diois

Durée de l'entretien : 36 min

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Rita L. : *Donc, première question, ce serait de nous parler un peu de vous, votre rôle dans la communauté de communes et aussi sur le territoire de la Biovallée.*

Olivier F. : Ok, hum... Donc, moi je suis Olivier Fortin. Je suis... J'ai la fonction de Directeur des Services à la Communauté des Communes. Je suis donc responsable d'une équipe d'une cinquantaine d'agents - pas tout à fait cinquante, on oscille entre quarante-huit / quarante-neuf en ce moment mais on va bientôt passer les cinquante. Hum... J'assume complètement mon rôle c'est... d'être l'interface entre l'équipe politique et l'équipe technique, sachant que le territoire de la Communauté des Communes du Diois rassemble plus de cinquante communes, ce qui en fait une grande intercommunalité en nombre de communes. Euh... Ces cinquante communes sont représentées par soixante-quatorze délégués, qui sont tous issus des Conseils Municipaux. Donc ce travail d'articulation entre la décision politique et l'équipe technique, elle se matérialise, pour moi, au quotidien, dans le co-pilotage d'un exécutif avec le Président de la Communauté de Communes. Donc ça, toutes les semaines, je suis autour de la table avec le Président et les vice-Présidents de la Communauté de Communes. Le garant de cette organisation politique c'est le... le Président. Mais, on forme un binôme pour les relations au quotidien avec cette petite équipe des... des vice-Présidents. Evidemment, c'est de m'assurer que euh... les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité sont proposées aux élus. Mon rôle d'interface, il est particulièrement euh... important au sein de l'exécutif puisque que... c'est l'instance qui se réunit le plus souvent. L'exécutif ne peut pas prendre de décisions à part entière. On ne soumet pas de délibérations au niveau de l'exécutif. Par contre, il se réunit fréqu... toutes les semaines parce qu'il y a la vie intercommunale à faire avancer, la préparation des délibérations à prendre, y'a... euh évidemment les chantiers en cours, les besoins d'appui technique sur des nouvelles missions ou des champs que les élus souhaitent prospecter. C'est là que j'interviens, c'est à dire que... moi, je suis le garant des moyens euh... donc, j'alerte sur la capacité budgétaire, la capacité en ressources... en ressources humaines et les éventuels besoins qu'on pourrait avoir sur... sur l'évolution de ses moyens si les projets le nécessitent, voilà. Mon rôle, aussi, c'est de faire redescendre les décisions qui sont... ou les actes d'arbitrage qui sont pris au niveau exécutif en direction euh... d'une équipe de direction que je réunis une fois par semaine et qui est composée, aujourd'hui, de quatre responsables de pôles, voilà, qui se répartissent les différents... les différents agents en fonction des besoins de service. Donc, voilà, je fais part des décisions qui sont prises et des... Je relaie les besoins d'organisation - c'est évidemment pas moi qui me colle à tous les chantiers – euh... donc je relaie les besoins d'organisation au sein des différentes équipes. Euh... dans le cadre de la Biovallée, puisque c'était votre question...

Rita L. : *Oui, c'est ça. Dans la Biovallée, votre rôle et aussi le rôle de la communauté de communes.*

Olivier F. : Alors, hum... Alors, Biovallée... En fait, d'abord, il faudrait qu'on définisse ce qu'est Biovallée, avant de... d'aller plus loin parce que Biovallée ça revêt plusieurs choses. À la base, c'était un concept qui a été discuté entre deux présidents d'intercommunalité : Jean Serret le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme et l'ancien Président de la comcom du Diois Thierry Geffray. Ils ont sorti ce concept qui, d'abord c'était... c'était élaboré plutôt autour de problématiques agricoles euh... et parce qu'une des forces de ce territoire agrégé, c'était aussi son implication dans l'agriculture biologique, par trajectoire historique, voilà, pas forcément par choix philosophique, mais plutôt par... voilà, parce qu'il était par nature, c'est-à-dire un territoire peu riche où... où tous les intrants étaient forcément des dépenses supplémentaires et où les agriculteurs se sont dit... Donc, voilà, d'abord une trajectoire autour des questions d'agriculture bio euh... et, en fait, qui s'est très rapidement élargie à un schéma beaucoup plus... à une vision beaucoup plus large euh... qui a touché au développement économique, qui a touché à l'environnement naturel de ce... de ce territoire, qui a touché à l'organisation humaine dans les modes de gouvernance, dans la manière dont les décisions et les organisations se faisaient. La place, par exemple, très forte des démarches coopératives, qu'elles soient en entreprise ou qu'elles soient en association, qui glissait petit à petit vers des objets économiques. Donc, ce concept a évolué et il s'est trouvé qu'il a rencontré euh... une attention qu'avait la région à l'époque, la région Rhône-Alpes, et une attention tout à fait bienveillante puisque le Conseil Régional en charge des politiques euh... des politiques de territoires à l'époque était... se trouvait être Directeur Adjoint de la Communautés de Communes du Val de Droit – c'était Didier Jouve. Donc, il était à la fois technicien sur le terrain avec une bonne vue de ce qui s'y passait. En plus, il était spécialisé dans les questions de rivières, d'environnement, de construction technique, de suivi technique au sein de sa collectivité. Donc, il avait une vision assez précise de ce qu'il y avait comme enjeu. Et il était, par ailleurs, Vice-Président à la Région, donc avec une casquette tout autre d'élu, et donc il a trouvé que, dans une politique que la région venait de mettre en place qui était la politique des Grands Projets - ce qu'ils appelaient à l'époque les Grands Projets Rhône-Alpes - il a trouvé que le... la vallée de la Drôme, en agrégeant la Communauté de Communes du Val de Drôme, à l'époque la commune de Crêt qui n'était pas dans une interco, la Communauté de Communes du Crétois et la Communauté de Communes du pays de Saillans, et la Communauté de Communes du Diois, y'avait quelque chose à mettre en avant sur une notion de territoire résilient et... et de modèle de territoire rural. Certainement pas unique en son genre, mais à lui semblait valoir le coup de défendre de cette carte. Et effectivement, on a... on a suivi cette proposition. Là concrètement, le rôle de la communauté de communes, ça a été... aux côtés de la Communauté de Communes du Val de Drôme, de porter auprès de la région... d'être le support d'un projet commun. On n'était pas dans une notion de projet de territoire. Il y a même, dans l'approche des élus du Diois, une importante précaution à ne pas se retrouver fondue dans un projet unique de la vallée de la Drôme, qui viendrait quelque part remplacer un projet propre à la Communauté de Communes... enfin, à chaque projet de la Communauté de Communes. Donc, ça c'est un point euh... c'est un point clé du positionnement du Diois. C'est-à-dire que dans toute l'histoire de ce qui... de ce qui suivra sur Biovallée, la Communauté de Communes du Diois rappellera toujours qu'elle partage des orientations et des objectifs communs avec la vallée de la Drôme, mais qu'elle a aussi ses propres... elle a aussi ses propres objectifs et son propre projet de territoire.

Rita L. : *J'ai une question. Et du coup, comment ces objectifs se matérialisent sur la Biovallée ? Enfin, comment agit la Communauté de Communes par rapport à ces objectifs, en faveur de la Biovallée, du projet Biovallée ?*

Olivier F. : Alors, déjà... déjà les objectifs qui ont été tendus lors du Grand Projet Rhône-Alpes euh... qui ont fondé un peu la démarche commune... ben ils ont été discutés avec les différentes intercos, ils ont été travaillés par un niveau technique qui a été mutualisé, donc on a, voilà, un petit pôle technique

et s'est organisé. Il y a eu des propositions - ce que vous retrouverez un peu dans l'histoire de Biovallée. Je vous recommande la lecture de la candidature au Grand Projet Rhône-Alpes, qui a régi, un petit peu les cinq-six années qui ont suivi. Donc, on parle d'un document qui a dû être produit dans les années 2008-2009 et qui a... qui a été animé pendant cinq-six ans... jusqu'en 2014 à peu près euh... et qui a été animé par les trois intercommunalités avec un pôle technique mutualisé. Ça, c'est... c'est pour ça que je vous disais tout à l'heure que ça me paraît important de définir ce qu'est Biovallée parce que, en fait, ça c'était Biovallée dans le cadre du Grand Projet Rhône-Alpes. Ce qu'est Biovallée aujourd'hui n'est pas tout à fait ça parce que ça après y'a... En fait, ce qui s'est passé, c'est que la Région a mis des crédits importants, à l'époque, ce qui a permis de mobiliser une équipe, ce qui a permis de créer quelque part une sorte d'infrastructure technique et politique. Du coup, quand ces... quand ces crédits ont été suspendus, quand la Région a arrêté de... de financer, et bien Biovallée, c'est devenu un petit peu autre chose. Biovallée ça a pris corps un peu euh... un peu plus dans, non plus directement les collectivités, mais une association qui avait été créée pendant la période GPRA, et à qui les collectivités donnaient quelques objectifs. Voilà, c'est l'association d'aujourd'hui, l'association Biovallée euh... dans laquelle les trois intercommunalités, dont le Diois, sont très présents puisqu'on est les principaux financeurs à la base du fonctionnement de cette association. Et on est aussi les principaux donneurs d'ordres en termes d'objectifs. Voilà, et... et donc, votre collègue me demandait quels sont les objectifs aujourd'hui et comment ça se traduit au niveau des communautés de communes, et bien ils sont ceux qu'on s'est fixés au sein de l'association Biovallée. Et ben très concrètement là, si vous voulez avoir un panel de ce sur quoi on travaille aujourd'hui, vous reprenez le principal chantier qui est confié à l'association depuis... depuis maintenant deux-trois ans : c'est notre candidature au Territoires d'Innovation et de Grande Ambition. OK ? Et donc là, vous avez des éléments qui ont été à la fois synthétisés, à la fois étoffés et, moi, je vous en recommande la lecture. Et, du coup, nous à cet endroit-là, et ben, on partage un certain nombre de... de... de trajectoire de projets. Je dirais pas de projet de territoire, une fois de plus, mais de trajectoire de projets au sein de ce Territoire d'Innovation et de Grande Ambition. Et Biovallée, pour moi, aujourd'hui, c'est ça concrètement : c'est-à-dire que c'est notre capacité à se mettre autour de la table pour aller chercher, à la fois un appui d'ingénierie financière, de se payer une petite ingénierie spécifique en termes de ressources humaines, voilà, qui est matérialisée par le secrétaire général de l'association, le... la directrice comptable, et puis... et puis de l'animation. Ce que je voulais mettre comme réponse à votre question, c'est juste vous dire que selon ce qu'on pense de ce... enfin, selon ce qu'on a en tête pour Biovallée, on n'a pas tout à fait les mêmes... les mêmes organisations derrière. Du temps du GPRA, on a eu une organisation des objectifs communs : tout ça est assez bien synthétisé dans les documents, à la fois de préparation et de bilan. Je vous recommande de balayer ça parce que vous aurez, finalement, le socle commun à nos intercommunalités et, finalement, ce sur quoi on était... on s'était mis d'accord. Une fois que les crédits se sont arrêtés, on a un petit peu changé notre mode d'organisation. Biovallée n'a pas explosé, mais on n'a plus tout à fait le même rapport, parce qu'on n'a pas les mêmes enjeux financiers à partager et parce qu'on a recentré un petit peu nos politiques respectives et nos moyens. On s'est quand même gardé comme outil commun l'Association Biovallée, et c'est, aujourd'hui, pour moi, ce qui définit le mieux notre coopération dans un cadre Biovallée. Et ça, vous retrouverez ça assez bien explicité à la fois dans les statuts associatifs, à la fois dans le document qui constitue le principal axe de travail de l'association aujourd'hui, qui est la candidature du Territoire d'Innovation et de Grande Ambition.

Léa K. : D'accord. Ensuite, on voulait savoir, en quelques mots, quels sont, selon vous, les - même si vous avez déjà un peu parlé des points forts mais - les points forts et les points faibles du projet... du projet Biovallée actuellement ? S'il y avait des notions qui ressortaient selon vous.

Olivier F. : Alors, votre question implique qu'il y a un projet Biovallée. Et, à mon sens, c'est euh... Pour moi, un projet, ça a une définition un peu... un peu spécifique - enfin, selon vous aussi, je pense, vous avez appris un peu la méthodologie, vous savez ce qu'est un projet. Euh... ça veut dire qu'il y a un porteur de projet, ou en tout cas, au moins, un consortium portant un projet. Euh... Donc, s'il y a bien un projet, c'est ce sur quoi on s'est mis d'accord et ce qu'on a demandé à l'association d'animer : c'est le Territoire d'Innovation et de Grande Ambition. Donc, ça, on pourrait considérer que c'est notre projet commun en ce moment. OK ? Parce que ça répond bien à la définition du projet, on était d'accord, les collectivités se sont mises d'accord pour mettre en œuvre ce... cette démarche. Euh... et finalement, pour répondre à votre question, un des points faibles, selon moi, c'est bien que l'on n'ait pas de projet réellement partagé aujourd'hui entre les différentes intercommunalités. On a des ambitions qui ne sont pas tout à fait les mêmes et des attentes par rapport à ce que Biovallée représente et pourrait être qui sont différentes. Je vais y aller en parlant de ce que je connais moins parce que ce n'est pas mon territoire, mais ce que j'observe en partant de l'aval de la vallée et je vais remonter progressivement jusqu'au Diois. Typiquement, Biovallée, aujourd'hui, pour la Communauté de Communes du Val de Drôme, qui est une communauté de communes - si vous avez analysé un peu sa géographie - un peu particulière. Elle est coincée entre la vallée du Rhône... entre l'axe du Rhône, qui est très structurant, mais, du coup, qui est aussi assez polarisant, euh... l'agglomération de Valence, agglomération de Montélimar... et ça créé, pour l'identité de ce territoire, des pressions très fortes, c'est-à-dire qu'il y a des tiraillements, forcément, dans les... l'organisations, au quotidien des habitants de ce bout de vallée et il est...fin voilà si vous habitez dans le secteur de la vallée de la Drôme vous êtes forcément très attiré dans vos consommations au quotidien, dans votre travail, dans votre organisation au quotidien vers les pôles de centralité que sont valence, Montélimar et même tout simplement la partie Rhône Ducoup il y a une recherche politique de sens sur le territoire et la Biovallée, comme concept, a bien répondu à cette recherche de sens c'est-à-dire qu'aujourd'hui même si vous allez voir la communication de la CC du Val de Drôme , c'est l'intercommunalité du val de drome en Biovallée c'est-à-dire qu'ils ont Biovallée au cœur de leur projet de territoire et pour eux ça a sens profond c'est-à-dire que eux ils axent tous leur travail politique et technique autour de ce concept qui avait été longuement muri au démarrage maintenant on remonte progressivement on arrive à la communauté de communes du Crestois-Pays de Saillan, bah ça c'est une toute petite CC en nombre de communes relatives qui est déjà plus important en nombre d'habitant que celle du Diois, je l'ai pas cité toute à l'heure mais on a beaucoup de communes mais on a peu d'habitant mais c'est une communauté de communes toute jeune c'est-à-dire qu'elle fait ses armes ça fait moins de 10 ans qu'elle existe à peu près depuis 5 ans et donc bah elle se cherche encore, elle essaye de trouver son projet commun, elle essaye de faire le lien entre une commune de Crest qui est, on va dire, un bourg centre majeur très déséquilibré par rapport au reste des petites communes qui composent à peine la moitié de la communauté de communes par ailleurs. On a deux anciennes CC qui avaient leur propre organisation tout ça nécessite tout un travail de cohésion et bah Biovallée à cet endroit-là il a un peu servit de ciment et en même temps comme il ne faisait pas consensus auprès de tous par exemple la mairie de Crest n'était pas forcément très sensible aux trajectoires qui ont été proposé par Biovallée au sein de la CC du pays de Saillan il y avait des tiraillements donc voilà ils y en avaient qui trouvé que ce n'était pas forcément une trajectoire politique qui leur convenait ou une philosophie qui leur convenait donc ils l'ont en partie embrassé ce projet mais ils ne l'ont pas complètement mis au cœur de leur projet de territoire ils ont gardé des axes ils sont par exemple très actif sur la rénovation du logement c'est eux qui porte un service commun autour de la rénovation énergétique mais ils sont resté plus prudent sur le développement économique , ils sont resté très prudent sur le développement agricole et maintenant on remonte jusque dans le Diois et donc le Diois c'est une intercommunautaire qui existe depuis 40ans qui a pas bougé alors on peut dire qu'elle est un peu vieillissante du coup mais elle est surtout installée. Il y a une culture intercommunal qui existe voilà qui s'est forgé au fil des

dizaines d'années maintenant les élus ont appris à travailler ensemble et les équilibres au sein de cet territoire ne sont plus discutés et on est un peu loin des flux ce qui fait qu'on est pas forcément tiraillé par la polarité de valence et de la vallée du Rhône parce que on est un peu trop loin donc est obligé de s'organiser à l'échelle de notre territoire des réponses au besoin quotidiens de nos habitants ils faut qu'on les trouve chez nous donc un projet de territoire qui n'est pas forcément complètement rédigé et bien lisible et en tout cas très spécifique donc voilà le développement économique n'est pas le développement économique de la vallée de la Drôme à proximité de la vallée du Rhône quand très clairement quand on aménage une zone d'activité on aménage 2 3 hectares quand la bas on aménage une quelques dizaines on cherche à attirer dans le bas de la vallée de grande entreprise qui viennent de toute la France voir de l'international nous on essaye simplement de garder des entreprises qui ont un enracinement territoriale et donc on a des petites enjeux qui ne sont pas tout à fait les mêmes de la même manière si vous habitez au fond de la vallée de la Drôme sur les hauteurs du haut diois vous avez clairement pas les services de la commune d'Eurre ou de Crest à proximité donc vous vous organisez dans un schéma tout à fait différent d'où une appropriation du projet Biovallée qui est tout autre on a plutôt pris dans biovallée côté Diois e qui était le plus proche de notre projet de territoire une donc sensibilité sur l'organisation économique nous dans notre territoire la présence des modes coopératives est très forte, l'Economie sociale et Solidaire est très développée, par la force des choses si j'ose dire, parce qu'on avait des centres de vacances par ce qu'on avait des sensibilités qui exprimaient pas forcément par une volonté politique par ce que spontanée c'est comme ça que ça fonctionné par ce que qu'on un tissu associatif très dense qui pallie à une possibilité d'avoir des services publics qui sont moins présents quand vous descendez dans la vallée de la Drôme donc voilà cet organisation de gouvernance et d'économie elle est assez proche des intentions du projet Biovallée donc on se reconnaît bien, nos élus se reconnaissent bien dans ces volets là, dans la rénovation énergétiques, dans les problématiques de transition, climatiques mais aussi plus largement écologique c'est des choses sur lesquelles sont extrêmement sensibles si on a quelque chose qui nous distingue très clairement de nos deux autres voisins c'est qu'on est la réserve naturelle de toute cette vallée et c'est pas s'enorgueillir c'est juste un fait. Il se trouve qu'on a les hauts plateaux et c'est la géographie qui veut ça. La plupart des lignes de Crêtes sont chez nous les secteurs d'alpages sont chez nous, la source de cette rivière elle est dans le Diois donc il y a forcément de quelque chose dans la protection qui est plus sensible dans ce secteur du territoire donc dans ces volets qui sont promus par le projet initial de Biovallée et bah ils élus se reconnaissent mais on picore un peu dans le projet et bah voilà c'est un peu notre valeur ajoutée, c'est un peu le moyen d'aller chercher des crédits et des financements.

Rita.L : *Et au-delà de vos relations avec les autres communautés de communes est ce que vous avez des relations avec des autres acteurs de la Biovallée, comme l'association Biovallée, d'autres associations ou des entreprises ?*

Olivier.F : Oui alors on est membre de l'association puisqu'on est une des 3 collectivités fondatrices donc on est membres fondateurs euh de fait notre représentation on a des élus qui siègent au sein de l'association et on y est actif. On participe aussi à un comité de politique spécifique au projet Territoires d'innovation et de grandes ambitions qui est animé par eux dans lequel siège régulièrement de président de la Cc moi-même et la Vice-présidente qui suit plus spécifiquement les liens avec l'association Biovallée. Avec les entreprises du territoire, bah oui, de fait c'est au cœur de nos compétences d'animer la vie économique et le développement économique de notre territoire. A plus forte raison, les entreprises qui œuvrent dans le domaine économique et reliaient ou pas comment dire au axe prédominant de Biovallée bah oui on a des liens forts par exemple on a des acteurs qui ont été très vite très investis dans le fonctionnement de Biovallée comme l'herbier du Diois qui est une entreprise qui fait de la transformation de plante, du conditionnement etc. et bah évidemment nous

c'est un acteur prépondérant du territoire ils font partie des entreprises qui sont les chefs de file dans leur domaine on a des liens forts très réguliers. On est aussi très proche d'un certain nombre d'acteurs comme la société coopérative Dwatt qui est une société qui promeut le développement des énergies renouvelables, on en est membre aussi enfin on est sociétaire de fait. On est aussi sociétaire d'une SAS qui s'appelle ACOPREV qui développe tout un projet autour du stockage de l'électricité à travers des systèmes d'hydrogène, des stockages d'hydrogène et qui travaille sur l'autoconsommation en collectif de l'électricité renouvelable ça se sont des initiatives privées mais dans laquelle la communauté de communes a souhaité prendre part, modestement souvent mais en définitive, elle est quand même attentive à ce qui se passe à cet endroit-là.

Léa.K : *D'accord...Et comment voyez-vous la Biovallée dans 5 ans ? 10 ou même plus ?*

Olivier. F : Dans 5 ans, comme on a un territoire d'innovation et de grandes ambitions encore en cours et bah on aura au moins ça en commun hummm dans 10 ans ou 20 ans humm je ne sais pas humm je pense que alors moi je suis géographe de formation et je pense que la géographie de cette vallée fait que on a des liens naturels et on aura forcément par ces liens naturels des enjeux, des continuités d'enjeux à partager donc on continuera d'avoir des travaux de collaboration et que la trajectoire de Biovallée c'est une trajectoire pleine de bon sens c'est pas à vous jeune fille, si je peux me permettre, que je vais expliquer tous les enjeux que traverse notre société et d'abord Biovallée un peu en anticiper ou dans l'ère du temps s'intéresse à ces problématiques de transition, des évolutions de notre système de nos administrations, de notre relation au vivant et plus largement aux territoires et donc je pense que ça plutôt de l'avenir après certain voit un territoire administratif se créer à l'emplacement des 3 intercommunalités alors là c'est pas que j'y crois amis je suis un peu septique c'est-à-dire que pour le coup j'ai un peu mon expérience que j'ai un peu peur des mastodontes c'est pas un peur c'est surtout une crainte de dysfonctionnement c'est-à-dire à mettre trop de distance entre l'organisation administrative et les gens, les habitants. On finit par perdre le sens et je ne crois pas que ce soit dans l'ère du temps de grossir, grossir, grossir et donc je pense qu'il n'y a pas d'avenir pour une administration unique. Voilà, ça c'est ma conviction, je peux me tromper mais c'est ma conviction. Il y aura certainement des mouvements au sein de cette vallée en termes d'organisation des administrations. Il se pourrait bien que des rapprochements qui sont déjà sensibles au niveau de la CC du val de Drôme et de la CC du Crestois- Pays de Saillan, prennent des formes un peu plus institutionnelles euuh mais ça défraie les chroniques locales donc si vous lisez un peu les journaux locaux pour vous inspirer, en ce moment ils s'interrogent sur « Y aura-t-il une intercommunalité à l'échelle de la Vallée de la Drôme à l'échelle de la Biovallée » moi honnêtement j'y crois pas enfin la plus part des élus du Diois se sont déjà exprimés sur le sujet ils ne sont pas bien prêts à une fusion vers une administration unique. Donc ça restera pour moi un projet de coopération dans lequel les différents composantes administratives de ce territoire se retrouveront sur certain sujet bon il y en a qui nous relie indéfectiblement c'est la rivière euuh voilà on ne peut pas faire autrement elle coule de la source jusqu'à sa confluence et elle continuera de faire ça à priori pendant quelques années hein euuh et donc ça ça va pas changé mais peut-être il y a d'autres choses qui traversent cette vallée autour de la mobilité voilà on a le train en commun, on a des problématiques d'interrelations. On a quand même des habitants qui ont besoin d'aller vers la vallée de Rhone ou vers d'autres secteurs de la Région et qui traversent cette vallée. On a besoin de travailler ces volets-là. On a besoin aussi de réfléchir à nos complémentarités et la place que chacun doit jouer, par exemple, dans l'équilibre naturel. Les Diois ne veulent pas servir de réserves naturelles je disais tout à l'heure c'est quelque part c'est une de ces fonctions mais ils n'ont pas envie d'être limités à cette fonction. Ils ont envie aussi, les élus Diois, ils ont envie que ce territoire se développe, qu'il y ait des nouveaux habitants qui viennent, qui y ait du développement économique. Ils ne veulent pas simplement servir de voila de territoire réservé

dans lequel finalement on figerait le développement pour que le dev lui puisse se faire bien dans les secteurs qui sont déjà on va dire un peu plus investie autour de ça.

[Fin de l'entretien. Discussion avec Olivier Fortin concernant des contacts pour la suite de notre entretien]

6.6. Entretien d'Isabelle Lardon – Dorémi

Contexte

Date et heure : 30/11/2021, 13h45

Personne interrogée : Isabelle Lardon

Type d'acteur : Dorémi

Durée de l'entretien : 28min42

Contenu

[Au début de l'échange, nous avons commencé par nous présenter et expliquer le travail déjà réalisé pour notre PFE]

Rita L. : Du coup, une première question, ce serait un peu de nous parler de vous, de votre rôle au sein de Dorémi et surtout sur le périmètre de la Biovallée.

Isabelle L. : Alors... donc, moi, à mon niveau, je suis chargée de mission. Bon, voilà, chargée de mission c'est un peu vague, on peut mettre pleins de choses dedans. Hum... donc en fait, alors, pour la petite histoire... alors je sais pas si vous avez fait, après, quelques recherches sur Dorémi. Donc, en fait, on est très liés, en fait, à négaWatt. Oui, et d'ailleurs en fait, Dorémi est un projet en quelque sorte incubé par l'Institut négaWatt. Au départ, c'était une initiative, un projet porté au sein de l'Institut négaWatt, donc, on va dire vers les années 2013, à peu près. Et donc, en fait... déjà, moi, à l'époque, je travaillais à l'Institut négaWatt euh.... Et, en fait, le... Dorémi, ça a vraiment démarré avec l'idée de : « Aller, on essaye d'expérimenter très, très vite sur le terrain » euh... et pas de construire quelque chose de complètement finalisé où on aura réfléchi à tout et donc bah... prendre du temps. On essaye d'aller assez vite sur le terrain pour expérimenter et voir ce que ça donne. Quand je dis « on », c'est notamment une personne en particulier, Olivier Sidler, qui est l'ancien dirigeant et fondateur du bureau d'étude Enertech. Donc, c'est quelqu'un, qui a... Aujourd'hui, il est à la retraite, mais c'est quelqu'un qui a passé une bonne partie de sa carrière à travailler, en fait, sur ces questions de la rénovation énergétique des bâtiments et de la conception aussi, mais de la rénovation énergétique. Et donc, en fait, bah lui, de par son expérience euh.... de, voilà... des échanges, des confrontations avec différents types d'acteurs, que ça soit collectivités, mais aussi les professionnels du bâtiment, les organisations professionnelles, etc... En fait, voilà, il a vraiment vu aussi un lien avec le scénario négaWatt où la partie énergie dans les bâtiments est assez prépondérante. Donc, voilà, c'était de monter quelque chose pour travailler sur ce sujet de la rénovation complète et performante du bâtiment et à commencer par l'habitat et l'habitat individuel, enfin la maison individuelle. Voilà. Donc, lui il a apporté, voilà... il avait fait pas mal de constats qu'il y avait à travailler sur ce sujet-là et d'y travailler ben... le plus tôt possible et en essayant de... d'impliquer le plus tôt possible, donc, des professionnels du bâtiment, donc des artisans euh... et de les... très, très vite, en fait, y'a eu cette idée que pour que ça marche, il faut qu'ils travaillent en équipe et qu'ils se coordonnent entre eux. Et ça, c'est un pilier fondamental, encore aujourd'hui, du dispositif Dorémi : c'est que les rénovations des maisons... En fait, on fait le pari que ça peut marcher si c'est réalisé par des équipes d'artisans qui vont se coordonner, qui vont se parler, qui vont décider ensemble des solutions de travaux pour, bien sûr,

aboutir à de la rénovation complète et performante. Voilà. Alors après, je ne sais pas si vous êtes un peu familiarisées avec les notions de rénovations complètes et performantes. Donc, en fait, nous, dans... à notre sens, ça... c'est une rénovation qui se fait en une seule étape. Donc, on envisage la rénovation de la maison dans sa globalité. Donc, on va regarder un ensemble de postes de travaux pour vraiment les... les gérer les coordonner et de bien gérer ce qu'on appelle les interfaces, c'est-à-dire que le menuisier, quand il va poser les fenêtres, comment ça va se passer avec, par exemple, le façadier ou le plaquiste qui va travailler sur l'isolation intérieure ou extérieure, et comment la jonction entre fenêtre et façade - en quelque sorte, l'isolation - elle va être bien gérée pour pas qu'il y ait de pont thermique. Voilà, quoi. Voilà, voilà. Et puis, c'est de pousser vers la performance pour vraiment réduire les consommations d'énergie, quoi. Voilà, voilà. En très brièvement hein. Ça, je pense que si vous voulez creuser, vous trouverez pas mal de matière, à la fois sur le site de Dorémi, mais de négaWatt, etc... Voilà, donc pour en revenir à la Biovallée. Donc, voilà, au départ, Olivier, qui est aussi très impliqué dans négaWatt, a dit « ben voilà, on essaye d'expérimenter ça, mais de façon très, très concrète ». Donc, en allant rencontrer à la fois des élus, donc sur la Biovallée – enfin, sachant que lui, son bureau d'études, est situé dans la Drôme, pas très loin de la Biovallée... Ils sont vraiment à proximité. Donc y'avait déjà aussi une connaissance au préalable hein : ils connaissaient un certain nombre d'acteurs. Et je trouve aussi... Alors, je... c'est peut-être moi, en fait, qui fait peut-être un raccourci, mais à la même époque, quand même, la Biovallée travaillait aussi... avait quand même quelque chose d'assez poussé au niveau de son plan climat et sur la thématique de l'énergie sur le territoire. Donc... Bah, voilà, ça a fait quand même écho sur... sur ce projet, voilà, de rénovation de l'habitat. Donc, voilà donc... l'idée aussi, c'était de mettre autour de la table, donc bien sûr, la collectivité pour aussi avoir un portage, enfin un co-portage du projet, donc avec ben l'Institut négaWatt. Donc bah aussi les organisations professionnelles qui, normalement, sont là pour représenter les professionnels du bâtiment. Y'avait qui d'autres... Ouais, peut-être aussi la Chambre des Métiers euh... alors j'oublie peut-être d'autres partenaires mais grosso modo... Et l'idée, aussi... Donc, le projet, c'était, donc, de proposer une formation aux artisans, donc qui sont déjà des professionnels du bâtiment, mais une formation pour bah... les aider à changer leurs pratiques ou à améliorer leurs pratiques pour réaliser, donc, des rénovations performantes. Encore aujourd'hui, ça reste encore assez... assez nouveau, mais encore plus à l'époque. Travailler, déjà, en groupements d'artisans, enfin en équipes d'artisans, et travailler sur ces travaux de... enfin ces chantiers de rénovation complète et performante, ça amène des changements de pratiques, une vision des travaux, aussi, différente et voilà... Donc, il y avait quand même aussi des choses à apporter, dont une formation. Mais une formation de... que nous, assez vite, on a appelé ça « formation-action » parce qu'il y avait déjà, dès le début, un peu de temps en salle, donc, formation, entre guillemets un peu théorique sur des choses assez techniques liées à des gestes de travaux, et ensuite d'aller très vite, en fait, sur un chantier réel, donc avec une étape préalable. On va en équipes d'artisans visiter la maison, discuter tous ensemble des solutions de travaux et décider aussi bah de ce qu'on appelle une STR, c'est une Solution Technique de Rénovation. Donc, ça aussi, c'est tout un travail, en fait, qui a été réalisé par Enertech dans l'idée, en fait, de se passer, en fait, de faire des calculs de simulation thermique et d'aller assez vite, en fait, sur des choix de travaux pour répondre, en fait, et ben par exemple, pour le menuisier, ça va être quoi, ben les niveaux de performance à choisir selon la typologie maison, etc... Voilà, voilà. Je sais pas si c'est clair ce que je vous dis, parce que c'est peut-être un peu... un petit peu, un petit peu technique euh... mais éventuellement, si ça vous intéresse, je pourrais peut-être vous transmettre un ou deux documents par rapport au STR... Enfin, voilà, vous me direz.

Rita L. : Oui, voilà, y'a pas de soucis. Après, c'est des choses, aussi, qu'on a vu... Enfin, je sais que dans un de nos documents de recherches biographiques, il y avait tout un descriptif sur le programme Dorémi donc c'est des choses qu'on connaît bien.

Isabelle L. : Ouais ben si je vous envoie des choses y'aura pas beaucoup plus... Donc, voilà comment ça avait démarré. Donc, la formation portée par l'Institut négaWatt, qui est depuis le début un organisme de formation et à la fois aussi d'études et de projets, mais organisme de formations. Donc, ça a démarré comme ça, avec déjà une mobilisation, enfin, des actions pour mobiliser des professionnels, enfin des artisans : déjà, leur faire connaître le projet, qu'il y avait ça qui se mettait en place sur la Biovallée. Et puis, aussi, de trouver des particuliers, des ménages qui souhaitaient réaliser des travaux de rénovation et d'avoir, en quelque sorte, des chantiers écoles, mais des chantiers écoles où il faut quand même pas se rater parce que c'est quand même des vraies maisons, des vrais propriétaires. Donc voilà faut quand même pas se loupier. Donc, voilà donc là un travail collectif avec... avec la collectivité pour mobiliser tous et tous ces gens-là. Et ça a plutôt bien marché parce que... y'avait un objectif... Alors j'ai un petit doute si ça s'est fait par étapes, mais en tout cas, il y avait un objectif d'avoir cinq équipes d'artisans, cinq groupements d'artisans et finalement, au bout de quelques mois, ça a été assez rapide, finalement, y'en a eu sept. Il y a eu sept groupements. Et qui ont tous, normalement... Alors, je sais pas s'ils ont tous tous été jusqu'au bout avec la réalisation de chantiers complets et terminés. J'ai un petit doute là, je... la mémoire me fait défaut. [Rires] Mais normalement, ils ont... ils ont tous, en fait, suivi ce parcours de formation avec du temps en salle et après, voilà, des chantiers réels sur des maisons réelles, avec tout un accompagnement sur ces chantiers. Voilà.

Rita L. : Et, du coup, est ce que vous avez ressenti un petit peu, enfin, une émulsion due au fait que ce soit en Biovallée ? Est-ce que c'est parce que c'est un territoire qui bouge assez au niveau de la transition, qui fait que ça a pu être un projet qui a pu beaucoup se développer sur ce territoire ?

Isabelle L. : Je pense, en fait, que c'est tombé, en effet, au bon moment, parce qu'il y avait, plus globalement, en fait, à la fois - ce que je le disais tout à l'heure - ce travail sur le Plan climat, mais quand même d'aller assez loin euh... même d'aller au-delà des objectifs de Plan climat. Donc un portage par plusieurs élus, donc déjà aussi, je pense assez convaincus et avec une volonté de... de poursuivre, en fait, cette logique d'avoir un territoire référence euh... qui était déjà le cas, quand même, la Biovallée commençait déjà à être reconnue comme vraiment un territoire d'expérimentations et en avance sur certaines réalisations en matière de transition écologique, et... dont énergétique. Donc, je pense que quand même, une combinaison d'acteurs déjà sensibilisés et sensibles à vouloir avancer sur ce type de sujet et d'aller concrètement... voilà. Alors, je sais aussi que... ils ont... voilà, au niveau de la collectivité, ils ont eu des financements dans le cadre d'un programme... alors j'ai oublié le nom.

Rita L. : C'est Territoire d'Innovation peut-être ? C'est assez récent...

Isabelle L. : Alors TIGA c'est plus récent. Ça c'était un autre programme plus ancien dans les années 2013-2014...

Léa K. : Le Grand Projet Rhône Alpes ?

Isabelle L. : Alors, il doit y av... Oui ! Y'avait de ça. Y'avait de ça. Ils ont eu pas mal de fonds par ce biais-là. Donc, ce qui a pu aussi nous... bah déjà de pas mal financer la formation des artisans et de ne pas demander aux artisans de supporter le coût euh... le coût intégral de la formation. Voilà. Après, on a essayé aussi de jouer sur les fonds formation etc enfin de faire un maillage des différentes pistes de

financements mais en tous cas voilà euuh là les financements par le grand Projet Rhône alpes a permis d'avoir un financement assez conséquent et d'impulser les choses voilà voilà

Rita.L : *Et ducoup quand vous parlez des élus convaincus, vous travaillez avec quelles communautés de communes ?*

Isabelle.L : Euuh alors c'était quand même avec beaucoup...il y avait pas mal d'élus coté CCVD donc Val de Drôme alors je crois qu'il y a eu un redécoupage des collectivités entre temps euuh parce qu'il y avait la CCVD mais il y avait un autre découpage à l'époque

Léa.K : *Oui, il y avait 4 communautés de communes*

Rita.L : *C'est deux communautés de communes qui se sont rassemblé pour faire le Crestois- Pays de Saillans*

Isabelle L : C'est ça donc voilà euuh ouais il y avait la 3CPS mais il y avait la partie Lorient alors ça y est je sais plus... mais non ça c'est CCVD et bah le Diois était aussi assez actif euh ouais ils ont pas mal suivi à l'époque ouais ouais la partie Diois

Rita.L : *Mais vous parlez beaucoup de la CC Val de Drôme, donc je pense que c'est un peu votre interlocuteur...*

Isabelle.L : Oui, je pense enfaite il me semble que c'était l' élu qui était Président de la communauté de communes

Rita.L : *Oui, Monsieur Jean Serret ?*

Isabelle.L : Oui, Jean Serret, bah qui voilà qui a bien participer au lancement du programme donc oui voilà

Léa.K : Donc selon vous quels sont les points forts et les points faibles du projet Biovallée

Isabelle.L : Du projet Biovallée...alors je le connais pas suffisamment ou pas récemment...

Rita.L : *Du moins le projet Biovallée dans lequel s'inscrit Dorémi*

Isabelle.L : Ouais...alors a aujourd'hui j'avoue enfaite la dynamique s'est un peu comme dire...donc il y a aujourd'hui il y a une plateforme PTRE donc une plateforme territoriale de rénovation énergétique donc il y a une équipe qui s'est étoffé la dernière fois donc il y a encore une volonté d'agir sur ce sujet-là après vis-à-vis de Dorémi euh il y a des choses qui se sont quand même un peu essoufflés là j'ai du mal à peut aujourd'hui...on a pas encore fait le bilan de notre dernier conventionnement avec les territoires la euh donc voilà il y a une période de creux aussi voilà ou déjà en interne bah de nos deux interlocuteurs euh bon qui étaient rattaché à la CCVD mais qui agissent sur toutes la Biovallée d qui sont partis. Il y avait une période de creux il y avait plus personne ensuite il y a une personne qui est venu et qui a essayé de porter tout ça. Là enfaite il y a une difficultés en termes de portage humain voilà quoi si il y a une personne qui est là pour euuh pour coordonner la dynamique fin nous on peut pas porter, nous, tout seul de notre côté le partenariat avec la collectivité il est vraiment important et on y tient donc là il y a eu une période de creux donc c'était difficile d'agir mais si on essayé de faire quelque chose et là je pense qu'il y a des choses qui se font mais c'est moi je suis encore un petit peu dans le flou de finalement qu'est-ce qu'on entend par rénovation complète et performante, est ce qu'on partage la même définition, les mêmes objectifs etc donc voilà ça c'est à vérifier à questionner , à repartager tous ensemble quoi donc voilà on en est un peu là mais il y a quand même une plateforme aujourd'hui avec une équipe ,plusieurs des personnes qui répondent aux particuliers après

sur tous types de travaux euh ils vont répondre aux demandes, c'est juste pour changer une chaudières ou conseiller etc quoi voilà

Léa.K : *Selon vous, cet essoufflement donc vous parlez, quel pourrait être des idées pour relancer le projet Biovallée et vos interactions avec ce projet justement ?*

Isabelle.L : Humm alors moi je pense que bah déjà il faut se définir des objectifs communs et qu'on se mettent bien d'accord fin voilà c'est quoi la volonté des uns et des autres se mettre d'accord sur des objectifs communs comme je vous le disais qu'est-ce qu'on met derrière cette notion de rénovation complète et performante peut être aussi faire le bilan de ce qui a pu se passer jusqu'à présent et je pense que euh il y a besoin de quand même mettre des moyens à la fois humains mais aussi bah en communication des choses comme ça bah ça se fait pas tout seul en fait déjà plus globalement en France ce qu'on peut dire c'est qu'on a pas une culture de la rénovation complète et performante quand on envisage de faire des travaux dans sa maison c'est bah on va commencer par changer deux trois fenêtres peut être la chaudière faire un bout d'isolation mais voilà donc euh il y a vraiment besoin de de communiquer la dessus et bien sur la place et le rôle des artisans la dedans quoi

Rita. L : *D'accord et est-ce que justement vous êtes en relation avec l'association Biovallée qui pourrait d'association Biovallée qui pourrait d'un côté vous donner un peu peut être les moyens ou discuter pour donner un nouveau souffle peut être à ce programme?*

Isabelle.L : Alors nous on est plutôt en lien avec la plateforme pas avec l'association donc la plateforme elle est portée par les collectivités mais de toute façon là on a un partenariat avec une convention qui arrive bientôt à son terme c'est pour ça on va être sur une phase de bien ce serait plutôt nous les premiers interlocuteurs : la collectivité et la plateforme bah qui est en quelques sortes la structure opérationnelle quoi fin qui au quotidien qui va renseigner les particuliers, va aussi mobiliser les professionnelles, qui va mener un certain nombre d'action donc elle part peut être consacré vers peut être consacrée à la rénovation complète et performante. Donc l'association pourquoi pas à un moment à avoir un échange mais ça serait pas notre premier interlocuteur fin mais à voir à voir...

Rita.L : *C'est vrai qu'on parle beaucoup de l'association Biovallée, on a discuté un peu avec eux, ils ont aussi permis de faire le lien entre les différents acteurs c'est pour ça qu'on se demandait si vous étiez en contact un peu avec eux au niveau de la rénovation énergétique*

Isabelle.L : Pas plus que ça alors après je pense on a un certain nombre de collègues qui habite sur la Biovallée donc je pense qu'il y a des échanges plus informels il y a pas des choses très formelles de contact de structure Dorémi et l'association Biovallée

Léa.K : *D'accord... qu'est-ce que vous pensez de l'articulation économique et écologique au sein du territoire ? est-ce que vous pensez qu'il y a des thématiques qui sont privilégiées par rapport à d'autres ou elles sont bien traitées ?*

Isabelle.L : Au-delà de la question énergétique en globale ou... ?

Rita. L : *Oui de façon globale mais aussi par rapport à la question énergétique, ça peut être intéressant d'avoir les deux*

Isabelle.L : J'ai l'impression que j'ai pas une vision bien actualisée euh alors déjà je sais pas si vous avez repéré nous le siège de Dorémi est pas sur le territoire de la Biovallée on est entre valence et Romand donc euh c'est l'agglomération de Valence-Romand et la plus globalement par rapport à votre question euh oui j'ai pas l'impression d'avoir une vision bien à jour quoi ça doit commencer à dater un peu mais sinon moi j'avais l'impression que sur des thématiques agricoles alimentation transport qu'il y avait

une volonté de travailler sur ces sujets là et voilà je pense qu'il y a quand même des réalisations mais ouais je pense que voilà j'aurais pas plus de détails, je saurais pas bien en parlé

Rita.L : *Mais j'avais une question par rapport à ça, a part Dorémi au niveau de la rénovation énergétique c'est vrai qu'on a l'impression que tout ce qui est transition énergétique n'est pas une priorité est ce que vous l'avez pu le constater ou simplement c'est une image qu'on a ? ... parce qu'on parle beaucoup d'agriculture et d'alimentation*

Isabelle.L : Bah sur la transition énergétique il y a quelques années il y avait aussi...il sont quand même sur les bâtiments publics fin d'être aussi un territoire autonome en termes de production d'énergie donc via le renouvelable donc là après je sais pas vraiment ou ça en ait quoi

Léa. K : *D'accord*

Isabelle.L : Je sais pas si je réponds bien ahah

Rita. L : *Non non enfin c'est normal vous avez la vision du programme doremi, vous travaillez sur ça donc c'est ça qui nous intéresse... Pour terminer comment voyez-vous la Biovallée dans 5, 10 ans 30 ans au prisme du travail que vous avez fait*

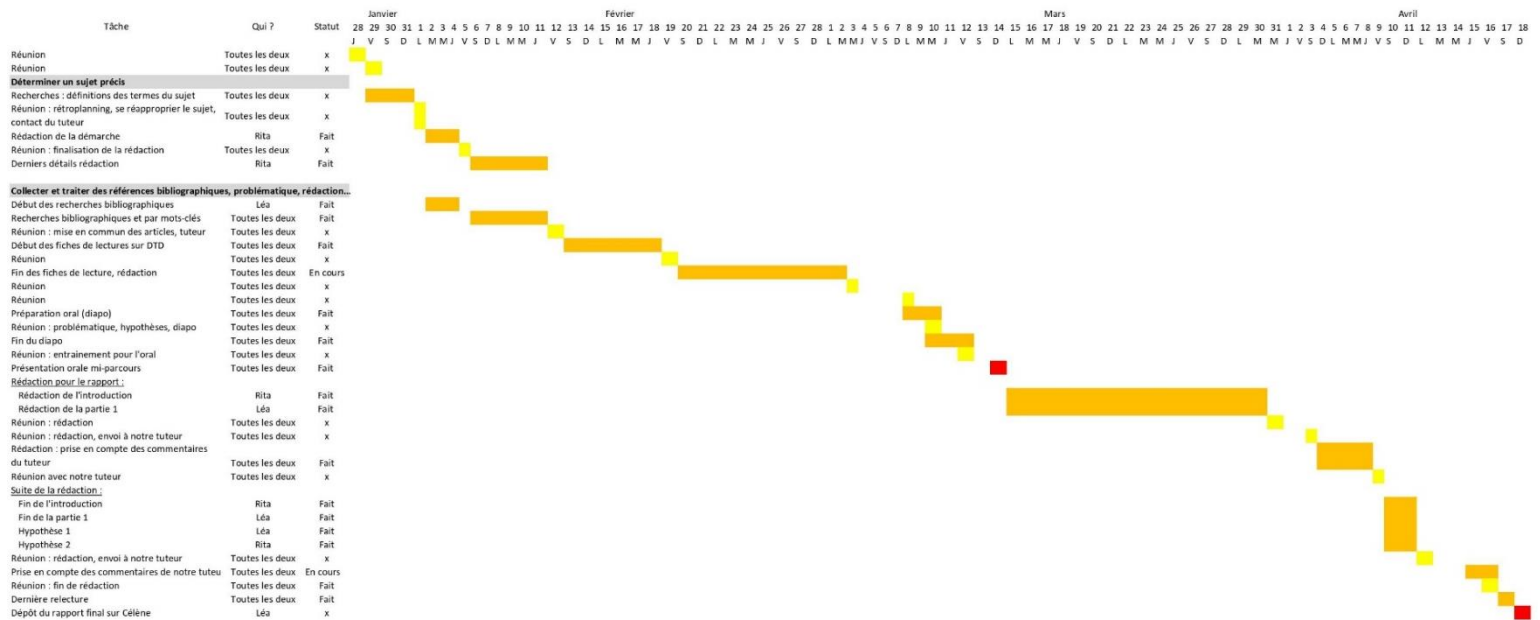
Isabelle.L : Bah là je pense que déjà avec le euuuh le programme Tiga qui quand même amène des moyens ne serait-ce déjà financier de quand même pouvoir poursuivre la dynamique qui a été lancé déjà il y a quelques années euh ouais mais quand même j'ai quand même cette image d'un territoire ou il y a des initiatives euh fin quand même que ça foisonne sur différents sujets pas que lié à la partie énergie et que ça, ça se poursuive dans ce sens-là que ça reste quand même un territoire de référence en terme d'initiative quoi alternatives en termes de transition ouais ouais hum

Rita. L : *Oui et par rapport à ça est ce que vous pensez que des initiatives comme Dorémi au niveau de la transition énergétique peuvent se transposer à d'autres territoires et de façon plus large d'avoir un projet tel que Biovallée sur d'autres territoires ?*

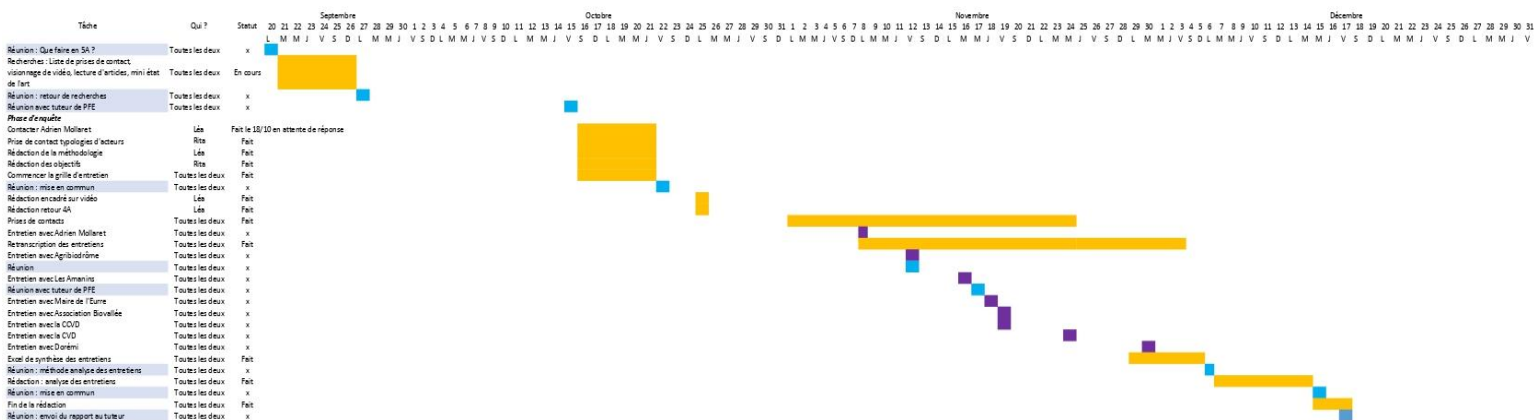
Isabelle.L : Déjà avec Dorémi suite à l'expérimentation sur la Biovallée, s'est déployer sur pas mal d'autres territoires donc la aujourd'hui on est présent sur 5 Régions et puis d'une cinquantaine de territoire donc là l'essaimage il s'est fait au fur et à mesure et donc voilà pour la partie Dorémi euuh et je...oui... je pense que enfaite je suis en train d'y penser après à l'identique ailleurs je sais pas parce que je pense qu'il y a une logique de vraiment de répondre à une contexte locale donc il y a des problématiques liés à la Biovallée qui vont peut-être pas être transposable sur d'autres territoires tel quel enfaite voilà hum mais en tout cas ça peut être vraiment source d'inspiration quoi.

Rita. L : *Eh bah c'est très bien merci, nous vous avons posé toutes les questions que nous avions très bien...*

6.7. Rétroplanning du semestre 8



6.8. Rétroplanning du semestre 9



Directeur de recherche :

Christophe DEMAZIERE

Léa KNAUREK

Rita LOUKILI

PFE/DAE5

IUT/Option ITI

2021-2022

Analyse d'une démarche de développement territorial durable : Biovallée

Résumé :

Au cœur de la Vallée de Drôme, un territoire regroupant 56,000 habitants s'est uni autour d'un projet ambitieux s'appuyant sur un programme de politiques publiques visant à faire de leur vallée « un territoire européen de référence en matière de développement durable ». Dans le cadre de ce projet de fin d'études, nous avons mené une étude des dynamiques et des enjeux du projet en matière de spatialité, de temporalité mais également par rapport à l'évolution et l'implication des acteurs du territoire. Notre travail s'est décomposé en deux phases : une phase de recherches bibliographiques et une phase d'enquête. Nous avons cherché à déterminer si le projet Biovallée a permis une transition écologique et un développement économique du territoire mais également à mettre en évidence les leviers de ces transitions. Enfin, nous nous sommes attachées à saisir les interactions entre les acteurs du territoire et à déterminer les raisons de l'implication différenciée des communautés de communes dans le projet Biovallée et ses dynamiques. Ces éléments nous ont amené à comprendre les caractéristiques d'un développement territorial durable et de quelle façon la Biovallée peut se revendiquer comme tel.

Mots Clés : Biovallée, Développement territorial durable, Gouvernance, Transition, Acteurs, Dynamiques, Organisation territoriale, Entreprises, Innovation, Social.